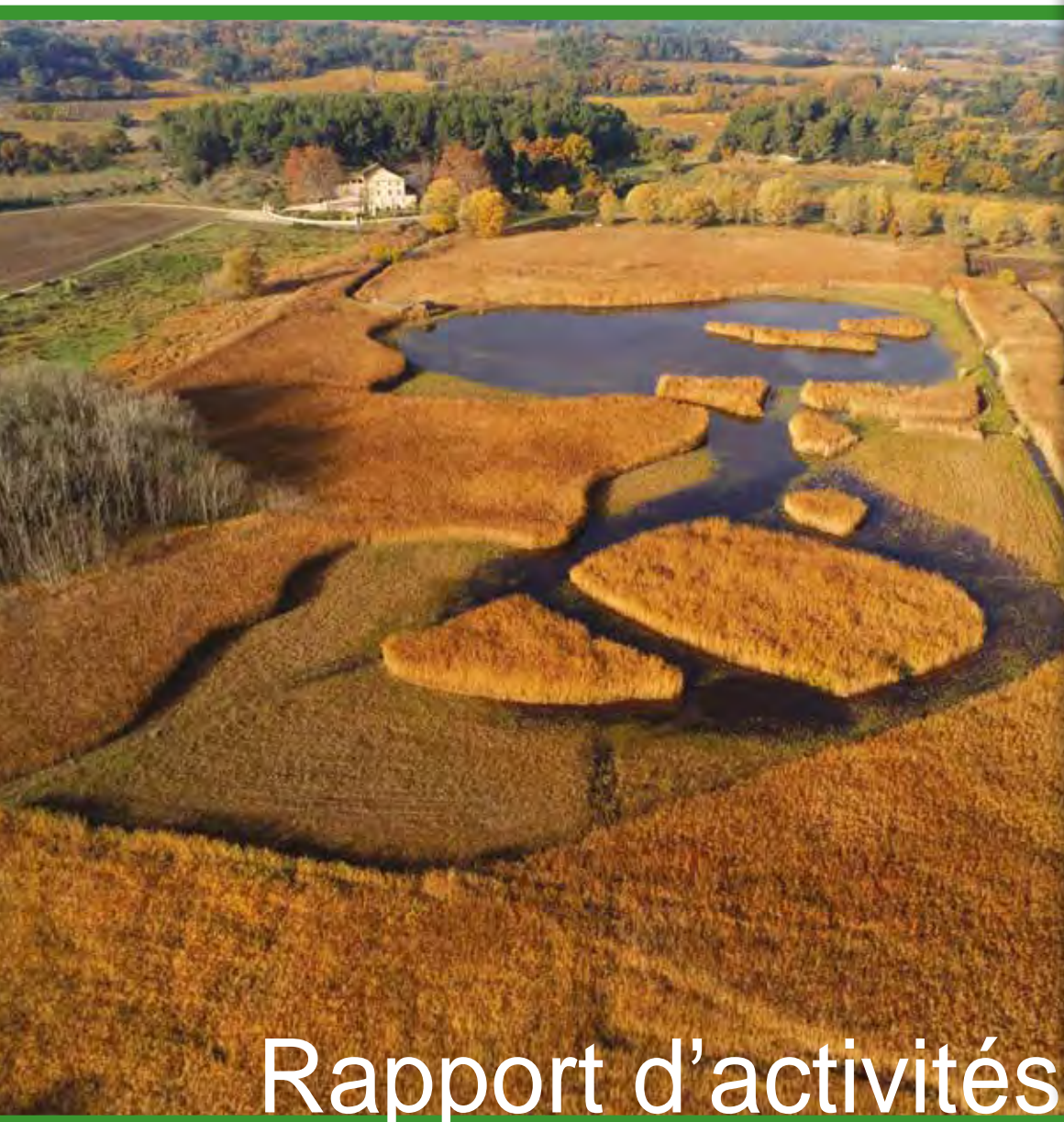


Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Connaître, Protéger, Gérer
Valoriser, Accompagner



Rapport d'activités 2019



© Jean-Claude Tempier - CEN PACA

Chères adhérentes, chers adhérents, chers partenaires,

J'ai le plaisir de vous présenter notre rapport d'activité pour l'année 2019.

Ce fut une nouvelle fois une belle année pour notre Conservatoire. Nos sites gérés et nos actions sont en progression, nos finances sont saines, notre équipe salariée est consolidée, voire en augmentation, et je tiens ici encore à la remercier très chaleureusement, ainsi que nos bénévoles, nos partenaires, nos adhérents et nos donateurs.

Ce rapport expose les principales actions menées en 2019 (gestion de sites, programmes en faveur de la connaissance et de la conservation, valorisation et sensibilisation auprès de nos partenaires et du public) et vous présente notre bilan financier.

Au début du mois d'octobre 2019, une délégation fournie de notre Conservatoire a participé, à Sète dans l'Hérault, au Séminaire national des Conservatoires d'espaces naturels, organisé par le Conservatoire de Languedoc-Roussillon et notre Fédération, sur le thème de l'assise citoyenne et de la valorisation des sites gérés par l'ensemble des Conservatoires. Notre assise citoyenne, forte aujourd'hui de plus de 600 adhérents, constitue notre force, notre légitimité et une part de notre ancrage territorial. Nous attacherons dans les années à venir une attention particulière à la fidéliser et la faire grandir.

Je me dois également d'évoquer l'édition de « l'Atlas des papillons de jour et zygènes de Provence-Alpes-Côte d'Azur ». Un travail collectif considérable de prospection et de compilation de données et d'expertise sur plusieurs années. Félicitations aux auteurs pour cette contribution remarquable à la connaissance et à la conservation !

Par ailleurs, plusieurs autres dossiers importants ont été mis en chantier pour une finalisation en 2020 et au-delà :

- L'étude de l'extension de la Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau, dont nous assurons la cogestion avec la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône.
- La proposition de création d'une nouvelle Réserve naturelle régionale dans le Var sur la commune de la Verdière.
- La préparation de notre participation au Congrès mondial de l'UICN, reporté en janvier 2021 à Marseille.

En ces temps où le monde prend conscience de l'importance de notre environnement, je suis fier de l'action du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui fait, avec ténacité et efficacité, sa part pour la protection de la nature et de la biodiversité de notre magnifique région, pour le bénéfice de tous.

Malheureusement, la période particulière que nous vivons en ce moment, avec la pandémie du Covid-19, complique la réalisation de nos missions pour l'année 2020. Il faut espérer que malgré la crise économique qui lui est liée, les financements en faveur de la reconquête de la nature resteront une priorité de demain, car cela fait partie de la solution à nos problèmes ; nous ferons tous de notre mieux.

Votre soutien nous sera d'autant plus essentiel.

Henri Spini,
Président du Conservatoire d'espaces naturels de
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Directeur de la publication : Henri Spini

Coordination : Irène Nzakou

Rédaction : Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Mise en page : Audrey Hoppenot

Comité de relecture : Marc Beauchain, Gisèle Beaudoin, Julie Delauge, Marc Maury, Jean-Claude Tempier

Impression : Pure impression / ISSN 1776-9671

Photos couverture : Photo principale : Étang Salé de Courthézon (84) en cours de remise en eau © CEN PACA

Autres photos : Arrachage de Myriophylle aquatique © Joseph Celse ; Tortue d'Hermann © Joseph Celse ;

Suivis entomologiques sur le site du Villard © Laura Granato ; Sonneur à ventre jaune © Florian Plault

Sommaire

Rapport d'activités 2019

Introduction

• Le mot du président	p.2
• Acteurs du Conservatoire	p.4
• Missions du Conservatoire	p.6
• Faits marquants en 2019	p.7
• Carte régionale des sites en gestion	p.8

Sites en gestion

• 04 - Alpes-de-Haute-Provence	p.10
• 05 - Hautes-Alpes	p.17
• 06 - Alpes-Maritimes	p.20
• 13 - Bouches-du-Rhône	p.24
• 83 - Var	p.31
• 84 - Vaucluse	p.45

Carte au coeur des territoires	p.50
--------------------------------------	------

Les grands programmes

• Programmes en faveur de la connaissance	p.52
• Programmes de conservation	p.67

Partenariat avec la Principauté de Monaco	p.82
---	------

Evènements inter-réseaux	p.83
--------------------------------	------

Valorisation et sensibilisation

• Outils de communication	p.84
• Activités nature	p.85
• Ecomusée de la Crau	p.87
• Principales parutions de l'année	p.88

Rapport de gestion

• Bilan financier 2019	p.90
• Ressources humaines	p.93

Partenaires	p.94
-------------------	------

Infos pratiques

• Liste des abréviations	p.96
• Sommaire des sites en gestion	p.97
• Sommaire des actions spécifiques	p.98
• Contacter le Conservatoire	p.99

Les acteurs du Conservatoire en 2019

Conseil d'administration (élu lors de l'Assemblée générale du CEN PACA en 2019)

Le Conseil d'administration, organe décisionnaire de l'association, définit collégialement les grandes orientations du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il se réunit environ cinq à dix fois par an. Il est renouvelé par tiers chaque année, lors de l'Assemblée générale.

Composition du bureau en 2019



Henri SPINI
Président



Marc BEAUCHAIN
Vice-président



Joël BOURIDEYS
Trésorier



Anne RENES
Trésorière adjointe



Jean-Claude TEMPIER
Secrétaire



Gisèle BEAUDOIN
Secrétaire adjointe

Autres membres du Conseil d'administration



François BAVOUZET
Administrateur



Gilles CHEYLAN
Administrateur



Jean-Paul DAUPHIN
Administrateur



Alexandre LAUTIER
Administrateur
Démissionnaire au
9 juin 2020



Hélène LUTARD
Administratrice



Danièle N'GUYEN
Administratrice



Fabien REVEST
Administrateur



Dominique ROMBAUT
Administratrice



Michel ROTHIER
Administrateur



Claude TARDIEU
Administrateur



Patrice VAN OYE
Administrateur

L'équipe salariée

L'organigramme ci-après représente la composition de l'équipe salariée au 1^{er} janvier 2020.

Direction



Marc MAURY
Directeur
marc.maury@cen-paca.org



Julie DELAUGE
Adjointe à la Direction
Responsable Connaissance
et Programmes
julie.delauge@cen-paca.org



Magali ANDRIOLO
Responsable administrative
et financière
magali.andriolo@cen-paca.org



Fabienne BAUSSON
Comptable
fabienne.bausson@cen-paca.org



Irène NZAKOU
Chargée de communication
irene.nzakou@cen-paca.org



Emmanuelle TORRES
Secrétaire
emmanuelle.torres@cen-paca.org

Pôle administratif et financier

Pôle biodiversité régionale



Géraldine KAPFER
Responsable du Pôle
Biodiversité régionale
geraldine.kapfer@cen-paca.org



Stéphane BENCE
Chargé de mission
entomologie
stephane.bence@cen-paca.org



Fanny GUILLAUD
Chargée de mission
fanny.guillaud@cen-paca.org



Paul HONORE
Chargé de mission
base de données / Web
paul.honore@cen-paca.org



Marc-Antoine MARCHAND
Chargé de mission PNA Vipère Orsini
Lézard ocellé
marcantoine.marchand@cen-paca.org



Elvin MILLER
Garde-technicien
Réserve naturelle nationale
des coussouls de Crau / Rapaces
elvin.miller@cen-paca.org



Thibault MORRA
Chargé de mission entomologie
thibault.morra@cen-paca.org



Cécile PONCHON
Chargée de mission
rapaces
cecile.ponchon@cen-paca.org



Julien RENET
Chargé de mission
vertébrés
julien.renet@cen-paca.org



Cédric ROY
Chargé de mission
PNA Cistude d'Europe
Coordination STOC EPS
cedric.roy@cen-paca.org



Sonia RICHAUD
Chargée de mission
Entomologie, PNA Papillons
Coordination des ZNIEFF
sonia.richaud@cen-paca.org

Pôle Alpes du Sud



Lionel QUELIN
Responsable du Pôle
Alpes-du-Sud
lionel.uelin@cen-paca.org



Laura GRANATO
Chargée de mission
gestion de sites 04
Animation NATURA 2000
« Montagne de Lure »
laura.granato@cen-paca.org



Anaïs SYX
Responsable
du Pôle Alpes-Maritimes
anaïs.syx@cen-paca.org



Axel WOLFF
Responsable du Pôle
Bouches-du-Rhône
Conservateur de la Réserve naturelle
nationale des coussouls de Crau
axel.wolff@cen-paca.org



Bénédicte MEFFRE
Adjointe au responsable
du pôle Bouches-du-Rhône
benedicte.meffre@cen-paca.org



Guillaume COSTE
Garde-technicien
Réserve naturelle nationale
des coussouls de Crau
guillaume.coste@cen-paca.org



Etienne BECKER
Garde-technicien
Réserve naturelle nationale
des coussouls de Crau
etienne.becker@cen-paca.org



Guillaume PAULUS
Garde-technicien
Réserve naturelle nationale
des coussouls de Crau
Vautour percnoptère
guillaume.paulus@cen-paca.org



Yann TOUTAIN
Garde-technicien
Réserve naturelle nationale
des coussouls de Crau
Yann.toutain@cen-paca.org



Ghislaine DUSFOUR
Chargée de mission
Réserve naturelle régionale de
La Poitevine-Regarde-Venir
ghislaine.dusfour@cen-paca.org



Emeline Oulès
Chargée de mission
Zones humides
Botaniste
emeline.oules@cen-paca.org



Claire PERNOLLET
Chargée de mission scientifique
claire.pernollet@cen-paca.org



Lisbeth ZECHNER
Chargée de mission
PNA Outarde canepetière, Ganga
cata et Alouette calandre
lisbeth.zechner@cen-paca.org



Audrey HOPPENOT
Responsable de
l'Ecomusée de la Crau
audrey.hoppenot@cen-paca.org



Bastien CESSENS
Agent d'accueil
Ecomusée de la Crau
ecomusee.crau@cen-paca.org



Corinne GANDON
Agent d'accueil
Ecomusée de la Crau
ecomusee.crau@cen-paca.org



Pascal MOULINAS
Agent d'accueil
Ecomusée de la Crau
ecomusee.crau@cen-paca.org

Pôle Var



Antoine CATARD
Responsable du Pôle Var
antoine.catard@cen-paca.org



Joseph CELSE
Chargé de mission
joseph.celse@cen-paca.org



Hélène CAMOIN
Chargée de mission
helene.camoin@cen-paca.org



Vincent MARIANI
Chargé de mission
vincent.mariani@cen-paca.org



Jonathan VIDAL
Technicien
jonathan.vidal@cen-paca.org



Perrine LAFFARGUE
Chargée de mission
perrine.laffargue@cen-paca.org

Pôle Vaucluse



André MARTINEZ
Chargé de mission
Cap Taillat
andre.martinez@cen-paca.org



Raymond VIALA
Chargé de mission
Cap Taillat
raymond.viala@cen-paca.org



Florence MENETRIER
Responsable
du Pôle Vaucluse
florence.menetrier@cen-paca.org



Gilles BLANC
Technicien de gestion
gilles.blanc@cen-paca.org



Gégorie LANDRU
Chargé de mission
Zones humides
gregorie.landru@cen-paca.org



Mathilde POISSENOT
Chargée de mission
mathilde.poissonot@cen-paca.org

Ils étaient aussi là en 2019...

- **Mathilde DUSACQ**
PÔLE BIODIVERSITÉ
RÉGIONALE
- **Thibault FAVIER**
PÔLE BIODIVERSITÉ
RÉGIONALE
- **Sophie FAVRE-REGUILLON**
PÔLE VAUCLUSE
- **Jean-Christophe HEIDET**
PÔLE ADMINISTRATIF
ET FINANCIER
- **David LAZIN**
PÔLE BOUCHES-DU-RHÔNE
- **Leslie MOTTA**
PÔLE ALPES-MARITIMES
- **Audrey RATIÉ**
PÔLE ALPES DU SUD

© Jean-Claude Tempier, Audrey Hoppenot,
Elise Corbet, CEN PACA

Volontaires en service civique entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019 : APPRIN Marion, BEURON Simon, DARGELLES Flora, FAVIER Thibault, GAMBIN Manon, GARAYOA Vincent, GUILLAUD Fanny, LE BAIL-MOREAU Marine, LEFEBVRE Laurie, MAYEUR Lucie, OBITZ Rémi, ROSA Giacomo, ARATIEGUI Camille
Stagiaires entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019 : ARNAL Kézia, CASALS Baptiste, DEMONIERE Lillian, FUCHS Thibault, HOOR Milena, JACQUEMAIN Gautier, MEIGNE Thibault, NENERT Jean, RAMBAUT Maxime, TURIEZ Perrine, VAN HOUTTE Théo

Les missions du Conservatoire

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est un des 29 Conservatoires d'espaces naturels de France. Créé en 1975 sous statut associatif à but non lucratif, il est agréé au titre de la protection de la nature dans un cadre régional. Il bénéficie également d'un agrément au titre du débat public et d'un agrément Etat-Région, reçu le 6 juin 2014, au titre de l'article L.414-11 du Code l'environnement. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a pour objectif la conservation des espèces et des espaces naturels remarquables de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Son action s'articule autour de cinq axes majeurs :

CONNAÎTRE

- Réaliser des études scientifiques pour mieux connaître la faune, la flore, les habitats naturels et déterminer les enjeux de conservation.
- Effectuer des inventaires et des suivis écologiques pour évaluer la pertinence des actions mises en œuvre.
- Capitaliser et diffuser les connaissances sur le patrimoine naturel régional.

GÉRER

- Réaliser pour chaque site acquis ou conventionné, un plan de gestion sur plusieurs années, qui définit les enjeux écologiques, les usages et les actions à mettre en œuvre.
- Assurer la gestion de ces espaces naturels : restauration, aménagement, entretien, animation et, si nécessaire, police de l'environnement.

PROTÉGER

- Acquérir, louer des terrains remarquables pour leur biodiversité, passer des conventions avec des propriétaires publics ou privés, afin de garantir la protection des sites à long terme.

VALORISER

- Informer et sensibiliser le public pour l'amener à prendre conscience de la valeur patrimoniale des espèces et de leurs habitats, et de la nécessité de les conserver pour les générations futures.

ACCOMPAGNER

- Proposer à l'Etat et à ses établissements, aux collectivités territoriales et à leurs groupements un accompagnement dans la définition, l'animation, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques en faveur de la préservation de la biodiversité et des territoires ruraux.



© Jérôme Brichard

Suivi de la reproduction du Pélobate cultripède



© Lucas Tolentino

Chantier vert d'arrachage de ligneux avec les bénévoles du CEN PACA et une classe de BTS GPN du Cours Diderot de Nice



© Henri Spini - CEN PACA

L'équipe du CEN PACA à la « Nuit des coupoles ouvertes » sur le Plateau de Calern, 6 juillet 2019

EN 2019, LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR :

- intervient sur près de 60 000 ha d'espaces naturels diversifiés dont 112 sites (109 en 2018) couvrant 18 515 ha dont il assure la gestion*;
- anime 10 Plans nationaux d'actions (ou déclinaisons régionales) et participe à 1 programme LIFE en faveur d'espèces menacées ;
- emploie 55 personnes pour 40 équivalents temps plein ;
- travaille avec plus de 140 partenaires publics et privés ;
- est soutenu par plus de 600 adhérents ;
- propose plus de 80 activités nature par an au grand public en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- gère 1 Écomusée, situé à la Maison de la Crau à Saint-Martin-de-Crau, accueillant plusieurs milliers de visiteurs par an.

*Le site de Canjuers (35 000 ha initialement comptabilisé jusqu'en 2018 dans le total des surfaces en gestion (impliquant une maîtrise du foncier ou de l'usage du site) est dorénavant comptabilisé dans le total des surfaces d'intervention du Conservatoire.

Faits marquants en 2019



© Anais Sny - CEN PACA

Janvier - 10 ans d'acquisitions de connaissance et de préconisations de gestion avec la Direction de l'environnement de la Principauté de Monaco ! Cette année a été l'occasion de faire le bilan du suivi de la nidification du Cormoran huppé de Méditerranée sur les falaises calcaires de Monaco.



© Emeline Dulès - CEN PACA

Mars - Inventaire Zones humides dans les Bouches-du-Rhône : la boucle est bouclée ! Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a finalisé l'Inventaire des Zones humides des Bouches-du-Rhône, élaboré en partenariat avec le Conseil départemental et l'Agence de l'eau. C'est le sixième et dernier inventaire départemental des zones humides réalisé par le Conservatoire, qui a désormais couvert l'intégralité des zones humides de la Région Sud.



© Rémi Ollivier - CEN PACA

Un Parc éolien suivi de près. Le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur a signé une convention avec la société Provençialis pour la mise en place, jusqu'en 2038, de plusieurs suivis liés au projet de création du parc éolien sur les communes d'Artigues-Ollières. Les études et suivis porteront sur le Criquet hérisson, les chiroptères et l'Aigle de Bonelli.



© Myriam Armand - Biocoop CA

Avril - Partenariat avec le magasin Biocoop de Sisteron. A chaque bon d'achat émis avec une carte de fidélité, Biocoop Sisteron s'engage à reverser un euro au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. En avril, le Conservatoire a tenu un stand pour se faire connaître de la clientèle, et en mai, les salariés sont venus découvrir un site du Conservatoire.



© Mairie de Saint-Martin-de-Crau

Mai - Lancement des Chasses au trésor au départ de l'Écomusée de la Crau le 25 mai 2019. Gratuits et accessibles à tous, trois parcours permettent au grand public de découvrir la Crau, contribuant ainsi au développement écotouristique de ce territoire. Ce projet a été élaboré par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et le CPIE d'Arles, et financé par l'Union européenne (FEADER) et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.



© Les Fées spéciales

Un film d'animation de trois minutes, rappelant l'existence du Criquet de Crau et la présence d'espèces discrètes souvent oubliées de la Plaine de la Crau, a été réalisé par la SCOP Les Fées Spéciales et les biologistes de la Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau. Ce film a été produit par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Chambre d'agriculture 13 et avec les partenaires suivants : WWF-Fonds mondial pour la nature, National Geographic Society, DREAL PACA, Conseil départemental 13 et Carrière de la Menudelle.



© Irène Nzalou - CEN PACA

Septembre - Le groupe immobilier Roxim, généreux pour son anniversaire. A l'occasion de ses 30 ans, le groupe immobilier Roxim a souhaité soutenir trois associations proches de ses préoccupations sociales et environnementales. A la suite d'un grand événement festif, ludique et pédagogique, le 21 septembre 2019 à Montpellier et auquel le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a participé, Roxim a fait un don de 40 000 € à notre association.



© Laura Gonnard - CEN PACA

Octobre - Célébration des 10 ans du classement de la Réserve naturelle régionale de Saint-Maurin. Dans le cadre des Automnales de La Palud-sur-Verdon, la commune, le Parc du Verdon et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont co-organisé deux événements pour célébrer les 10 ans de classement du site de Saint-Maurin en Réserve naturelle régionale.



© Yann Toubain - CEN PACA

Novembre - Travaux d'intérêt général en Crau, une opération à renouveler. Du 25 novembre au 13 décembre, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a organisé sur le site de Cossure (Plaine de Crau) un chantier collectif de Travaux d'intérêt général, en lien avec les services judiciaires et pénitentiaires, une première en Région.

Décembre - Finalisation de l'Atlas des papillons de jour et zygènes de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Coordonné par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, cet atlas est l'aboutissement de plusieurs années de mobilisation de nombreux lépidoptéristes, amateurs ou professionnels.



Carte régionale des sites en gestion

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

- 1 Adoux des Faïsses
- 2 Prairies de L'Enchrème
- 3 Vallon des Terres Pleines
- 4 Lac de Saint-Léger
- 5 Marais de Château-Garnier
- 6 Lac des Sagnes
- 7 Prairies du Chaffaut
- 8 Font de Mège
- 9 Les Clos
- 10 Réserve naturelle régionale de Saint-Maurin
- 11 La Régente
- 12 Propriété de Jansiac
- 13 Guègues
- 14 La Roche
- 15 Les Mourres de Forcalquier
- 16 Sagne de Saint-Pons
- 17 Grande Sagne de Seyne

HAUTES-ALPES

- 1 Bois de Furgette
- 2 Jardin alpin de la Clarée
- 3 Col de Faye
- 4 Le Villard
- 5 Mare de la Paillade
- 6 Marais de Manteyer
- 7 Sagnes du plateau de Bayard
- 8 Marais du Bourget
- 9 Marais de Névache
- 10 Chardonnet
- 11 Grande Sagne de Corréo

ALPES-MARITIMES

- 1 Domaine du Mont-Gros
- 2 Site à orchidées de Sophia-Antipolis
- 3 La Baume-Granet
- 4 Domaine des Courmettes
- 5 Plateau de Calern
- 6 Aéroport Cannes-Mandelieu
- 7 Prairies humides de la Brague à Antibes
- 8 Mesures compensatoires d'Auron

BOUCHES-DU-RHÔNE

- 1 Site de Renaïres-Ponateau
- 2 Carrière des Iscles du mois de mai
- 3 Carrière de Mercurotte
- 4 Cancelade
- 5 Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau
- 6 Réserve naturelle régionale de La Poitevine-Regarde-Venir
- 7 Couloubris
- 8 Malouesse
- 9 Gratte-Semelle
- 10 Marais de Beauchamp
- 11 Mare de Cocagne
- 12 Mare de Lanau
- 13 Roselière de Boumandariel
- 14 Etang des Joncquiers

- 15 La Petite Camargue-Les Palous
- 16 Marais Coucou
- 17 Cossure
- 18 Cabanes neuves
- 19 Coussoul d'Ase

VAR

- 1 La Bastide Brûlée
- 2 La Garidelle
- 3 Le Bonfin
- 4 Peyloubier
- 5 Les Saquèdes
- 6 La Pardiguière



112 sites gérés, soit 18 515 ha protégés

• Nouveaux sites en gestion en 2019



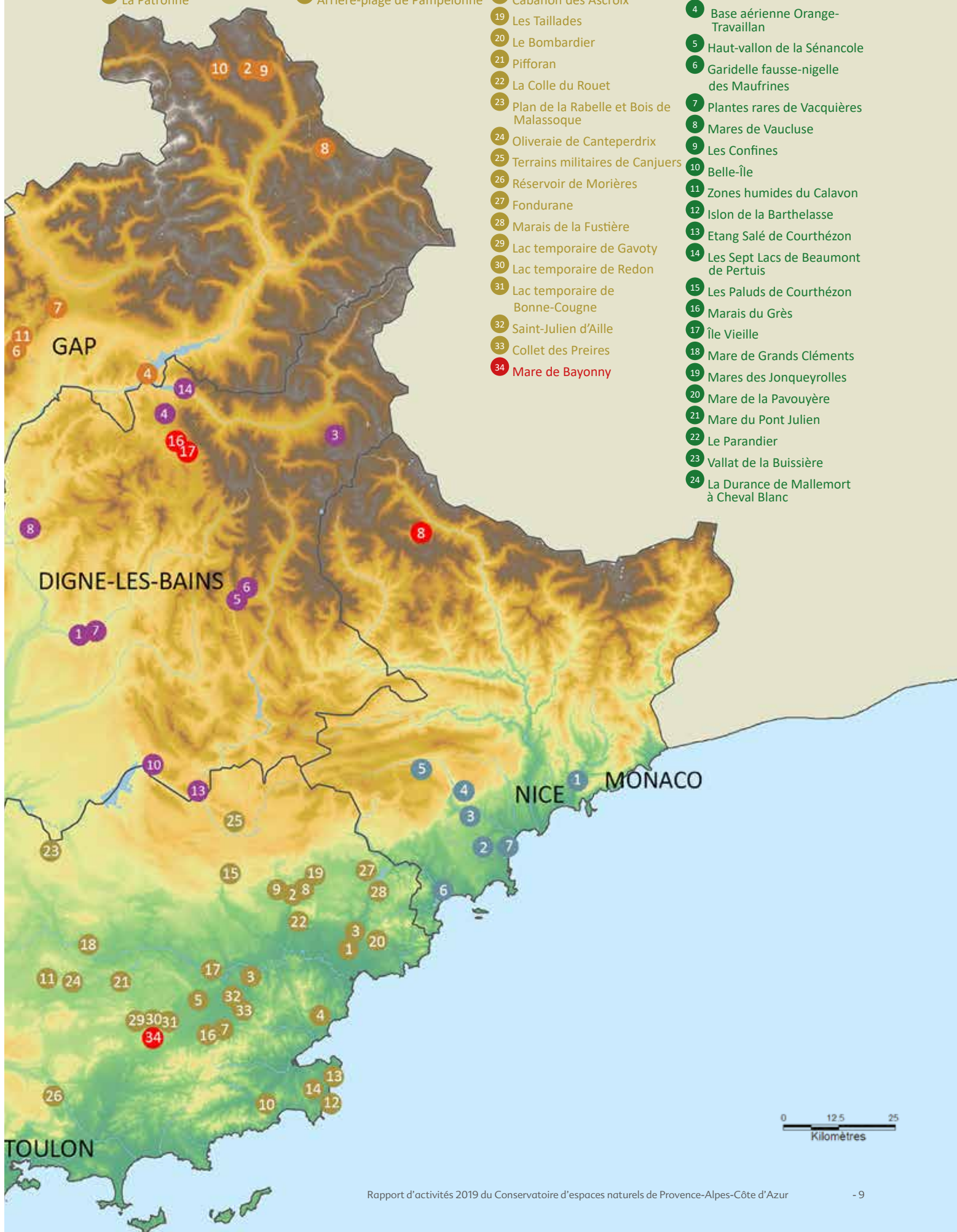
- 7 Ubac des Maures
- 8 Vallon de Joyeuse
- 9 La Grande Pinède
- 10 La Patronne

- 11 Cambarette
- 12 Cap Taillat
- 13 Cap Camarat
- 14 Arrière-plage de Pampelonne

- 15 Gorges de Châteaudouble
- 16 Bouchonnerie des Mayons
- 17 Ponts naturels d'Entraigues
- 18 Cabanon des Ascroix
- 19 Les Taillades
- 20 Le Bombardier
- 21 Pifforan
- 22 La Colle du Rouet
- 23 Plan de la Rabelle et Bois de Malassoque
- 24 Oliveraie de Cantepedrix
- 25 Terrains militaires de Canjuers
- 26 Réservoir de Morières
- 27 Fondurane
- 28 Marais de la Fustièrre
- 29 Lac temporaire de Gavoty
- 30 Lac temporaire de Redon
- 31 Lac temporaire de Bonne-Cougne
- 32 Saint-Julien d'Aille
- 33 Collet des Preires
- 34 Mare de Bayonny

VAUCLUSE

- 1 Colline de la Bruyère
- 2 Crousière
- 3 Vallon de Valescure
- 4 Base aérienne Orange-Travaillan
- 5 Haut-vallon de la Sénancole
- 6 Garidelle fausse-nigelle des Maufrines
- 7 Plantes rares de Vacquières
- 8 Mares de Vaucluse
- 9 Les Confines
- 10 Belle-île
- 11 Zones humides du Calavon
- 12 Isole de la Barthelasse
- 13 Etang Salé de Courthézon
- 14 Les Sept Lacs de Beaumont de Pertuis
- 15 Les Paluds de Courthézon
- 16 Marais du Grès
- 17 Île Vieille
- 18 Mare de Grands Cléments
- 19 Mares des Jonqueyrolles
- 20 Mare de la Pavouyère
- 21 Mare du Pont Julien
- 22 Le Parandier
- 23 Vallat de la Buissière
- 24 La Durance de Mallemort à Cheval Blanc



Sites en gestion

04 -Alpes-de-Haute-Provence



- Nouveaux sites en gestion en 2019

17 sites gérés, soit 852 ha protégés

Sommaire

Ecosystèmes forestiers

- Font de Mège* p.11
- Les Clos p.11

Milieus variés

- La Régente p.12
- Réserve naturelle régionale de Saint-Maurin p.12
- Propriété de Jansiac

Pelouses sèches

- Guègues p.13
- La Roche p.13

- Les Mourres de Forcalquier

Zones humides

- Adoux des Faïsses p.14
- Lac des Sagnes p.14
- Marais de Château-Garnier p.15
- Prairies de L'Enchrême p.16
- Vallon des Terres Pleines p.16
- Lac de Saint-Léger
- Prairies du Chaffaut
- Grande Sagne de Seyne
- Sagne de Saint-Pons

* Titres en gras : sites en gestion où le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est intervenu de manière significative en 2019

• Font de Mège

Contexte

Madame Brigitte Godard, représentante de l'association Thiglé, a fait don au Conservatoire de sa propriété de 14 ha du Bois de Font de Mège située au pied de la Montagne de Gache sur la commune d'Entrepierras (près de Sisteron). L'opération a pu être réalisée par l'intermédiaire du Fonds de dotation des Conservatoires d'espaces naturels. Cette donation garantit la préservation à long terme de cette forêt qui abrite notamment de vieux chênes porteurs de riche biodiversité. Le Conservatoire, en charge de la gestion écologique du site, travaille avec les autres propriétaires riverains à la préservation des vieux arbres et à une exploitation respectueuse de la forêt.

Surface : 14 ha
 Type(s) de milieu(x) : forêt (chênaie pubescente)
 Commune(s) : Entrepierras (04)
 Statut(s) réglementaire(s) : aucun
 Statut(s) foncier(s) : propriété du CEN
 Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Partenaire(s) : Association Thiglé, agriculteurs
 Intervention : depuis 2018
 Salarié(es) référent(es) : Lionel Quelin
 Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir



© Laura Granato - CEN PACA

Pose d'un piège à insectes saproxyliques avec les salariés de Biocoop Sisteron (04)

Actions en bref

La rédaction du plan de gestion sur dix ans a débuté en 2019. La propriété se compose en grande majorité d'une chênaie blanche *Quercus pubescens*, riche en vieux arbres sur pied ou morts, et en micro-habitats (cavités, fissures, écorces décollées). Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé des inventaires sur les coléoptères afin de mieux définir les enjeux. Deux espèces quasi menacées (NT) sur la Liste rouge européenne UICN ont été recensées : la Grande Cétoine *Cetonischema speciosissima* et *Elater ferrugineus*. Des enregistreurs à ultrasons (SM2) ont permis d'identifier huit espèces de chauves-souris dont le Petit Rhinolophe, le Murin de Natterer et le Murin à oreilles échancrées. Le site sera laissé en libre évolution, afin de préserver de manière pérenne les vieux arbres de la propriété avec l'ambition d'étendre cette libre évolution à l'ensemble du massif forestier. Une convention a été signée avec des éleveurs locaux pour la mise en place d'un pâturage bovin estival en sous-bois. Dans le cadre du partenariat avec le magasin Biocoop de Sisteron, une sortie nature a été organisée pour l'ensemble des salariés et leurs familles en mai 2019. Et à l'occasion du « Jour de la nuit », manifestation nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse, le Conservatoire a animé le 12 octobre une soirée d'observation des papillons de nuit à laquelle une trentaine de personnes ont assisté.

• Les Clos

Contexte

Ce site a été acquis par le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) dans le cadre des mesures compensatoires à la construction du projet ITER à Cadarache. D'une superficie de 169 ha sur la commune de Saint-Vincent-sur-Jabron, la propriété est subdivisée en deux entités aux influences provençales, inscrites dans un contexte supraméditerranéen, dominées par les landes, pelouses, boisements de chênes et quelques escarpements rocheux. A proximité des crêtes sommitales, quelques pelouses couvertes par la lavande occupent les replats et témoignent d'anciennes plantations utilisées pour la fabrication d'huile essentielle. L'intérêt patrimonial majeur de ce site réside dans la présence d'« arbres réservoirs de biodiversité » accueillant le Pique-Prune, insecte indicateur de biodiversité. Une convention-cadre pour la préservation du site a été signée en 2013 par le CEA, l'Office national des forêts (ONF), le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes Méditerranée (CERPAM), l'éleveur et la Commune. La propriété est soumise au régime forestier dont la gestion a été confiée, au travers d'une convention, à l'ONF et au Conservatoire. L'ONF, en tant qu'assistant à la maîtrise d'ouvrage, accompagne l'Agence ITER France (AIF) dans la démarche d'exécution des mesures compensatoires.

Actions en bref

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est associé à la réalisation de protocoles de suivis permettant de mesurer sur le long terme l'évolution de certaines communautés animales et de leurs habitats. En 2019, les suivis ont porté sur le Léopard ocellé, les communautés de lépidoptères diurnes et les oiseaux nicheurs.

Surface : 169 ha
 Type(s) de milieu(x) : vieux boisements de chênes pubescents, pelouses et habitats agro-pastoraux
 Commune(s) : Saint-Vincent-sur-Jabron (04)
 Statut(s) réglementaire(s) : aucun
 Statut(s) foncier(s) : propriété de l'Agence ITER France soumise au régime forestier
 Partenaire(s) : CEA, Agence ITER France, ONF, CERPAM, éleveur, commune de Saint-Vincent-sur-Jabron
 Intervention : depuis 2013
 Salarié(es) référent(es) : Laura Granato, Lionel Quelin
 Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir



© Lionel Quelin - CEN PACA

Site de suivi de l'évolution des habitats et des communautés de papillons et d'oiseaux

• La Régente

Contexte

Située dans la petite région naturelle des Baronnies et de la Vallée du Jabron, la propriété de La Régente se situe à cheval sur les communes de Saint-Vincent-sur-Jabron et de Noyers-sur-Jabron. Le site à la topographie variée se compose d'une végétation caractéristique de l'étage supraméditerranéen avec des landes à Genêt cendré et à buis et des boisements plus ou moins âgés de chênes pubescents. Une zone humide, présente dans un fond de vallon, est alimentée par plusieurs sources de versants. La propriété a été achetée en 2016 par la commune de Saint-Vincent-sur-Jabron (avec l'aide de la Région) dans le but de préserver les milieux naturels (zone humide et arbres matures) et d'installer une exploitation en agriculture biologique. La commune a confié au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur la gestion d'un tiers de cette propriété (33 ha) par bail emphytéotique de 99 ans : il s'agit des terrains présentant les plus gros enjeux écologiques avec la présence de boisements abritant le Pique-Prune *Osmoderma eremita* (insecte bio-indicateur de biodiversité) et de la zone humide. Un bail rural à clauses

environnementales permet de confier l'exploitation de ces terrains à une jeune éleveuse.

Actions en bref

L'éleveur présent à l'origine du projet ayant vendu la bergerie de La Plane pour se tourner vers de nouveaux horizons, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et la commune ont accueilli et accompagné l'installation de la nouvelle exploitante agricole en avril 2019. Celle-ci gère une exploitation chevrine avec transformation fromagère sur place. Le Lycée agricole de Carmejane est intervenu pour la deuxième année consécutive pour poursuivre les opérations de débroussaillage manuel dans la zone humide et les landes lors de deux journées de chantiers-écoles.



© Audrey Barbeiro - Bernardo

Installation d'une exploitation caprine sur le site de La Régente (04) en 2019

• Réserve naturelle régionale de Saint-Maurin

Contexte

Le site de Saint-Maurin, Espace naturel sensible du Département des Alpes-de-Haute-Provence, Site classé des « Gorges du Verdon », a été labellisé Réserve naturelle régionale en octobre 2009 par le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur. La principale justification de ce classement est la conservation des sources pétrifiantes composées de travertins, habitat très fragile et peu représenté en France. C'est aussi pour son caractère historique et son patrimoine archéologique que ce site est reconnu « Site remarquable ». Outre ses zones humides qui donnent à la Réserve de Saint-Maurin un caractère unique dans les Gorges du Verdon, le site se caractérise par une mosaïque de milieux : pelouses sèches, landes et fruticées, milieux forestiers et habitats rupestres dont la valeur paysagère est indéniable et qui contribuent à la grande diversité biologique de l'ensemble. Plusieurs espèces à forte valeur patrimoniale ou protégées sont présentes, de l'endémique Doradille du Verdon à la très rare Mannie rupestre, des colonies de Petit Rhinolophe dans les grottes à l'Azuré des orpins sur les dalles rocheuses, en passant par le discret Seps strié dans les pelouses sèches. Le site de Saint-Maurin tire donc son originalité de la combinaison de ses patrimoines naturel et archéologique.

Actions en bref

La « Mise en place d'un suivi de l'état de conservation des tufs », action du POIA Grands Lacs Alpains (cf. p.75) a fait l'objet, en 2019, d'une publication téléchargeable sur le site internet du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur : www.cen-paca.org. Ce guide méthodologique a été construit comme un outil pratique et opérationnel pour les gestionnaires souhaitant mieux comprendre le fonctionnement sur leurs sites des habitats de sources pétrifiantes, d'en évaluer l'état de conservation et de suivre leurs évolutions.

Les opérations d'ouverture du milieu du Pré de Saint-Maurin se sont poursuivies grâce à l'intervention de la classe de première « Gestion des milieux naturels et de la faune » du Lycée agricole de Carmejane.

Pour la deuxième année consécutive, la Maison des Gorges, le Parc naturel régional du Verdon et le Conservatoire ont organisé une formation thématique à l'attention des accompagnateurs en moyenne montagne

Surface : 33 ha
Type(s) de milieu(x) : zones humides, forêts et landes
Commune(s) : Saint-Vincent-sur-Jabron, Noyers-sur-Jabron (04)
Statut(s) réglementaire(s) : aucun
Statut(s) foncier(s) : terrain communal, un tiers sous bail emphytéotique (99 ans)
CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaire(s) : commune de Saint-Vincent-sur-Jabron, éleveuse chevrine
Intervention : depuis 2016
Salarié(es) référent(es) : Laura Granato
Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir

Surface : 27 ha
Type(s) de milieu(x) : zones humides, falaises, forêts
Commune(s) : La Palud-sur-Verdon (04)
Statut(s) réglementaire(s) : RNR, ENS 04, site Natura 2000, site classé
Statut(s) foncier(s) : commune de La Palud-sur-Verdon, ONF et EDF
Partenaire(s) : commune de La Palud-sur-Verdon et PNR Verdon (co-gestionnaires), CD 04, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, Fondation du patrimoine, EDF, Etat, ONCFS, Réserve géologique de Haute-Provence, Maison des Gorges
Intervention : depuis 2005
Salarié(es) référent(es) : Laura Granato
Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir



© Laura Granato - CEN PACA

Visite commentée de la Réserve de Saint-Maurin pour célébrer les 10 ans de son classement

et des guides détenteurs de l'agrément « Réserve naturelle régionale de Saint-Maurin » portant sur l'écologie et sur l'initiation à l'identification des papillons de jour.

En octobre 2019, la commune de La Palud-sur-Verdon, le Parc et le Conservatoire ont célébré les dix ans de création de la Réserve dans le cadre des Automnales de la commune. Les trois partenaires ont, à cette occasion, organisé une soirée conviviale de présentation et d'échanges sur les actions menées sur la Réserve avec la projection d'un film sur les chauves-souris et une visite commentée du site le lendemain. Plus de 60 personnes ont participé à l'évènement.

• Guègues

Contexte

En plein cœur des Gorges du Verdon, le site de Guègues se présente comme un îlot herbeux avec un ancien corps de ferme « perdu » au cœur du site des Gorges du Verdon. Abandonnée depuis le début du 20^e siècle, la ferme est révélatrice de l'occupation agricole ancienne des Gorges. En 2016, elle a fait l'objet de travaux de consolidation pour maintenir la dernière ferme de ce type dans les Gorges du Verdon. Alors que le territoire des Gorges est soumis à une intense fréquentation touristique, le site de Guègues, par sa situation en balcon et la difficulté de son accès, est peu fréquenté. La gestion de ce site s'oriente vers la préservation du paysage agro-pastoral historique, la conservation de la mosaïque d'habitats et le maintien d'une fréquentation soutenable.

Actions en bref

Dans le cadre des Automnales de La Palud-sur-Verdon, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, la commune de La Palud-sur-Verdon, le Conservatoire du littoral, le Parc naturel régional du Verdon et l'Office national des forêts ont organisé, en octobre 2019, un chantier participatif de débroussaillage. L'objectif était de préserver le paysage historique et d'améliorer la perception de ce terroir (restanques, puits, vieux arbres fruitiers, etc.) depuis les belvédères de la route des crêtes, à partir desquels sera mise en place l'information du public.



Chantier bénévole de débroussaillage sur le site de Guègues (04), octobre 2019

© Conservatoire du littoral

Surface : 2,28 ha
Type(s) de milieu(x) : pelouses calcicoles, milieux rupestres, milieux agro-pastoraux
Commune(s) : La Palud-sur-Verdon (04)
Statut(s) réglementaire(s) : site Natura 2000, site classé des Gorges du Verdon, ENS 04
Statut(s) fonciers(s) : propriétés du CDL, commune de La Palud-sur-Verdon
Partenaire(s) : CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, CD 04, CDL (délégation Lacs), commune de La Palud-sur-Verdon et PNR Verdon (co-gestionnaires)
Intervention : depuis 2013
Salarié(es) référent(es) : Laura Granato

• La Roche

Contexte

Le site de La Roche se situe sur le versant méridional du Grand Morgon, à l'entrée de la branche ubayenne du Lac de Serre-Ponçon. Il s'agit d'un ancien hameau où subsiste encore une ferme qui a été rénovée en 2016 par le Conservatoire du littoral pour maintenir le patrimoine bâti, offrir un logement au berger lors du pâturage d'intersaison, développer l'accueil de randonneurs et conserver une colonie reproductrice de Petit Rhinolophe. Au carrefour des influences climatiques méditerranéennes et montagnardes, le site de La Roche présente une riche biodiversité avec plusieurs espèces patrimoniales : l'Inule de deux formes, plante protégée au niveau national, le Genévrier thurifère, le Lézard ocellé, l'Isabelle de France, etc.

Actions en bref

En 2019, la commune de Lauzet-Ubaye a rétrocédé au Conservatoire du littoral une trentaine d'hectares incluant la ruine annexe à la ferme, portant à près de 57 ha cette propriété gérée par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Une rencontre conviviale avec l'ensemble des acteurs et des partenaires (Commune, éleveur, société de chasse, animatrices Natura 2000, SMADESEP, Pays Sud, etc.) a été organisée sur le site afin d'échanger sur les projets concrétisés et à construire, notamment dans la perspective du renouvellement du plan de gestion en 2020. Une randonnée naturaliste a rassemblé 23 personnes, dont les accompagnateurs partenaires du projet d'accueil d'abri-bivouac. Le premier chantier participatif de débroussaillage et de création d'une mare a été annulé à cause des mauvaises conditions météorologiques. L'ancien chemin rural d'accès à la ferme a été « nettoyé » grâce à l'investissement régulier tout au long de l'année de Stéphane Lucas, conservateur bénévole du site. La convention de mise à disposition temporaire à titre expérimental de la ferme de La Roche pour l'accueil des groupes accompagnés a été signée en 2019 et pour la première année du projet, ce sont près de 150 personnes qui ont été reçues.

Dans le cadre du programme POIA « Grands Lacs Alpains » (cf. p.75), le suivi des cortèges floristiques et entomologiques en lien avec les pratiques pastorales a fait l'objet d'une publication, « Orthoptères et papillons de jour : évaluer les effets du pâturage et du changement climatique », téléchargeable sur le site internet : www.cen-paca.org.



Randonnée naturaliste organisée en juin 2019 sur le site de La Roche, Le Lauzet-Ubaye (04)

© Williams Gillot

Surface : 57 ha
Type(s) de milieu(x) : pelouses et landes subalpines, milieux agro-pastoraux
Commune(s) : Le Lauzet-Ubaye (04)
Statut(s) réglementaire(s) : aucun
Statut(s) fonciers(s) : propriétés du CDL, commune du Lauzet-Ubaye
Partenaire(s) : CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, CD 04, CDL, commune du Lauzet-Ubaye, éleveur ovin, Pays Sud, SMADESEP
Intervention : depuis 2012
Salarié(es) référent(es) : Laura Granato
Conservateur(trice) bénévole : Stéphane Lucas

Adoux des Faïsses

Contexte

D'une longueur de 2 km, l'Adoux des Faïsses se situe dans le lit majeur de la Bléone. Ce petit affluent se jette dans la Bléone en amont de sa confluence avec Les Duyes. Il est alimenté par des sources provenant de la nappe d'accompagnement de la Bléone. Les caractéristiques morphologiques et hydrologiques de ces milieux leur confèrent un intérêt biologique certain, particulièrement pour la faune piscicole, qui y trouve des zones de frayères privilégiées, et d'autres espèces aquatiques en cas de crue. Les adoux évoluent au gré de la dynamique naturelle du cours d'eau et peuvent disparaître comme réapparaître en fonction de l'évolution de la morphologie du lit. L'acquisition de quelques mètres du linéaire constitue un point de départ pour développer un projet global de conservation de l'adoux et de son espace de bon fonctionnement dans les années à venir.

Actions en bref

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a poursuivi le travail d'animation territoriale avec le Syndicat mixte d'aménagement de la Bléone (SMAB), afin de faire émerger des travaux de déconnexion hydrologique de l'adoux via un canal agricole. Un pré-projet a été présenté à la commune de Mallemoisson. Un bureau d'étude spécialisé sera commandité en 2020 pour évaluer techniquement et financièrement le projet. Il poursuivra la recherche de financements (Agence de l'eau, Région, Département, mécénat privé, etc.).

Avec le soutien technique du service eau de la Direction départementale des territoires des Alpes-de-Haute-Provence, le Conservatoire a mené deux campagnes de jaugeage sur trois points de suivi pour évaluer la contribution du canal agricole au débit de l'adoux, dans la perspective de travaux de restauration en complément des données collectées par la Maison régionale de l'eau dans le cadre de l'étude de caractérisation des adoux (cf. p.61). Les premières données confirment que le canal contribue de manière significative au débit de l'adoux et au réchauffement de l'eau. Le réseau Castor de l'Office français de la biodiversité (OFB ex. ONCFS) a été sollicité pour préciser le statut de l'occupation de l'espèce sur le site.

Surface : 5 ha
Type(s) de milieu(x) : zones humides, forêt alluviale et bande active d'une rivière en tresse
Commune(s) : Mallemoisson (04)
Statut(s) réglementaire(s) : APPB
Statut(s) foncier(s) : propriété du CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaire(s) : AERMC, commune de Mallemoisson, SMAB, AAPPMA « La Bléone », Fédération de pêche 04, CD 04, AFB, ONCFS, CA 04
Intervention : depuis 2015
Salarié(es) référent(es) : Laura Granato, Lionel Quelin
Conservateur(trice) bénévole : Patrice Van Oye



© Laura Granato - CEN PACA

Adoux des Faïsses à Mallemoisson (04)

Lac des Sagnes

Contexte

Le Lac des Sagnes est une zone humide située en queue d'une retenue artificielle créée dans les années 1960 pour l'irrigation, à cheval sur les communes de Thorame-Basse et de Thorame-Haute. Très varié, le site se compose de prairies humides, de bas-marais et d'une vaste roselière en fond de vallée. De nombreuses sources de versants alimentent cette zone humide qui donne naissance au cours d'eau du Riou Tort. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur travaille depuis plusieurs années sur un projet de restauration de son fonctionnement hydrologique. En 2018, le Conservatoire a rédigé le premier plan de gestion dans le cadre du Contrat de rivière du Verdon, coordonné par le Parc naturel régional du Verdon. Ce travail a notamment permis de déterminer qu'un fossé drainant abaisse la nappe alluviale et concourt à l'assèchement de la zone humide. Ce projet de restauration s'inscrit dans un projet global portant sur la conservation des zones humides à l'échelle de la vallée du Riou Tort (cf. p.77).

Surface : 14 ha
Type(s) de milieu(x) : zones humides
Commune(s) : Thorame-Basse (04)
Statut(s) réglementaire(s) : aucun
Statut(s) foncier(s) : propriétés communales et privées
Partenaire(s) : commune de Thorame-Basse, PNR Verdon, AERMC
Intervention : depuis 2018
Salarié(es) référent(es) : Laura Granato, Lionel Quelin
Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir



© Laura Granato - CEN PACA

Zone humide de la retenue du Lac des Sagnes à Thorame-Basse (04)

Actions en bref

Une convention de gestion a été conclue entre la commune de Thorame-Basse et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur sur les parcelles en propriétés communales représentant une surface de 14 ha. Le Conservatoire a installé un piézomètre et prévoit la mise en place des suivis RhôMéo dans l'objectif de disposer d'un état des lieux et d'évaluer les effets des futurs travaux de restauration.

• Marais de Château-Garnier

Contexte

Le Marais de Château-Garnier est constitué de plusieurs petites zones humides, bas marais, prairies humides à molinie et roselière, jouxtant un ruisseau, le Riou Tort, et son ancien méandre. Ce marais constitue également un des rares sites connus des Alpes-de-Haute-Provence abritant l'Azuré de la sanguisorbe, papillon protégé et en danger en France, dont il abrite une des principales populations du département et qui fait l'objet d'un suivi depuis le début des années 2000. Depuis plusieurs années, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur encourage localement un projet pour la restauration du fonctionnement hydrologique du Riou Tort et des zones humides. Le plan de gestion stratégique des zones humides de la Plaine de Thorame rédigé par le Conservatoire en 2017 a identifié le Marais de Château-Garnier comme la zone humide la plus dégradée parmi d'autres secteurs à restaurer. Désormais, le projet de restauration hydrologique du site est inclus dans un projet plus global portant sur la conservation des zones humides à l'échelle de la vallée du Riou Tort (cf. p.77).

Surface : 14 ha
 Type(s) de milieu(x) : zones humides
 Commune(s) : Thorame-Basse (04)
 Statut(s) réglementaire(s) : ENS 04
 Statut(s) foncier(s) : propriétés privées et communales
 Partenaire(s) : CD 04, propriétaires, commune de Thorame-Basse, association Proserpine, SAFER, PNR Verdon, AERMC, centre équestre de Thorame-Basse, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Intervention : depuis 2004
 Salarié(es) référent(es) : Laura Granato
 Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir

Actions en bref

Pour la quinzième année consécutive, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé quatre passages entre le 15 juillet et le 8 août 2019. En 2019, 60 individus d'Azuré de la Sanguisorbe *Phengaris teleius* ont été comptabilisés, 58 individus (13 femelles et 45 mâles) dans la zone nord et seulement 2 individus (une femelle et un mâle) sur la zone sud. Pour rappel, aucun individu n'avait été observé dans le sud du marais en 2018. Bien que le pâturage automnal équin perdure, la prairie humide à Grande sanguisorbe *Sanguisorba officinalis* est en nette régression dans cette partie du marais au profit de la roselière.



Vue sur le Marais de Château-Garnier, à Thorame-Basse (04)

© Laura Granato - CEN PACA

• Prairies de l'Enchrême

Contexte

Ce site se situe dans une petite vallée de Haute-Provence et correspond à de vastes ensembles de prairies situés de part et d'autre de l'Enchrême, petite rivière qui prend sa source au pied du Luberon, et qui coule d'est en ouest pour se jeter dans le Calavon, un peu en aval de Céreste. L'ambiance de ce fond de vallée crée un microclimat et des conditions pédologiques propices au développement d'habitats frais et humides originaux pour cette région. Ces prairies, situées en tête de bassin versant, jouent un rôle important vis-à-vis du fonctionnement du Calavon, marqué par des événements hydrologiques très contrastés (étiages sévères et crues parfois violentes). L'activité agricole est essentiellement tournée vers l'élevage et la production de fourrage sur des prairies naturelles. Toutefois, le Plan de gestion des prairies et gorges de l'Enchrême (Jérôme Brichard et Nicolas Fuento, 2016, Parc naturel régional du Luberon) estime une perte de surfaces en prairies de moitié depuis 1944 (de 300 ha en 1944 à 156 ha actuellement), du fait de la mise en culture. En tant qu'animateur du site Natura 2000 et du SAGE Calavon, le Parc naturel régional du Luberon est fortement investi dans la préservation de la fonctionnalité de la rivière et de ses milieux annexes. Il fait appel au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour porter une politique volontariste et partenariale de maîtrise du foncier. Des partenariats ont ainsi été construits avec la SAFER et les communes de Céreste et de Reillanne au travers d'une Convention d'intervention foncière (CIF), afin de mettre en place une veille foncière et une politique de co-acquisition entre les communes et le Conservatoire sur un périmètre d'environ 140 ha. Ce partenariat est soutenu financièrement par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, dans le cadre de son 10^e programme d'intervention (2013-2018).

Surface : 7,1763 ha en copropriété avec les communes de Céreste et Reillanne
 Type(s) de milieu(x) : zones humides
 Commune(s) : Céreste, Reillanne (04)
 Statut(s) réglementaire(s) : aucun
 Statut(s) foncier(s) : convention d'intervention foncière sur les communes de Céreste et Reillanne, copropriété CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur/commune de Céreste
 Partenaire(s) : AERMC, CD 04, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, communes de Céreste et Reillanne, PNR Luberon, SAFER, agriculteurs, Syndicat de rivière Calavon-Coulon
 Intervention : depuis 2015
 Salarié(es) référent(es) : Lionel Quelin
 Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir



© Héloïse Vanderpert - CEN PACA

Prospection dans les Prairies de l'Enchrême (04)

Actions en bref

Des acquisitions de parcelles ont été concrétisées sur le secteur en 2019. Un bilan des Conventions d'intervention foncière (CIF) a également été réalisé et décision a été prise de les renouveler sur les deux communes de Céreste et de Reillanne. L'enjeu de restauration morphologique du cours d'eau Enchrême a été réaffirmé comme élément important de la fonctionnalité hydrologique des prairies attenantes. L'enfoncement de ce ruisseau conduit en effet à leur assèchement. Les possibilités de restauration seront étudiées par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Syndicat de rivière Calavon-Coulon et le Parc naturel régional du Luberon. La réalisation d'une vidéo de communication est également à l'étude.

• Vallon des Terres Pleines

Contexte

Cet alpage de l'étage subalpin est situé dans la vallée de l'Ubaye. Il comprend un réseau important de sources donnant naissance à un complexe marécageux dans le fond du vallon où court le torrent des Terres Pleines. Ses versants sont occupés par de vastes prairies appelées « queyrellins » (prairies dominées par la Fétuque paniculée). Les habitats tourbeux sont particulièrement remarquables, ils abritent notamment l'Herbe de bison, le Scirpe nain et le Jonc arctique. Les principaux objectifs de conservation portent sur la préservation des zones humides et sur la gestion des prairies à Fétuque paniculée par le pâturage et la fauche.

Surface : 185 ha
 Type(s) de milieu(x) : pelouses subalpines, zones humides
 Commune(s) : Jausiers et Enchastrayes (04)
 Statut(s) réglementaire(s) : zone d'adhésion du PN Mercantour, site Natura 2000
 Statut(s) foncier(s) : propriété privée
 Partenaire(s) : CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, propriétaires, éleveurs, bergers, PN Mercantour, Communauté de communes Vallée de l'Ubaye - Serre-Ponçon (animatrice du site Natura 2000)
 Intervention : depuis 2007
 Salarié(es) référent(es) : Laura Granato, Lionel Quelin
 Conservateur(trice) bénévole : Guy Rebattu



© Laura Granato - CEN PACA

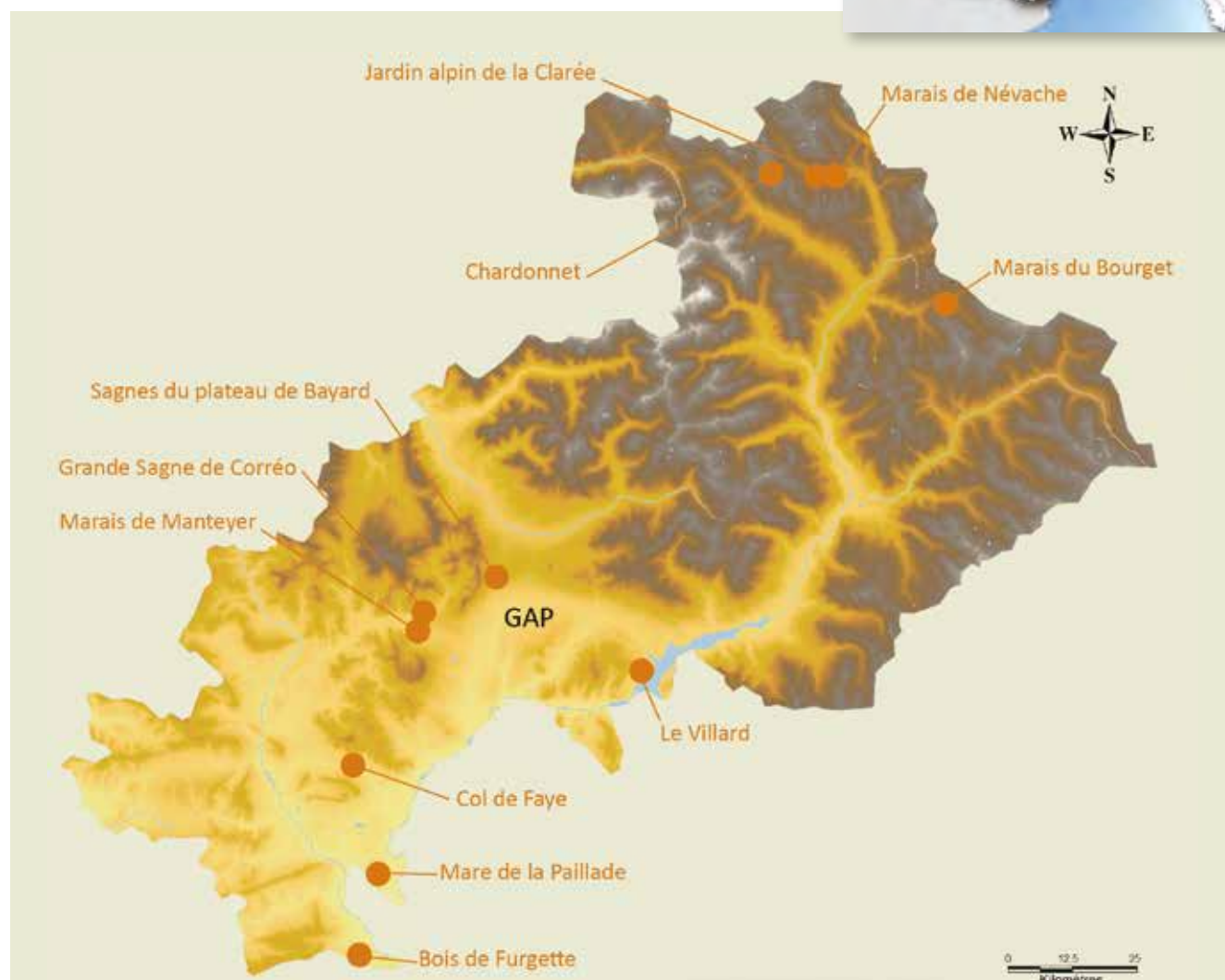
Vallon des Terres Pleines (04)

Actions en bref

Pour la deuxième année consécutive, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec l'appui des bergers et l'accord du groupement des éleveurs, a équipé trois brebis de balises GPS. En 2018, quatre brebis et deux ânes avaient ainsi été équipés avec un montage « maison » (balises GPS sur collier de chiens ou accroché au licol pour les ânes). En 2019, l'expérimentation a été reconduite pour couvrir l'ensemble de la durée d'estive (de juillet à octobre) sur trois brebis. Cette expérimentation vise à préciser l'utilisation du vallon par le troupeau et à tenter de mieux la confronter au suivi de la dynamique de la Fétuque paniculée. Ce suivi peut s'avérer utile aux gestionnaires pour les diagnostics pastoraux et pour le suivi des éventuels changements stratégiques de conduite du troupeau en lien avec les conditions météorologiques, la prédation, etc.

Sites en gestion

05 - Hautes-Alpes



12 sites gérés, soit 624 ha protégés

Sommaire

Ecosystèmes forestiers

- Bois de Furgette

Milieux variés

- Jardin alpin de la Clarée

Pelouses sèches

- Col de Faye* p.18
- Le Villard p.18

Zones humides

- Mare de la Paillade p.18
- Sagnes du plateau de Bayard p.19
- Tourbières du Briançonnais - Marais de Névache p.19
- Chardonnet
- Grande Sagne de Corréo
- Marais de Manteyer
- Tourbières du Briançonnais - Marais du Bourget

* Titres en gras : sites en gestion où le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est intervenu de manière significative en 2019

• Col de Faye

Contexte

Reliant les montagnes de Saint-Genis et d'Aujourd, ce site est constitué de bois (chênaies et hêtraies) et de pelouses (30 ha), de ravines marneuses et de falaises calcaires. L'enjeu majeur est lié à la présence de stations de la Serratule à feuille de chanvre d'eau, espèce protégée en France et en Europe, ainsi qu'à une riche entomofaune (insectes) : Pique-prune, Rosalie des Alpes...



© Lionel Quelin - CEN PACA

Col de Faye (05), vue sur les pelouses et coupes forestières

Actions en bref

Les deux premiers plans de gestion de la propriété dite du « Col de Faye » avaient été établis pour les périodes 2002-2007 et 2009-2013 (prolongé jusqu'en 2019). Depuis le premier plan de gestion, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a mené d'importantes opérations de restauration afin de contenir la fermeture des pelouses par les pins. Le pâturage ovin permet également une gestion durable de ces milieux. Cette grande propriété, essentiellement forestière, fait l'objet d'une exploitation sylvicole dans le cadre d'un plan simple de gestion. Le plan de gestion est en cours de révision afin d'évaluer les actions de gestion et de suivi menées par le Conservatoire au cours de la période 2009-2019, et de faire le point sur les autres usages et leurs impacts éventuels sur la biodiversité.

Surface : 562 ha
Type(s) de milieu(x) : pelouses et forêts
Commune(s) : Ventavon et Savournon (05)
Statut(s) réglementaire(s) : site Natura 2000 pour partie
Statut(s) foncier(s) : terrains privés en convention CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaire(s) : propriétaires, CBNA
Intervention : depuis 2001
Salarier(es) référent(es) : Lionel Quelin
Conservateur(trice) bénévole : Pierre Commenville

• Le Villard



© Laura Granato - CEN PACA

Suivis entomologiques sur le site du Villard, Le Rousset (05)

Contexte

Le site du Villard est une propriété du Conservatoire du littoral, gérée par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et située sur les rives du Lac de Serre-Ponçon. Ce site est constitué de milieux agropastoraux de moyenne montagne préservés qui alternent avec des boisements diversifiés (pins, hêtres, feuillus divers) et des prairies naturelles ou cultivées. Les enjeux biologiques sont bien moins connus que sur le site (proche) de La Roche, et les connaissances seraient à améliorer. Les objectifs de gestion sont liés au maintien des milieux ouverts.

Actions en bref

Dans le cadre du programme POIA « Grands Lacs Alpains » (cf. p.75), le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé une publication sur le suivi des cortèges floristiques et entomologiques en lien avec les pratiques pastorales : « Orthoptères et papillons de jour : évaluer les effets du pâturage et du changement climatique », disponible sur le site internet du Conservatoire : www.cen-paca.org.

Surface : 22 ha environ
Type(s) de milieu(x) : pelouses et landes, chênaies et pinèdes
Commune(s) : Le Rousset (05)
Statut(s) foncier(s) : propriété du CDL
Statut(s) réglementaire(s) : aucun
Partenaire(s) : CDL (délégation Lacs), commune du Rousset, éleveur
Intervention : depuis 2012
Salarier(es) référent(es) : Laura Granato
Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir

• Mare de la Paillade

Contexte

La mare de la Paillade accueille un étonnant cortège d'espèces de milieux temporairement humides, d'affinités méditerranéennes, au contact d'espèces d'affinités plus septentrionales. Ce site accueille ainsi l'unique station des Hautes-Alpes de plusieurs espèces, dont la Violette naine. Les principaux objectifs de gestion sont de concilier les usages pastoraux avec la conservation de la flore et de la faune, et de maintenir le milieu ouvert.

Actions en bref

Après treize ans de suivi des surfaces en eau et six ans de suivi piézométrique, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé une

Surface totale : 2,5 ha
Type(s) de milieu(x) : zones humides
Commune(s) : Le Poët (05)
Statut(s) réglementaire(s) : ENS 05
Statut(s) foncier(s) : terrains privés, convention entre l'exploitant agricole et le CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur sur 1 ha
Partenaire(s) : CD 05, AERMC, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, agriculteur, CBNA
Intervention : depuis 2004
Salarier(es) référent(es) : Lionel Quelin
Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir

synthèse afin de rendre compte de la fréquence, de la durée et de l'extension des surfaces en eau. Pour mémoire, ce site fait également l'objet de suivis floristiques d'espèces patrimoniales et notamment de la Violette naine dans le cadre du protocole « Réseau de conservation Alpes-Ain » animé par le Conservatoire botanique national alpin. La mise en eau de la mare se fait en hiver ou au printemps, mais elle est très variable d'une année sur l'autre en fonction de l'importance des précipitations. Même les « bonnes années », la diminution de la surface en eau se produit brusquement en juin. A partir de juillet, la mare est à sec. La superficie maximale de mise en eau a été d'environ 2,5 ha en 2014 et 2018.



Mare de La Paillade en eau, Le Poët (05), mars 2018

© Héloïse Vanderpeert - CEN PACA

• Sagnes du plateau de Bayard

Contexte

Ce complexe de zones humides, à cheval entre Alpes du sud et Alpes du nord, abrite une flore et une faune d'une grande originalité : Azuré de la sanguisorbe, Rubanier nain, Choin ferrugineux, Gentiane pneumonanthe, etc. Les objectifs du plan de gestion sont la sensibilisation des acteurs, afin de préserver le bon état de ces milieux, de travailler avec les éleveurs sur les modalités de pâturage et de sensibiliser le grand public. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur intervient ainsi sur les zones humides du plateau de Bayard depuis 2001, au travers d'une convention signée avec la commune de Saint-Laurent-

du-Cros sur la Sagne

de Canne. Actuellement, la zone d'intervention comprend cinq zones humides pour une surface totale d'environ 40 ha représentant : trois conventions de gestion avec des propriétaires ; 1,4 ha en propriété ; des partenariats avec quatre agriculteurs et groupements d'agriculteurs.



Panneaux directionnels du « Sentier des Sagnes » sur le plateau de Bayard (05)

© Lionel Quelin - CEN PACA

Actions en bref

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est porté candidat sur une vente de parcelles de zones humides par la SAFER, mais n'a pas été attributaire.

Le Conservatoire a travaillé également à l'élaboration de nouveaux panneaux pour le sentier des Sagnes.

• Tourbières du Briançonnais : Marais de Névache

Contexte

Le marais de Névache se situe dans la partie moyenne de la vallée de la Clarée. C'est une des plus grandes zones de marais tourbeux des Hautes-Alpes, comprenant un complexe de bas marais, de prairies humides et de fourrés de saules de l'étage montagnard. L'objectif principal pour le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est d'accompagner les acteurs locaux, afin de leur faire prendre conscience de l'importance des marais de Névache d'un point de vue patrimonial mais également du point de vue des services rendus.



Marais de Névache (05)

© Laura Granato - CEN PACA

Surface : 30 ha
 Type(s) de milieu(x) : zones humides
 Surface en propriété CEN PACA : 0,8 ha
 Commune(s) : Névache (05)
 Statut(s) réglementaire(s) : site classé, ENS 05, site Natura 2000
 Statut(s) foncier(s) : terrains privés sans convention, terrains privés en convention CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur et propriété de la commune de Névache, propriété CEN PACA
 Partenaire(s) : AERMC, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, commune de Névache, CD 05, éleveurs
 Intervention : depuis 1998
 Salarié(es) référent(es) : Lionel Quelin
 Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir

Actions en bref

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a apporté sa contribution pour le Plan local d'urbanisme de Névache en proposant des recommandations sur la réglementation à mettre en œuvre. Elles portent sur un rappel des enjeux écologiques et hydrologiques de préservation du marais et sur les points de règlements nécessaires à la préservation de la richesse et de la fonctionnalité de ce site.

Sites en gestion

06 - Alpes-Maritimes



- Nouveaux sites en gestion en 2019

8 sites gérés, soit 1220 ha protégés

Sommaire

Ecosystèmes forestiers

- **Domaine du Mont-Gros (Observatoire de la Côte d'Azur)*** p.21
- **Site à orchidées de Sophia-Antipolis** p.21

Gîte à chiroptères

- **La Baume-Granet** p.22

Pelouses sèches

- **Domaine des Courmettes** p.22
- **Plateau de Calern** p.22

Zones humides

- **Aéroport Cannes-Mandelieu** p.23
- **Prairies humides de la Brague à Antibes** p.23

Ecosystèmes montagnards

- **Mesures compensatoires d'Auron**

*Titres en gras : sites en gestion où le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est intervenu de manière significative en 2019

• Domaine du Mont-Gros (Observatoire de la Côte d'Azur)

Contexte

Ce site d'observation astronomique, qui surplombe la ville de Nice, offre une mosaïque de milieux (pelouses sommitales, oliveraie et milieu forestier) abritant quelques espèces végétales endémiques ou en limite de répartition (orchidées, caroubier). Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur intervient sur le site depuis 1989, en concertation avec l'Observatoire de la Côte d'Azur pour la préservation du patrimoine naturel, et notamment des orchidées.



Zygaena erythrus (Hübner, [1806]) sur le plateau sommital du Mont-Gros, à La Trinité (06)

© Nicole Guyot

Actions en bref

Lors d'un suivi naturaliste réalisé en juin 2019, cinq nouvelles espèces ont été découvertes sur le site, dont deux coléoptères et deux papillons, telles que la *Zygène rubiconde*, et un oiseau, le *Gobemouche noir*.

Le protocole annuel de suivi des orchidées et leurs mises en défens se sont poursuivis en 2019 avec l'aide de Nicole Guyot, conservatrice bénévole du site. Malgré un débroussaillage tardif sur les stations à enjeux, les rosettes (feuilles des orchidées) étaient, de manière générale, plus petites que les années précédentes. Cela peut s'expliquer par les conditions de sécheresse prononcée du site. Les observations sont aussi présentées aux citoyens lors des visites guidées encadrées par l'Observatoire de la Côte d'Azur pour les sensibiliser aux impacts des changements globaux.

Surface : 36 ha
Type(s) de milieu(x) : forêt de charme-houblon, pinède à Pin d'Alep, oliveraie, lande arbustive, noyau siliceux à châtaignier
Commune(s) : La Trinité, Nice (06)
Statut(s) réglementaire(s) : site Natura 2000 « Corniche de la Riviera »
Statut(s) foncier(s) : terrain privé en convention CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaire(s) : Observatoire de la Côte d'Azur, communes de Nice et de La Trinité, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur
Intervention : depuis 1989
Salarié(es) référent(es) : Anaïs Syx
Conservateur(trice) bénévole : Nicole Guyot

• Site à orchidées de Sophia-Antipolis



Ophrys fausse bécasse *Ophrys pseudoscolopax* présente sur le site à orchidées de Sophia-Antipolis (06)

© Francine Bégou-Pierini

Contexte

Situé au cœur de la technopole azurienne, le site de Sophia-Antipolis abrite au moins 24 espèces d'orchidées, dont certaines sont rares et/ou protégées. Elles font l'objet d'un suivi et d'une gestion par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Surface : 12 ha
Type(s) de milieu(x) : forêt mixte de Pin d'Alep et de Chêne vert à sous bois inexistant, pelouse sèche
Commune(s) : Biot, Valbonne (06)
Statut(s) réglementaire(s) : aucun
Statut(s) foncier(s) : terrains privés en convention CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaire(s) : Bayer Cropscience, Pitch Promotion, WellJob, Biot, Valbonne, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur
Intervention : depuis 2002
Salarié(es) référent(es) : Anaïs Syx
Conservateur(trice) bénévole : Francine Bégou-Pierini

Actions en bref

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a élaboré un nouveau plan de gestion pour une période de cinq ans. Ce fut l'occasion de poser des enregistreurs acoustiques pour identifier les chauves-souris fréquentant le site : dix espèces ont été contactées. Le suivi annuel des orchidées a été effectué avec le soutien de Francine Bégou-Pierini, conservatrice bénévole. Le Conservatoire travaille en concertation avec les propriétaires du site, afin de respecter les intérêts écologiques, historiques et archéologiques et de les accompagner dans leurs projets d'aménagement et dans la préservation des orchidées patrimoniales du site. Le Conservatoire a également organisé, en octobre 2019, un chantier d'arrachage du *Mimosa d'hiver*, une espèce exotique envahissante.

• La Baume-Granet

Contexte

La cavité de la Baume-Granet est utilisée comme gîte d'hibernation et de transit par une colonie de Minoptère de Schreibers, espèce protégée au niveau national et d'intérêt communautaire. Cette colonie représente un enjeu majeur au niveau régional. On y trouve également le Petit Rhinolophe, autre espèce de chauve-souris cavernicole. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur effectue le suivi de la colonie par convention de gestion avec les propriétaires des lieux.



© Leslie Motta - CEN PACA

Minoptère de Schreibers en transit automnal

Alpes-Côte d'Azur effectue le suivi de la colonie par convention de gestion avec les propriétaires des lieux.

Actions en bref

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a renouvelé le suivi de la colonie à Minoptère de Schreibers en 2019, permettant d'identifier le nombre d'individus composant la colonie aux différentes périodes de présence de l'espèce, hormis durant la période d'hibernation. Les effectifs sont en baisse régulière pour les transits automnal et printanier (environ moins d'une centaine d'individus), tout comme pour la période d'hibernation.

Type(s) de milieu(x) : cavité
Commune(s) : Roquefort-les-Pins (06)
Statut(s) réglementaire(s) : aucun
Statut(s) foncier(s) : terrain privé en convention CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaire(s) : CD 06, GCP, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur
Intervention : depuis 2013
Salarier(es) référent(es) : Anaïs Syx, Perrine Laffargue, Géraldine Kapfer
Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir

• Domaine des Courmettes

Contexte

Surnommé « Balcon de la Méditerranée » en raison de sa position privilégiée entre mer et montagne, le domaine des Courmettes offre une grande diversité de milieux, des pelouses semi-sèches et prairies mésophiles aux forêts d'ubac à Charme-houblon, en passant par un ensemble de mares et prairies hygrophiles. Cette diversité permet l'accueil d'une grande richesse tant floristique (Ancolie de Bertoloni, Chrysanthème de Burnat, Ophrys de Bertoloni, Primevère marginée) que faunistique (Rosalie des Alpes, Carabe de Solier, Alexanor, Lézard ocellé, etc.).



© Flora Dargelès

Mare temporaire du domaine des Courmettes, Tourrettes-sur-Loup (06)

Alpes-Côte d'Azur effectue le suivi de la colonie par convention de gestion avec les propriétaires des lieux.

Actions en bref

En tant que partenaire d'A ROCHA dans la gestion des Courmettes, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a apporté son expertise scientifique pour la prise en compte et l'entretien des mares temporaires du site. Ces mares tendent à se fermer naturellement, et donc à régresser. Or, ces milieux aquatiques abritent de nombreuses espèces patrimoniales dont l'ensemble écosystémique présente une richesse et une diversité majeure pour la biodiversité !

Surface : 600 ha
Type(s) de milieu(x) : pelouse calcicole sèche, prairie humide, dépôt de travertin, cascade, yeuseraie, forêt de Charme-houblon, éboulis calcaire, falaise
Commune(s) : Tourrettes-sur-Loup (06)
Statut(s) réglementaire(s) : aucun
Statut(s) foncier(s) : terrains privés A ROCHA
Partenaire(s) : A ROCHA, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, ANNAM
Intervention : depuis 1989
Salarier(es) référent(es) : Anaïs Syx
Conservateur(trice) bénévole : Henri Spini

• Plateau de Calern

Contexte

Le Plateau de Calern, vaste plateau karstique, présente des habitats de pelouses calcicoles, pour certaines protégées au niveau européen, et des espèces patrimoniales remarquables de faune (Vipère d'Orsini, Criquet hérissé) et de flore (Cytise d'Ardoine, Gagée des rochers, Gagée des champs, Lis martagon, Primevère marginée...).



© Annie Spini

L'équipe du CEN PACA à la « Nuit des coupoles ouvertes » sur le Plateau de Calern (06), 6 juillet 2019

Actions en bref

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a présenté le plan de gestion réalisé en 2018 en comité de suivi aux partenaires et acteurs du site de Calern. Ainsi, en tant que partenaire de l'Observatoire de la Côte d'Azur dans la gestion du site,

Surface : 450 ha
Type(s) de milieu(x) : pelouse calcicole sèche et semi-sèche, pinède à Pin sylvestre, lapiaz, avens, groupement de tilleuls
Commune(s) : Caussols, Cipières (06)
Statut(s) réglementaire(s) : aucun
Statut(s) foncier(s) : terrains privés en convention CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur, propriété CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur, copropriété CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur et commune de Cipières
Partenaire(s) : Observatoire de la Côte d'Azur, commune de Cipières, CD 06, association « Troglorites », fondation Petzl, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur
Intervention : depuis 1989
Salarier(es) référent(es) : Anaïs Syx
Conservateur(trice) bénévole : Guillaume Labeyrie

Le Conservatoire a apporté son expertise de gestion dans la réflexion sur la pratique de diverses activités telles que le pâturage ou la cueillette de la lavande. Guillaume Labeyrie, naturaliste, photographe et conservateur bénévole du site, a de nouveau observé cette année la floraison des orchidées. Le Conservatoire a également contribué aux échanges relatifs à l'organisation événementielle de la « Nuit des coupes ouvertes », qui a eu lieu en juillet 2019, pour la prise en compte des enjeux environnementaux, tels les reptiles présents sur le site.

• Aéroport Cannes-Mandelieu



L'Alpiste aquatique sur les berges de la frayère, aéroport de Cannes-Mandelieu (06)

© Leslie Motta - CEN PACA

Contexte

L'aéroport de Cannes-Mandelieu fait partie des rares sites du littoral des Alpes-Maritimes où l'on trouve encore des prairies humides. Celles-ci abritent des espèces caractéristiques des prés et des champs humides, comme la Jacinthe romaine *Bellevalia romana* et le Narcisse tazette *Narcissus tazetta*, en nette régression à cause du drainage et de la disparition des prairies littorales méditerranéennes. Depuis 2002, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, en concertation avec la Société des aéroports de la Côte d'Azur, met en œuvre un planning d'opérations conciliant les contraintes écologiques, paysagères et aéroportuaires du site.

Actions en bref

Suite à l'élaboration du plan de gestion en 2018, l'aéroport de Cannes-Mandelieu et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur mettent en œuvre les actions définies dans le programme quinquennal. En 2019, le Conservatoire a ainsi réalisé le suivi de la Consoude bulbeuse et de l'Alpiste aquatique sur les berges

de la Frayère, afin d'observer la reprise de colonisation de ces espèces protégées au niveau régional et qui présentent un intérêt patrimonial fort. En effet, des travaux de renforcement avaient impacté ces espèces géophytes (plantes vivaces), qui pour l'instant n'ont pas été recontactées sur cette zone.

Surface : 115 ha

Type(s) de milieu(x) : yeuseraie, roselière, prairie humide, friche, béal

Commune(s) : Cannes, Mandelieu-la-Napoule (06)

Statut(s) règlementaire(s) : aucun

Statut(s) foncier(s) : terrains privés en convention CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur

Partenaire(s) : Aéroport de la Côte d'Azur (ACA), commune de Cannes, CBNMED,

CR Provence-Alpes-Côte d'Azur

Intervention : depuis 2002

Salarié(es) référent(es) : Anaïs Syx

Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir

• Prairies humides de la Brague à Antibes

Contexte

Situées dans la plaine alluviale de la Brague (fleuve côtier des Alpes-Maritimes), les prairies humides d'Antibes sont de véritables reliques de la frange littorale azurienne. Le développement des aménagements anthropiques depuis les années 1970 a considérablement réduit l'étendue des prairies humides de ce cordon littoral, qui passe ainsi de 135 ha de zones humides à une quinzaine d'hectares.

Actions en bref

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur poursuit son action par la mise en application du plan de gestion. Ainsi, durant l'hiver 2019, le Conservatoire et la Ville d'Antibes ont accueilli une classe d'élèves de BTS Gestion de la protection de la nature, lors d'un chantier vert d'entretien, pour arracher les ligneux qui envahissent la prairie humide et tendent à refermer son milieu. Le Conservatoire et la Ville d'Antibes ont également porté plainte, en tant que propriétaires du site, pour des coupes illégales d'arbres (platanes centenaires) à ras, dont les troncs et résidus ont été laissés sur place, à proximité de stations d'espèces protégées, telles que le Narcisse tazette. Enfin, Alain Bourgon, conservateur du site, a assuré le suivi de la nappe phréatique et a réalisé à l'aide de sondes piézométriques.



Chantier vert d'arrachage de ligneux avec les bénévoles du CEN PACA et une classe de BTS GPN du Cours Diderot de Nice

© Lucas Tolentino

Sites en gestion

13 - Bouches-du-Rhône



Bouches-du-Rhône

20 sites gérés, soit 9 411 ha protégés

Sommaire

Gîtes à chiroptères

- Carrière de Mercurotte
- Cancelade

Milieus variés

- Carrière des Iscles du mois de mai p.25
- Site de Renaïres-Ponteau p.25

Pelouses sèches

- Réserve naturelle régionale de la Poitevine-Regarde-Venir p.26
- Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau et pelouses sèches de Crau* p.27

- Malouesse

Zones humides

- Etang des Jonquières p.28
- Marais de Beauchamp p.28
- Mare de Lanau p.29
- Roselière de Boumandariel p.29
- La Petite Camargue-Les Palous* p.30
- Gratte-Semelle
- Mare de Cocagne
- Marais Coucou

Valorisation et sensibilisation

- Ecomusée de la Crau p.85

*Titres en gras : sites en gestion où le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est intervenu de manière significative en 2019

* Ce titre regroupe plusieurs sites

• Carrière des Iscles du mois de mai

Contexte

Depuis 2012, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagne Lafarge Granulats France dans le cadre d'une autorisation d'extension d'exploitation de matériaux alluvionnaires de la carrière du Coup perdu à Mallemort (rive gauche de la Durance). Des enjeux de biodiversité sur les milieux jouxtant la carrière ont été identifiés et leur suivi a été confié au Conservatoire : fossé végétalisé favorable à l'Agrion de Mercure, friches à orchidées et à papillons dont l'emblématique Diane, bosquets favorables aux chiroptères et à l'avifaune... Parallèlement, le Conservatoire accompagne le carrier dans le programme de réaménagement et de réhabilitation de la carrière post-exploitation.

Actions en bref

Malgré une sécheresse printanière, les travaux d'ouverture de la végétation réalisés en 2018 ont favorisé le développement de l'Aristolochie à feuille ronde permettant une augmentation significative de la population de Diane *Zerynthia polyxena*.

Le suivi des orchidées à enjeux (Ophrys tardif de Vaucluse, Ophrys de Provence, Ophrys jaune, Orchis à odeur de vanille) a été reconduit.

L'inventaire des reptiles par la technique de plaques à reptiles installées en 2018 a été réalisé pour la première fois, permettant de confirmer la présence de la Couleuvre de Montpellier et de l'Orvet fragile.



Orvet fragile sur une friche de la carrière de Mallemort (13)

© Gilles Blanc - CEN PACA

• Site de Rénaires-Ponteau

Contexte

Situé à proximité de la centrale EDF de Ponteau (Martigues, Bouches-du-Rhône), le site du Vallon des Rénaires et son prolongement oriental font l'objet d'un Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB), mesure compensatoire liée à la destruction d'espèces végétales protégées, dans le cadre de travaux d'aménagement de la centrale de Ponteau. La gestion mise en place par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur vise à assurer le maintien in situ des habitats et des espèces végétales remarquables. Le site des Rénaires présente, sur une superficie réduite, une importante biodiversité floristique due en grande partie à la présence du cours d'eau temporaire, la Réraille. Les inventaires réalisés sur l'ensemble du site ont révélé la présence de plusieurs espèces végétales de grand intérêt patrimonial et protégées au niveau national ou régional, telles que l'Ail Petit-Moly *Allium chamaemoly*, l'Hélianthème à feuilles de Marum *Helianthemum marifolium*, l'Ophrys aurélien *Ophrys bertolonii*, la Bugrane sans épines *Ononis mitissima*, la Cresse de Crète *Cressa cretica*, le Crypside piquant *Crypsis aculeata*.



Suivi de la station de *Cressa cretica* sur le site de Ponteau à Martigues (13), août 2019

© Emeline Oulès - CEN PACA

Actions en bref

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a effectué les suivis de la flore patrimoniale. Les orchidées patrimoniales se sont peu exprimées cette année du fait de la sécheresse hivernale, impliquant des perturbations pour les symbioses mycorhiziennes dont ces dernières dépendent. Une nouvelle espèce a été recensée sur le site : *Allium pallens*, espèce peu fréquente. Le suivi de population de l'espèce emblématique du site, *Cressa cretica*, a pu être réalisé à la bonne période et, selon le protocole mis en place depuis plusieurs années, et la population est prospère et en bonne santé. Cependant, le développement du Tamaris reste à surveiller. Une réunion a eu lieu sur le site avec EDF et la Direction départementale des territoires et de la mer, afin d'évoquer la gestion à venir de cet Arrêté préfectoral de protection de biotope.

Surface : 10 ha
Type(s) de milieu(x) : zones humides littorales et garrigues
Commune(s) : Martigues (13)
Statut(s) réglementaire(s) : APPB
Statut(s) foncier(s) : propriétés : EDF (8,67 ha), CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur (1,14 ha)
Partenaire(s) : ERDF, RTE, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur
Intervention : depuis 2009
Salarié(es) référent(es) : Bénédicte Meffre, Emeline Oulès
Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir

• Réserve naturelle régionale de la Poitevine-Regarde-Venir

Contexte

En avril 2009, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a acquis le coussoul de Regarde-Venir situé dans la continuité de celui de la Poitevine, dans le cadre de mesures compensatoires. En accord avec la famille Mauricheau, un projet de classement en Réserve naturelle régionale des deux propriétés voisines a été déposé au Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur. La richesse du site est en partie liée à la présence d'un habitat endémique, le Coussoul. Les espèces principales justifiant la mise en réserve du site correspondent essentiellement à des espèces dites steppiques caractéristiques des milieux ouverts. Parmi celles-ci, citons l'espèce phare d'intérêt patrimonial, l'Outarde canepetière, mais aussi l'Œdicnème criard, tous deux se reproduisant sur le site. Le Ganga cata, espèce également steppique et à fort enjeu écologique, a été contacté sur le site mais uniquement en période hivernale. Enfin, au-delà des habitats de Coussoul, dont l'enjeu écologique et patrimonial est souligné, les habitats humides et agricoles ne sont pas négligeables et apportent une richesse supplémentaire au site, accueillant en outre le cortège d'espèces dépendant des éléments fixes du milieu.

Actions en bref

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est fortement mobilisé sur la Réserve naturelle régionale de la Poitevine-Regarde-Venir en 2019. Plusieurs axes de travail ont ainsi pu être développés, dont la caractérisation du réseau de haies et le développement d'actions éducatives et de sensibilisation. La Réserve de la Poitevine a ainsi pu accueillir le réseau des Réserves naturelles régionales de Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui a contribué à mettre en place le préprotocole sur le terrain pour cartographier les 12 km de haies.

Pour mieux faire connaître la Crau et le cycle de l'élevage, le Conservatoire, le CPIE, l'éleveuse de la Poitevine-Regarde-Venir, la Maison de la transhumance, l'Ecomusée de la Crau, une photographe et la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, travaillent conjointement à la mise en place d'une démarche pédagogique auprès de classes de CM1 et CE2.

Au-delà des suivis annuels, un temps de travail important a été alloué à des actions de police et de veille, suite à plusieurs projets d'urbanisation et à de nombreuses infractions.

Surface : 220 ha

Type(s) de milieu(x) : pelouse méditerranéenne mésotherme de la Crau à *Asphodelus fistulosus*, prairies fauchées méso-hygrophiles méditerranéennes, peupleraies blanches

Commune(s) : Grans (13)

Statut(s) réglementaire(s) : Réserve naturelle régionale

Statut(s) foncier(s) : 140 ha en propriété CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur, 83 ha de terrains privés en convention CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur, propriété de la famille Mauricheau-Beaupré

Partenaire(s) : CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, Commune de Grans, Maison d'arrêt de Nîmes, Mme Tissier

Intervention : depuis 2009

Salarié(es) référent(es) : Ghislaine

Dusfour

Conservateur(trice) bénévole : Marc Bauchain



© Espoir Bouvier

Accueil du réseau RNR PACA sur la Réserve de la Poitevine-Regarde-Venir (13)

• Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau et pelouses sèches de Crau

Contexte

La steppe de Crau est un des joyaux naturels de la Provence que le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur contribue à protéger depuis plus de 40 ans. Depuis 2004, le Conservatoire est co-gestionnaire, avec la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône de la Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau (7 411 ha). Il gère aussi depuis 2008 le Domaine de Cossure, propriété de CDC-Biodiversité (Caisse des dépôts et consignations), vouée à la réhabilitation de pelouses sèches (357 ha). Le Conservatoire est en outre propriétaire de 550 ha de pelouses sèches à forte valeur patrimoniale, dont deux nouvelles propriétés acquises en 2015 : le Coussoul d'Ase et Cabane Neuve.

Surface : 7 961 ha
 Type(s) de milieu(x) : pelouses steppiques
 Commune(s) : Saint-Martin-de-Crau, Arles, Fos-sur-Mer, Istres, Miramas, Salon-de-Provence, Eyguières (13)
 Statut(s) règlementaire(s) : Réserve naturelle nationale
 Statut(s) foncier(s) : propriétés CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur, CDL, département des Bouches-du-Rhône, CDC-Biodiversité, privés
 Partenaire(s) : CA 13 (co-gestionnaire), DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, CD 13, CDL, ONCFS, Fondation National Geographic
 Intervention : depuis 2004
 Salarié(es) référent(es) : Axel Wolff
 Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir

Actions en bref

Parmi les nombreuses actions menées dans le cadre de la gestion de la Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau, on peut souligner en 2019 l'accentuation des études sur le Criquet de Crau, dont le statut de conservation reste alarmant. En plus des suivis de l'espèce à l'aide de chiens de détection, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur conduit avec ses partenaires un dispositif d'élevage conservatoire expérimental in-situ et ex-situ pour tenter de pallier un éventuel risque d'extinction en nature. Les travaux de thèse de Linda Bröder de l'Université de Trèves (Allemagne) sont en cours de finalisation, avec un apport déterminant pour la connaissance de l'espèce et de son écologie (cf. p.65). Afin de sensibiliser le public au destin précaire de cette espèce sensible, un film d'animation, disponible sur Internet depuis le printemps 2019, a également été réalisé par notre partenaire Les Fées Spéciales. Un nouveau partenaire nous a apporté son soutien sur les actions en faveur du Criquet de Crau, la Fondation National Geographic.

Le Conservatoire a réalisé de nombreux autres suivis, comme l'étude génétique sur le Ganga cata, le suivi des populations de Lézard ocellé, ou encore la recherche de nids d'Alouette calandre avec chiens de détection.

Le dynamisme des suivis en Crau et l'exemplarité des collaborations engagées avec les instituts de recherche sont illustrés par la publication en 2019 de dix articles scientifiques auxquels le Conservatoire a participé.

Le dossier phare de cette année 2019 est la commande par l'Etat d'une étude de préfiguration de l'extension de la Réserve naturelle. Le Conservatoire et la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône ont entamé, dès l'été 2019, les études visant à proposer une extension de la Réserve à l'horizon 2021 ; l'enjeu est de taille puisque seulement la moitié des 12 000 ha de pelouses sèches de Crau sont protégées par la Réserve actuelle.

Le foncier protégé a, quant à lui, déjà fait l'objet d'un ajout substantiel, avec, fin 2018, l'acquisition par le Conservatoire du littoral du domaine de Couloubris, coussoul de 350 ha au cœur de la Crau. Sa gestion a été confiée au Conservatoire.

Sur le domaine de Cossure, une opération originale a été conduite en décembre 2019 en lien avec les services judiciaires et pénitentiaires. Cinq personnes condamnées à des travaux d'intérêt général (TIG) ont participé pendant deux semaines à un chantier d'arrachage de repousses de pêchers, à l'aide de chevaux de trait. Ce dispositif de « TIG collectif », une première en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a été vivement apprécié par toutes les parties, et sera appelé à se renouveler. Il vient illustrer la collaboration importante menée avec le Parquet de Tarascon, tout comme les « Stages de citoyenneté environnementale » auxquels le Conservatoire participe depuis 2018 comme mesure d'alternative aux peines.

L'équipe de la Réserve naturelle a connu un important renouvellement en 2019, avec le départ, après 10 ans au Conservatoire, du chargé de mission Laurent Tatin, remplacé par Claire Pernollet, ainsi que le remplacement de David Lazin par Lisbeth Zechner. Avant son départ, Laurent Tatin a reçu de l'UICN le prix Harry Messel récompensant son investissement dans la conservation du Criquet de Crau, ainsi que le travail de l'équipe du Conservatoire et des partenaires associés au projet.



Construction d'un gîte à Lézard ocellé au pied d'un nouveau panneau d'accueil dans le cadre de travaux d'intérêt général sur la Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau (13)

• Etang des Joncquiers

Contexte

L'étang des Joncquiers est une ancienne gravière créée à l'occasion des travaux d'infrastructure de l'autoroute A51. Constitué de deux plans d'eau, il couvre une superficie de 15 ha comprenant des surfaces d'eau libre, des roselières (phragmites) et des prairies humides. Ces milieux accueillent une faune spécifique à fort enjeu de conservation (Rousserolle turdoïde, Blongios nain, Diane...). Depuis 2003, l'entreprise Vinci Autoroutes confie la gestion de cette zone humide dont elle est propriétaire au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette gestion vise à assurer la conservation des richesses patrimoniales, à maintenir et à favoriser la diversité biologique du site et à sensibiliser le public.



© Gilles Blanc - CEN PACA

Travail du Castor d'Europe sur un peuplier de l'étang des Joncquiers à Meyrargues (13)

Surface : 15 ha
 Type(s) de milieu(x) : zone humide
 Commune(s) : Meyrargues (13)
 Statut(s) réglementaire(s) : Réserve de chasse, Réserve de pêche (étang ouest)
 Statut(s) foncier(s) : terrains privés appartenant à la société Vinci Autoroutes en convention avec le CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Partenaire(s) : Vinci Autoroutes, Fédération 13 de pêche et de protection des milieux aquatiques, AERMC
 Intervention : depuis 2003
 Salarié(es) référent(es) : Florence Ménétrier, Gilles Blanc
 Conservateur(trice) bénévole : Laurent Baboud

Actions en bref

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est consacré à la rédaction du nouveau plan de gestion de cette zone humide pour la période 2020-2024. Un travail supplémentaire a été nécessaire en vue de mettre à niveau le diagnostic initial (datant de 2003) sur les aspects de caractérisation de la zone humide et de sa fonctionnalité. Parallèlement, le Conservatoire a renouvelé les principaux suivis écologiques (avifaune, Diane, Castor d'Europe) et a animé sur le site, le 20 septembre 2019, le nettoyage des déchets par les salariés de Vinci-Autoroutes, dans le cadre de la journée mondiale « Clean up day ».

• Marais de Beauchamp

Contexte

Les marais de Beauchamp constituent l'un des vestiges d'une végétation particulièrement originale pour la région méditerranéenne. Tous les faciès des zones humides d'eau douce y sont représentés. Le site abrite également une faune riche et diversifiée des milieux humides, dont certaines espèces en déclin au niveau national. Le site, propriété de la ville d'Arles et géré par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, est intégré au réseau Natura 2000 FR 9301596 - Marais de la Vallée des Baux et marais d'Arles. Il est en cours d'intégration au périmètre du Parc naturel des Alpilles. La conservation du patrimoine naturel du site passe par des actions d'entretien et de remise en état des habitats naturels, en concertation avec les usagers (chasse, élevage, commune) et par la mise en place de suivis scientifiques. Particularité de ce site : il est situé aux portes de l'agglomération arlésienne ; sa gestion doit donc intégrer son contexte urbain, une contrainte qui se révèle aussi un atout en termes de sensibilisation des populations urbaines à la préservation du patrimoine naturel.

Surface : 23 ha
 Type(s) de milieu(x) : zones humides
 Commune(s) : Arles (13)
 Statut(s) réglementaire(s) : réseau Natura 2000 FR 9301596 - Marais de la Vallée des Baux et marais d'Arles
 Statut(s) foncier(s) : propriété de la ville d'Arles en convention avec le CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Partenaire(s) : Ville d'Arles, PNR Camargue
 Intervention : depuis 2002
 Salarié(es) référent(es) : Emeline Oulès, Bénédicte Meffre
 Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir

Actions en bref

L'année 2019 a été marquée par une série d'animations sur les thèmes de l'eau et de la biodiversité. Cela tout au long de l'année avec, en février, dans le cadre des Journées mondiales des zones humides, une animation sur la thématique de l'histoire hydrologique du site ; en mai, le grand défi biodiversité avec le CPIE Pays d'Arles ; et un stage de citoyenneté en octobre organisé par l'association ELTER et le tribunal de Tarascon.

La fin d'année a été marquée par les intempéries d'octobre 2019 qui ont occasionné beaucoup de dégâts matériels à Pont-de-Crau et sur les marais qui ont dû être fermés au public par souci de sécurité (chutes d'arbres morts).



© Emeline Oulès - CEN PACA

Sortie au fil de l'eau, grand défi Biodiversité, sur le canal de la Vallée des Baux à Beauchamp, Arles (13)

• Mare de Lanau

Contexte

La mare de Lanau à Arles est une propriété du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis le 18 janvier 1999. Cette acquisition est issue de mesures compensatoires, dans le cadre de la construction de la ligne à grande vitesse du TGV Méditerranée. Il s'agit d'une mare temporaire présentant un enjeu majeur pour une espèce végétale endémique de la Crau, la Germandrée de Crau *Teucrium aristatum* spp *cravense*. Le Conservatoire assure un suivi



Lythrum tribracteatum, mare de Lanau, Arles (13)

« flore » et « hydrologie » sur ce site depuis 2017, ainsi que la mise en œuvre d'un plan de gestion couvrant la période 2016-2025.

Actions en bref

Contrairement à l'année précédente, l'hydropériode de la mare de Lanau s'est étalée de novembre à mars avec une belle mise en eau sur quatre mois. Ce qui a permis aux espèces des mares temporaires de s'exprimer au printemps. *Damasonium alisma*, non revue depuis quelques années, et les *Lythrum* spp. (*L. tribracteatum* et *L. hyssopifolia*) se sont bien exprimés. Malheureusement, seuls six pieds de Germandrée de Crau ont pu être dénombrés. Plus que la météo, c'est le surpâturage qui serait la cause de ce déficit. Il semblerait qu'un jeune taureau rebelle se soit amusé à faire régulièrement sauter les barrières du domaine, dont le portail de défens de la mare.

Un projet à l'initiative de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse sur la mare de Lanau nous permet actuellement d'étudier le lien éventuel entre l'expression de la Germandrée de Crau et le niveau de la nappe phréatique.

Surface : 26 ha (moins d'1 ha pour la mare)
Type(s) de milieu(x) : mares temporaires
Commune(s) : Arles (13)
Statut(s) réglementaire(s) : aucun
Statut(s) foncier(s) : propriété du CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaire(s) : Tour du Valat, CBNMED, EARL La Galère (éleveur), CR Provence-Alpes-Côte d'Azur
Intervention : depuis 1999
Salarié(es) référent(es) : Emeline Oulès, Bénédicte Meffre
Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir

• Roselière de Boumandariel

Contexte

Dans le cadre du Contrat de baie de la Côte Bleue, une réflexion a été menée en 2016 visant à valoriser la roselière de Boumandariel. La Métropole Aix-Marseille-Provence anime cette action du Contrat de baie (Action FA9_ opération 904, « Définition d'une politique pour la valorisation et la restauration de la roselière de Boumandariel »). En 2017, l'élaboration d'un plan de gestion a été confiée au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Longtemps considérée comme unique zone humide de la Côte Bleue, la roselière de Boumandariel a reçu jusqu'au début des années 2000 les effluents de la station d'épuration de Sausset-ouest. Les capacités de traitement des eaux usées assurées par la zone humide ont progressivement été dépassées par l'urbanisation du secteur. Les rejets ont été arrêtés en 2003. La question de la valorisation et de la restauration de cette roselière exceptionnelle se pose donc depuis près de 15 ans. De plus, la découverte récente d'un orthoptère très rare, le Criquet des dunes *Calephorus compressicornus*, confirme la nécessité de protection de cet espace naturel en périphérie de deux zones urbaines littorales.

Actions en bref

L'année 2019 a été riche en échanges avec les acteurs du territoire, communes, Métropole, conservateurs bénévoles... Après le Comité de lancement fin 2018, le premier comité de pilotage a permis au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur de présenter le diagnostic écologique du site fin 2019. Les enjeux se concentrent sur la fonctionnalité du site, qu'elle soit biologique ou hydrologique.

Le plan de gestion sera finalisé en 2020 et sera réalisé en cohérence avec le projet de conservation des petites zones humides de la Côte Bleue, porté par le Conservatoire, puisque la roselière fait partie du réseau de zones humides de la commune de Martigues.



Roselière de Boumandariel (13)

Surface : 9,7 ha
Type(s) de milieu(x) : zones humides
Commune(s) : Martigues et Sausset-les-Pins (13)
Statut(s) réglementaire(s) : aucun
Statut(s) foncier(s) : propriétés communales de Martigues et de Sausset-les-Pins
Partenaire(s) : Métropole AMP, communes de Martigues et de Sausset-les-Pins, AERMC, CD 13
Intervention : plan de gestion en cours depuis 2018
Salarié(es) référent(es) : Emeline Oulès
Conservateur(trice) bénévole : Robin Rolland et Monique Barthélémy

• La Petite Camargue et Les Palous

Contexte

Les sites de la Petite Camargue (propriété du Conservatoire du littoral) et des Palous (propriété communale) sont situés sur la commune de Saint-Chamas, au bord de l'Étang de Berre. Ces deux sites forment une vaste zone humide de part et d'autre de la Touloubre et présentent une mosaïque de milieux dans lesquels sont associées des espèces à forte valeur patrimoniale. Ces sites sont gérés par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis 1999 pour la Petite Camargue et 2002 pour Les Palous. Par leur mitoyenneté et leurs enjeux de protection similaires, ils font l'objet d'actions de gestion communes. Les objectifs de gestion consistent à concilier les usages et les activités agropastorales avec la préservation de la biodiversité du site.

Actions en bref

La Petite Camargue

L'année 2019 a été marquée par la mise en œuvre d'actions en lien avec la compréhension du fonctionnement du site de la Petite Camargue, et notamment du fonctionnement hydrologique de la roselière des Signolles. Une étude menée par le bureau d'étude BRL Ingénierie avait pour objectif final d'améliorer la gestion des niveaux d'eau au sein de la roselière, paramètre indispensable à sa restauration et à l'amélioration de son attractivité pour l'avifaune, via le repositionnement de sa martelière. Les conclusions de l'étude n'ont pas permis d'affiner ce positionnement ou la compréhension du fonctionnement de cet habitat. Les perspectives 2020 nous orientent vers la pose d'échelles limnimétriques calées NGF et le relevage de celles-ci, afin d'affiner les suivis des niveaux d'eau sur un an. Les éventuels travaux seront orientés par ces résultats.

Un protocole de suivi de la roselière a été testé et sera répliqué régulièrement afin d'évaluer l'impact du pâturage sur sa diversité floristique et sur son attractivité pour l'avifaune paludicole.

L'entretien courant du sentier pédestre de 3 km a été effectué à deux reprises par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, mobilisant une partie de l'équipe sur plusieurs jours.

Les Palous

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a finalisé le plan de gestion en 2019. Celui-ci a été présenté en Commission environnement et validé en plénière en mairie de Saint-Chamas par l'ensemble des acteurs du site.

Comme c'est le cas chaque année, la mise en défens du cordon coquillier des Palous, pour la nidification de la Sterne naine a été effectuée de mai à août 2019. De nombreux couples en tentative de reproduction ont été observés tout au long de la saison, et plusieurs nids avec œufs relevés à chaque passage (parfois balayés par les vagues). Malgré les difficultés des couples de Sternes, deux jeunes ont pris leur envol en fin de saison. Ce fut un succès !

LA PETITE-CAMARGUE

Surface : 85,5 ha

Type(s) de milieu(x) : zones humides

Commune(s) : Saint-Chamas (13)

Statut(s) réglementaire(s) : propriété de la commune de Saint-Chamas, inclus dans le site Natura 2000 FR9301597 : marais et zones humides liées à l'étang de Berre

Statut(s) foncier(s) : CDL

Partenaire(s) : CDL, commune de Saint-Chamas, Métropole

Aix-Marseille-Provence

Intervention : depuis 1999

Salarié(es) référent(es) : Emeline Oulès,

Bénédicte Meffre

Conservateur(trice) bénévole : Fabien

Revest

LES PALOUS

Surface : 18,5 ha (propriété communale)

Type(s) de milieu(x) : zones humides

Commune(s) : Saint-Chamas (13)

Statut(s) réglementaire(s) : propriété de la commune de Saint-Chamas, incluse dans le site Natura 2000 FR9301597 - marais et zones humides liées à l'Étang de Berre

Partenaire(s) : CDL, commune de

Saint-Chamas

Intervention : gestionnaire depuis 2002 et renouvellement de la convention en 2015

Salarié(es) référent(es) : Emeline Oulès,

Bénédicte Meffre

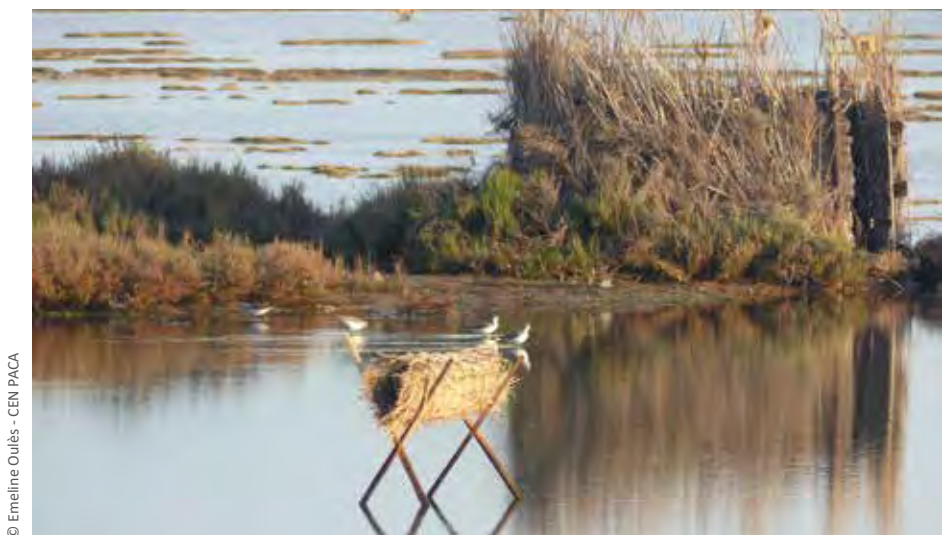
Conservateur(trice) bénévole : Fabien

Revest



© Emeline Oulès - CEN PACA

Opération de nettoyage avec les riverains, organisée par la commune de Saint-Chamas (13)

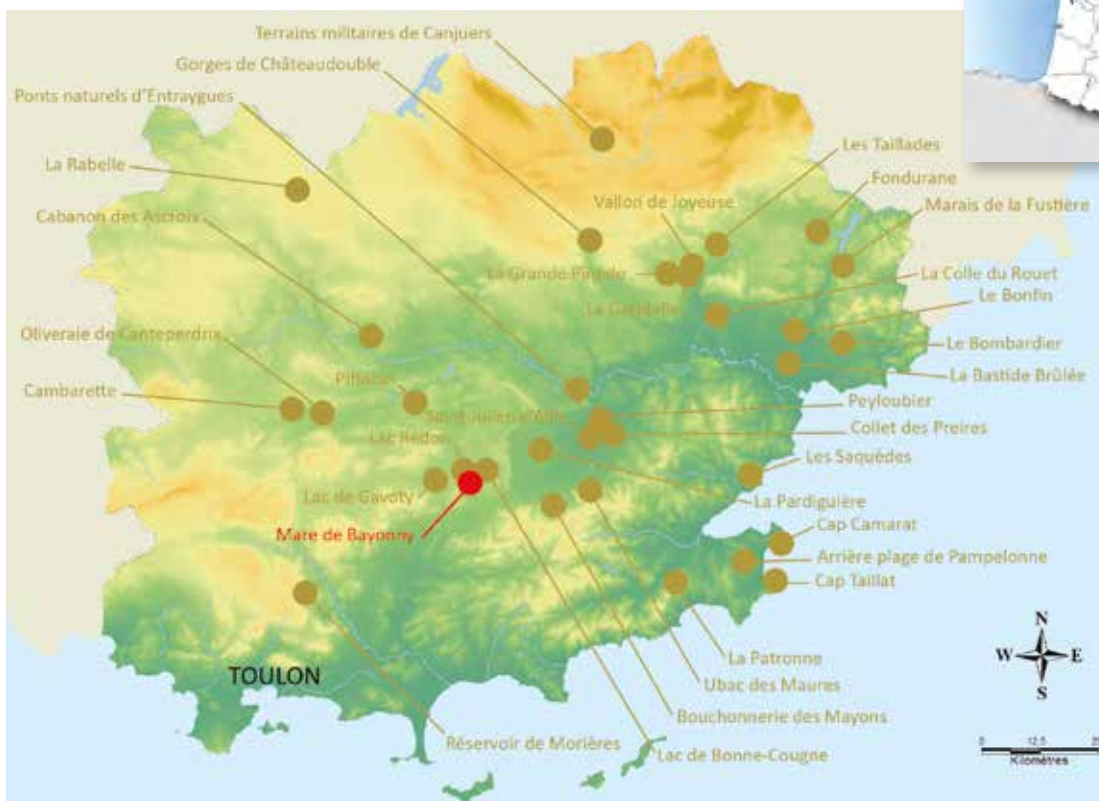


© Emeline Oulès - CEN PACA

Chevalier bargette et nid artificiel issu de l'opération « Balance ton nid » menée par l'ACMEB en 2019

Sites en gestion

83 - Var



- Nouveaux sites en gestion en 2019

33 sites gérés, soit 39 761 ha protégés

Sommaire

Ecosystèmes forestiers

- **Cambarette*** p.32
- **La Bastide Brûlée** p.32
- **La Garidelle** p.33
- **La Patronne** p.33
- **La Pardiguière** p.34
- **Les Saquèdes** p.34
- **Le Bonfin** p.35
- **Vallon de Joyeuse – La Grande Pinède*** p.35
- **Peyloubier** p.36
- **Plaine et massif des Maures*** p.36

Ecosystèmes littoraux et marins

- **Cap Taillat, Cap Camarat et arrière-plage de Pampelonne*** p.37

Gîtes à chiroptères

- **Gorges de Châteaudouble** p.37
- **Ponts naturels d'Entraigues** p.38
- **Bouchonnerie des Mayons** p.38
- **Cabanon des Ascroix**
- **Les Taillades**

Landes, fruticées et prairies

- **Château de la Môle** p.39
- **Le Bombardier** p.39

Milieux variés

- **Oliveraie de Cantepedrix (Tulipe précoce)** p.40
- **Plan de la Rabelle et Bois de Malassoque** p.40
- **Terrains militaires de Canjuers** p.41

Milieux artificialisés

- **Pifforan** p.42

Milieux artificialisés

- **La Colle du Rouet**

Pelouses sèches

- **Armérie de Belgentier du Réservoir de Morières** ... p.42

Zones humides

- **Fondurane** p.43
- **Marais de la Fustièrre** p.43
- **Lacs temporaires de Gavoty, Redon et de Bonne-Cougne*** p.44
- **Mare de Bayonny**

* Titres en gras : sites en gestion où le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est intervenu de manière significative en 2019
 ♦ Ce titre regroupe plusieurs sites

• Cambarette

Contexte

La création d'une aire de stockage poids lourds au lieu-dit Cambarette-nord (commune de Tourves) par la société ESCOTA a entraîné la mise en œuvre de mesures compensatoires dont un des volets est la mise en gestion, à proximité directe de l'aménagement, de 13 ha de garrigues et de milieu forestier dominés par une chênaie blanche, aujourd'hui enjeu de conservation important en contexte méditerranéen du fait des conséquences du changement climatique. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est engagé dans la gestion du site en 2019.

Actions en bref

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé les premiers suivis naturalistes et actions de gestion du site de Cambarette. La Luzerne agglomérée *Medicago sativa subsp. glomerata*, espèce floristique protégée régionale à fort enjeu de conservation, a dû faire l'objet d'une mise en défens lors de l'entretien des Obligations légales de débroussaillage du site. Une zone de remblais s'étend sur 1 ha du sous-site sud de Cambarette, résultant du chantier de création de l'autoroute dans les années 70. Des buttes écologiques de 10 m² ont été créées, intégrant un gîte artificiel favorable au Lézard ocellé, espèce phare de la préservation des enjeux de biodiversité du secteur.

Surface totale : 13 ha
 Type(s) de milieu(x) : milieux forestiers
 Commune(s) : Tourves (83)
 Statut(s) réglementaire(s) : aucun
 Statut(s) foncier(s) : propriété d'ESCOTA sous convention avec le CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Partenaire(s) : ESCOTA
 Intervention : depuis 2018
 Salarié(es) référent(es) : Vincent Mariani
 Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir



© Vincent Mariani - CEN PACA

Butte écologique du site de Cambarette, Tourves (83)

• La Bastide Brûlée

Contexte

Le site de la Bastide Brûlée est issu de la mesure compensatoire d'un projet d'urbanisation (Domaine des Cigales) porté par la Société d'économie mixte Fréjus Aménagement (SEM). Une convention de gestion a été établie entre le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, la SEM Fréjus Aménagement et la société ICADE. Ce site est essentiellement occupé par une pinède de Pin parasol et un matorral arborescent laissant place plus ponctuellement à des zones de gazons amphibies méditerranéens et de pelouses à sérapias. Bien que ce site ceinture le projet d'aménagement évoqué ci-avant, il abrite encore une population de Tortue d'Hermann, ainsi que plusieurs stations floristiques à enjeu (Rosier de France, Sérapias méconnu, Romulée de Colonna, Ophioglosse du Portugal et Isoète de Durieu).

Surface totale : 2,5 ha
 Type(s) de milieu(x) : pinède de Pins parasols, matorral arborescent, ruisseau temporaire, gazons amphibies méditerranéens, prairies à sérapias
 Commune(s) : Fréjus (83)
 Statut(s) réglementaire(s) : dossier d'APPB en attente d'instruction
 Statut(s) foncier(s) : propriété privée sous convention avec le CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Partenaire(s) : SEM Fréjus Aménagement, ICADE, Logis familial varois
 Intervention : depuis 2015
 Salarié(es) référent(es) : Joseph Celse
 Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir

Actions en bref

Les suivis naturalistes, réalisés annuellement sur le site depuis 2015 par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, ont notamment permis en 2020 de constater une très légère baisse de recouvrement du Rosier de France *Rosa gallica* au sein de son exclos ainsi que l'absence d'observation de Tortue d'Hermann. Les résultats de ces suivis devront toutefois être appréciés sur le long terme. L'année 2019 a également été marquée par la poursuite des opérations d'éradication des espèces exogènes et par la gestion des Obligations légales de débroussaillage (OLD) particulièrement délicates au regard des enjeux écologiques du site.



© Joseph Celse

Exclos à Rosier de France

• La Garidelle

Contexte

Le site de la Garidelle est issu d'une mesure compensatoire liée à l'extension d'une carrière exploitée par la SOMECA. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur dispose d'un bail emphytéotique de 30 ans pour la gestion conservatoire des 35 ha de ce site qui abrite de petites populations de Tortue d'Hermann, d'Ophrys de Provence et de Violette de Jordan. Un plan de gestion a été rédigé et validé en 2015, et sa mise en oeuvre se poursuit jusqu'à 2020.



Débroussaillage sur le site de La Garidelle, Callas (83)

© Rémi Obitz

Actions en bref

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a mis en oeuvre des actions de gestion sur le site de la Garidelle, telles que l'installation d'un point d'eau provisoire. Cette action répond à l'objectif du plan de gestion d'améliorer la capacité d'accueil du site de la Garidelle pour la faune patrimoniale. Le site étant déficient en eau, cet aménagement a été exploité essentiellement par les oiseaux et sa fréquentation a été contrôlée à l'aide d'un piège photographique. Les travaux de débroussaillage ont eu pour objectif d'entretenir la mosaïque d'habitats favorable à la Tortue d'Hermann et à la flore patrimoniale. Cette intervention a également permis de maintenir les milieux ouverts tels que la garrigue à aphyllante, favorable à la flore héliophile (orchidées) et au pastoralisme.

La Violette de Jordan *Viola Jordanii* ainsi que l'Ophrys de Provence *Ophrys provincialis* font l'objet de suivis annuels.

Surface : 35 ha en emphytéose CEN
Provence-Alpes-Côte d'Azur (pour 27 ans)
Type(s) de milieu(x) : milieux forestiers, landes, pelouses sèches, culture
Commune(s) : Callas (83)
Statut(s) réglementaire(s) : aucun
Statut(s) foncier(s) : terrains privés appartenant à la SOMECA en convention CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaire(s) : la SOMECA
Intervention : depuis 2014
Salarié(es) référent(es) : Hélène Camoin
Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir

• La Patronne

Contexte

Propriété du Conservatoire du littoral, le site de la Patronne abrite des milieux variés depuis La Môle et sa ripisylve en fond de vallon jusqu'en crête, en passant par un versant d'ubac très densément occupé par des maquis et des boisements méditerranéens de Chêne-liège et de Pin maritime. Ce site abrite une zone d'appui de Défense de la forêt contre les incendies (DFCI), seule zone faisant aujourd'hui l'objet d'une gestion.

Actions en bref

En 2019, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a de nouveau mené des inventaires printaniers ciblés sur la flore, les reptiles et les oiseaux. Le site abrite une richesse floristique importante liée à la ripisylve de La Môle, mais certains secteurs inventoriés cette année sur les versants méritent également une attention particulière. En effet, la présence de la Vesce élevée *Vicia altissima*, espèce protégée au niveau national de très fort enjeu local de conservation, a été relevée en bordure d'un écoulement affluent de La Môle et plusieurs stations de laïches à enjeu ont été observées dans les vallons (Laïche d'Hyères, mais aussi à proximité immédiate du site : la Laïche appauvrie). Une sensibilisation particulière a été faite auprès du Conservatoire du littoral en vue de contenir la dynamique d'une espèce localement envahissante : le mimosa.

Au total, 55 missions de surveillance ont été réalisées, soit 244 heures de présence sur le site. Une procédure d'infraction a été engagée. Le Conservatoire a supervisé des travaux forestiers liés à la DFCI et à l'entretien du cours d'eau.



Vallon de la Patronne, La Môle (83)

© Joseph Ceise

• La Pardiguière

Contexte

Le site a été classé en Arrêté préfectoral de protection de biotope en 2006, suite au projet d'extension de la ZAC des Lauves. Par sa situation au nord de la Plaine des Maures, ce site présente une géologie particulière. Des bancs rocheux alternent avec des affleurements argileux et des plateaux boisés. Il en résulte une mosaïque de pelouses, maquis, pinèdes et forêts de Chêne-liège qui constituent autant d'habitats pour la faune et la flore.

Actions en bref

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a régulièrement mené des missions de surveillance et des actions d'accompagnement des propriétaires privés sur le site. Un suivi de la fréquentation motorisée de la piste du pavillon a débuté en milieu d'année. Dans le but d'assurer la tranquillité des lieux, la piste menant au marais Saint-Andrieux a été fermée à la circulation. Les derniers panneaux réglementaires ont été posés. Une étude sur la présence du Pélobate cultripède a été réalisée grâce à l'analyse des prélèvements d'eau (ADN environnemental). Les résultats ont révélé la présence de l'espèce dans deux points d'eau du site. Des sessions de capture-marquage-recapture de Cistude d'Europe ont été réalisées par un bénévole, Romain Levasseur, dans les trois principales zones humides du site. Au total, 41 Cistudes d'Europe ont ainsi été marquées en 2019. Les gîtes à Lézard ocellé et les nichoirs à Rollier d'Europe ont également été suivis.

Dans la lutte contre les espèces exotiques envahissantes, *Xanthium italicum* et *Bidens frondosa* ont été arrachés et exportés de deux zones humides. A cause des difficultés liées à l'arrachage, l'export et le refus des déchèteries locales à recevoir des pieds de Figuiers de Barbarie, notre équipe cherche une solution alternative. Une expérimentation de lutte par injection de sel ou par bâchage a été conduite.

Surface : 400 ha
 Type(s) de milieu(x) : pinède de Pin parasol, matorral arborescent, ruisseau temporaire, gazons amphibies méditerranéens, prairies à Sérapias, pelites, vignes et oliveraie
 Commune(s) : Le Cannet-des-Maures et Le Luc-en-Provence (83)
 Statut(s) réglementaire(s) : APPB
 Statut(s) foncier(s) : propriétés privées, propriété du CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Partenaire(s) : communes du Luc-en-Provence et du Cannet-des-Maures, CCC Var, SOPTOM, Département du Var, DDTM, DREAL PACA
 Intervention : depuis 2012
 Salarié(es) référent(es) : Perrine Laffargue, Antoine Catard, Vincent Mariani
 Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir



© Perrine Laffargue - CEN PACA

Fermeture du marais de Saint-Andrieux, Le Luc-en-Provence (83)

• Les Saquèdes

Contexte

Le site des Saquèdes est issu d'une mesure compensatoire liée à un projet d'urbanisation porté par la Société d'économie mixte d'aménagement de Sainte-Maxime. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a établi une convention de gestion avec la ville de Sainte-Maxime qui doit finaliser un bail emphytéotique de 99 ans. Ce bail permettra au Conservatoire de mettre en oeuvre la gestion dans de bonnes conditions. Le site abrite une surface importante de maquis à Chêne-liège plus ou moins dégradé, ainsi que des milieux semi-ouverts témoignant d'anciennes activités agricoles. Le ruisseau temporaire des Saquèdes fait également partie de cet ensemble qui abrite les espèces emblématiques telles que la Tortue d'Hermann, le Lézard ocellé, le Sérapias méconnu et l'Isoète de Durieu.

Surface : 35,5 ha
 Type(s) de milieu(x) : maquis à Chêne-liège, maquis à cistes et Lavandes des îles d'Hyères, pelouses à sérapias, gazons amphibies méditerranéens à Isoète de Durieu, ruisseau temporaire
 Commune(s) : Sainte-Maxime (83)
 Statut(s) foncier(s) : propriété de la commune de Sainte-Maxime en convention avec le CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Statut(s) réglementaire(s) : dossier d'APPB en attente d'instruction
 Partenaire(s) : Ville de Sainte-Maxime
 Intervention : depuis 2015
 Salarié(es) référent(es) : Joseph Celse
 Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir



© Joseph Celse

Gîte à Lézard ocellé

Actions en bref

La gestion du site des Saquèdes cette année encore permis de poursuivre les suivis naturalistes ciblés sur les espèces à enjeux parmi lesquelles : la Tortue d'Hermann, le Lézard ocellé, le Sérapias méconnu et l'Isoète de Durieu. Depuis 2015, le suivi du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, réalisé par capture-marquage-recapture sur la Tortue d'Hermann, a permis de marquer 24 individus. D'autre part, quelques ruches mises en place sur le site permettront dorénavant de limiter l'accès par le public à deux secteurs sensibles.

• Le Bonfin

Contexte

La mise en gestion du site du Bonfin est issue d'une mesure compensatoire liée à un projet d'urbanisation porté par la Société d'économie mixte (SEM) Fréjus Aménagement. Une convention de gestion a été établie en 2015 entre le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, la SEM et les propriétaires du site. Ce site abrite une diversité d'habitats caractéristiques de la dépression permienne (gazons amphibies méditerranéens, pelouses à sérapias et maquis à Chêne-liège notamment). Parmi les espèces emblématiques du site figurent la Tortue d'Hermann, le Sérapias méconnu, le Sérapias d'Hyères et l'Isoète de Durieu.

Actions en bref

L'année 2019 a été marquée par la poursuite des suivis naturalistes ciblés sur les espèces à enjeu du site dont l'une des plus emblématiques est la Tortue d'Hermann. Cette année, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a également réalisé un suivi des chiroptères par analyse d'enregistrements sonores. En dehors de ces suivis, des opérations de gestion ont pu être développées sur le site : entretien des gîtes et nichoirs, export de broyats forestiers et sensibilisation à la prise en compte de la Tortue d'Hermann dans la mise en œuvre des débroussailllements obligatoires (OLD).

Surface : 5 ha
 Type(s) de milieu(x) : gazons amphibies méditerranéens, prairies à sérapias, garrigues à Euphorbe épineuse, matorral arborescent, ruisseau temporaire
 Commune(s) : Fréjus (83)
 Statut(s) règlementaire(s) : dossier d'APPB en attente d'instruction
 Statut(s) fonciers(s) : propriété privée sous convention avec le CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Partenaire(s) : SEM Fréjus aménagement, Consorts ANDRAU, Copropriété Lou Capitou
 Intervention : depuis 2015
 Salarié(es) référent(es) : Joseph Celse
 Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir



© Joseph Celse

Site du Bonfin, Fréjus (83)

• Vallon de Joyeuse - La Grande Pinède



© Hélène Camoin - CEN PACA

Vallon de Joyeuse (83) et Tortue d'Hermann

Contexte

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est propriétaire de 10 ha de terrain dans le vallon de Joyeuse depuis 1991 et travaille sur un ensemble de terrains privés sous convention situés à proximité. Ces sites se trouvent entre la commune de Callas et le massif de la Colle du Rouet. Leur intérêt écologique est lié à la diversité des milieux (forêts méditerranéennes, milieux ouverts, prairies de fauche ponctuées par des haies ou des bosquets de mûriers, prairies humides, mares temporaires). Le cortège entomologique y est très riche, ainsi que le cortège herpétologique avec 18 espèces. Plusieurs espèces patrimoniales y sont présentes, dont la Tortue d'Hermann et la Cistude d'Europe.

Actions en bref

Suite aux travaux d'entretien de la mosaïque d'habitats favorables à la Tortue d'Hermann, des prospections ont été réalisées : deux individus ont été trouvés.

Surface : 284 ha
 Type(s) de milieu(x) : forêt méditerranéenne, mares temporaires, milieux agricoles
 Commune(s) : Callas (83)
 Statut(s) règlementaire(s) : site Natura 2000
 Statut(s) fonciers(s) : propriétés privées (dont 10 ha au CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur)
 Partenaire(s) : propriétaires privés, commune de Callas, SOPTOM, CAD, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Intervention : depuis 1992
 Salarié(es) référent(es) : Hélène Camoin
 Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir

• Peyloubier

Contexte

Peyloubier est un site de la Plaine des Maures issu de la mesure compensatoire liée à un projet d'extension de l'aire d'autoroute de Vidauban et de Canaver porté par ESCOTA. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a établi une convention de gestion avec ESCOTA pour sa gestion sur 30 ans. Ce site abrite une surface importante de maquis bas et de maquis haut, des gazons amphibies méditerranéens, des ruisseaux temporaires, des pinèdes de Pin maritime et des boisements de Chêne blanc. Parmi les espèces emblématiques du site figurent la Tortue d'Hermann, le Lézard ocellé, le Pélodyte ponctué, le Sérapias méconnu, l'Isoète de Durieu et la Gagée de Bohème.



© Joseph Celse

Pie-grièche à tête rousse

Actions en bref

Les suivis naturalistes réalisés sur le site de Peyloubier en 2019 ont permis de contacter, durant la période de reproduction, une espèce fortement menacée : la Pie-grièche à tête rousse. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a renouvelé cette année le suivi par capture-marquage-recapture réalisé sur la Tortue d'Hermann, portant le nombre d'individus marqués à 46 depuis 2016. En plus des suivis floristiques et faunistiques réalisés, l'année 2019 a été marquée par la transplantation expérimentale de Gagée de Bohème, réalisée par le Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles conformément à l'Arrêté préfectoral de dérogation du 25 août 2016. On notera enfin la création de sept gîtes à Lézard ocellé visant l'amélioration des capacités d'accueil du site pour cette espèce menacée.

Surface totale : 34 ha
 Type(s) de milieu(x) : maquis bas et maquis haut, gazons amphibies méditerranéens, ruisseaux temporaires, pinède de Pin maritime et boisements de Chênes blancs
 Commune(s) : Vidauban (83)
 Statut(s) réglementaire(s) : dossier d'APPB en attente d'instruction
 Statut(s) foncier(s) : propriété d'ESCOTA et propriété privée
 Partenaire(s) : ESCOTA
 Intervention : depuis 2016
 Salarié(es) référent(es) : Joseph Celse
 Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir

• Plaine et Massif des Maures

Contexte

La Plaine et le Massif des Maures constituent un point chaud de la biodiversité au niveau international. L'Ubac des Maures et le Bois du Rouquan, sur lesquels nous intervenons, présentent une formidable variété d'espèces et d'habitats patrimoniaux. La gestion mise en œuvre doit permettre de prendre en compte l'ensemble de leurs besoins. La préservation des populations de Tortue d'Hermann reste toutefois la préoccupation majeure pour ces sites. L'ensemble est inclus dans la Réserve naturelle de la Plaine des Maures.

Actions en bref

Suite à la découverte en 2018 d'une importante station de Myriophylle aquatique au sein du domaine de Saint-Julien d'Aille (plan d'eau et canaux), le site a, cette année, fait l'objet de plusieurs opérations d'éradication financées par le propriétaire et coordonnées par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Sur l'Ubac des Maures, quelques débroussaillages ponctuels étaient nécessaires. Ils ont été réalisés cette année sur une station d'Ophioglosse commun. Un entretien des cheminements a également été requis. En 2019, le Conservatoire a initié un projet d'aménagement d'un gîte à chiroptères pouvant faire l'objet d'un contrat Natura 2000 sur le vieux bâti de Saint-Daumas. Un entretien par débroussaillage des abords de celui-ci a également été pratiqué, afin de garantir la préservation des enjeux écologiques du site. L'évacuation des déchets déversés aux principales entrées des sites fait hélas partie des entretiens réguliers à assurer sur ces espaces naturels fréquentés.



© Joseph Celse

Arrachage de Myriophylle aquatique

Surface : 224 ha
 Type(s) de milieu(x) : suberaie, pinède de Pin parasol, matorral arborescent, ruisseaux temporaires, gazons amphibies méditerranéens, prairies à Sérapias, dalles rocheuses
 Commune(s) : Le Cannet-des-Maures et Vidauban (83)
 Statut(s) réglementaire(s) : RNN
 Statut(s) foncier(s) : propriétés privées, propriété du CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Partenaire(s) : Département du Var, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Intervention : depuis 1999
 Salarié(es) référent(es) : Antoine Catard, Joseph Celse
 Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir

• Cap Taillat, Cap Camarat et arrière-plage de Pampelonne

Contexte

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur gère un des joyaux de la côte varoise, le Cap Taillat, qui attire continuellement de nombreux visiteurs à terre et en mer. Cet ensemble de côtes rocheuses et sablonneuses, ainsi que les maquis situés à l'arrière de la frange littorale, constituent des espaces naturels préservés de l'urbanisation par le Conservatoire du littoral, propriétaire du site, et restaurés par le Conservatoire d'espaces naturels, gestionnaire. Le site a été marqué par le passage de l'incendie de l'été 2017, mais également en 2018 par la pollution d'hydrocarbures liée à la collision de deux navires au nord de la Corse. L'équipe intervient toute l'année sur l'arrière-plage de Pampelonne, également de réputation mondiale. Elle assure la surveillance et la gestion des éléments patrimoniaux établis au sein de la plage et de l'arrière-plage, soit un linéaire de 4,5 km.

Actions en bref

Le site du Cap Taillat a de nouveau fait l'objet en 2019 d'un suivi par capture-marquage-recapture ciblé sur la Tortue d'Hermann, notamment sur les mailles adjacentes à celles où l'espèce avait été contactée en 2018. Ce suivi, réalisé par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur en partenariat avec le Parc national de Port-Cros, a permis de contacter une nouvelle Tortue ayant survécu à l'incendie de 2017.

La surveillance des sites constitue l'axe principal de l'intervention des gardes du littoral. En 2019, 163 procédures ont été engagées sur le territoire de Ramatuelle. Suite à un acte de vandalisme sur l'embarcation du Conservatoire d'espaces naturels, la surveillance du Domaine public maritime dans la baie de Bonporteau n'a pu être réalisée en juillet. En août, en revanche, 46 infractions à la réglementation ont été relevées. L'entretien et le renouvellement des aménagements constituent également un pilier de l'action des gardes. Le suivi des opérations de dépollution des hydrocarbures s'est étendu jusqu'en septembre 2019. Un chantier de démolition d'un bâtiment a également été supervisé. Le volet éducation à l'environnement n'est pas en reste, puisque 225 élèves ont bénéficié d'animations sur le site.



© Joseph Celse

• Gorges de Châteaudouble

Contexte

Propriété de la commune de Châteaudouble, la forêt de Châteaudouble, soumise au régime forestier, couvre les Gorges de Châteaudouble. Dans le cadre d'une convention tripartite avec l'Office national des forêts et la commune, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur intervient auprès de ces deux institutions avec, pour objectif principal, la conservation des habitats naturels remarquables forestiers, rupestres, souterrains et riverains des gorges de la Nartuby, ainsi que la préservation des espèces animales et végétales remarquables qu'ils abritent.

Actions en bref

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé le suivi de la grotte aux chauves-souris du site de Châteaudouble à cinq reprises : un comptage en transit printanier, trois comptages en période de mise bas et un suivi en période de transit automnal. En 2019, environ 10 000 femelles de différentes espèces ont été comptées en sortie de gîte fin juin. Une photographie prise début juillet par Jean-Michel Bompar a révélé la présence de 35 jeunes Rhinolophes euryales. Cette photo permet de confirmer la reproduction de cette espèce dans la grotte. L'éco-compteur, destiné au suivi de la fréquentation de la cavité, a été réinstallé en début d'année pour une durée de dix ans. Le Conservatoire est intervenu dans l'expertise « chauves-souris » de la Chapelle Saint-Jean avec l'animatrice Natura 2000 du site (Dracénie Provence Verdon Agglomération). Un Petit Rhinolophe a ainsi pu être observé dans le bâtiment en juillet. Une prospection au lever du jour a révélé que des chiroptères utilisaient des fissures des murs extérieurs. Le suivi des espèces patrimoniales (Raiponce de Villars et Sabline du Verdon) de la Baume Saint-Jean a été réalisé par le Conservatoire avec l'Office national des forêts et l'animatrice Natura 2000 du site.



Chapelle Saint-Jean, Châteaudouble (83)

© Perrine Laffargue - CEN PACA

Surface : 457 ha
Type(s) de milieu(x) : forêt méditerranéenne, grotte, falaise
Commune(s) : Châteaudouble (83)
Statut(s) réglementaire(s) : APPB, Natura 2000
Statut(s) fonciers(s) : terrain communal en convention avec l'ONF et le CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaire(s) : commune de Châteaudouble, ONF, CAD, Syndicat mixte de la Provence Verte, CD 83, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, LPO
Intervention : depuis 2007
Salarié(es) référent(es) : Perrine Laffargue, Vincent Mariani
Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir

• Ponts naturels d'Entraygues

Contexte

Les Ponts naturels d'Entraygues en tuf présentait un fort intérêt paysager et historique. Malheureusement l'un des deux ponts a subi un effondrement en 2018 probablement induit par l'activité humaine antérieure. Il abrite une colonie de chiroptères d'intérêt patrimonial (Minoptère de Schreibers, Murin de Capaccini, Petit Murin et Grand Murin) et une flore bryophytique remarquable. L'Argens, sur cette portion, présente aussi un intérêt hydrobiologique majeur (invertébrés aquatiques). La maîtrise foncière d'une parcelle de 0,8 ha renforce la légitimité du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour intervenir sur ce site.

Actions en bref

Le suivi de la colonie de chiroptères du site (trois passages) a été réalisé par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur en période de mise bas, révélant la présence de plus de 1000 individus au gîte. L'inquiétude portait sur le maintien de l'intégrité de la colonie de reproduction après l'effondrement d'un des ponts de tuf début



© Perrine Laffargue - CEN PACA

Colonie d'Entraygues, Le Cannet-des-Maures (83)

2018. Il semblerait que la colonie n'ait pas souffert, pour le moment, de cette modification de l'environnement proche ainsi que des travaux de sécurisation afférents. L'estimation du nombre de jeunes se fait par comptage sur photographie.

Le suivi de la reproduction de la Diane (comptage d'environ 130 chenilles de *Zerynthia polyxena*) a également été réalisé, pour la troisième fois, sur le site au printemps. Ceci permet d'évaluer l'intérêt des pratiques de fauches orientées vers sa plante-hôte, la prairie abritant l'aristoloche a été débroussaillée à l'automne.

Des arbres menaçant de tomber sur la parcelle voisine ont été abattus ou élagués.

En partenariat avec l'animatrice du site Natura 2000 et la commune du Cannet-des-Maures, l'équipe a travaillé sur un projet de fermeture du site, afin de gérer la fréquentation motorisée et piétonne. Une première réunion de concertation avec les différents propriétaires a été organisée pour valider le projet.

Surface totale : 2 ha
 Type(s) de milieu(x) : pont de tufs, ripisylve, grotte
 Commune(s) : Le Cannet-des-Maures, Vidauban (83)
 Statut(s) réglementaire(s) : Natura 2000
 Statut(s) fonciers(s) : propriétés privés, propriété du CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Partenaire(s) : EDF, société SHEMA, communes du Cannet-des-Maures et de Vidauban, Syndicat Mixte de la Provence Verte, Syndicat des eaux d'Entraygues, maraîchers, CD 83, AERMC, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Intervention : depuis 2007
 Salarié(es) référent(es) : Perrine Laffargue, Vincent Mariani
 Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir

• Bouchonnerie des Mayons

Contexte

Le gîte de reproduction de la Bouchonnerie des Mayons est le plus petit gîte de reproduction géré par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il a toutefois accueilli pendant une dizaine d'années une colonie mixte de chauves-souris : le Murin à oreilles échancrées *Myotis emarginatus* et le Petit Rhinolophe *Rhinolophus hipposideros*. Le Petit Rhinolophe est désormais absent de ce gîte.

Actions en bref

Le suivi de la fréquentation du gîte de la Bouchonnerie indique une évolution à la hausse des effectifs pour le Murin à oreilles échancrées pour cette année. 59 adultes ont été contactés début juillet. Les effectifs après reproduction s'élèvent à 109 individus au total (adultes et juvéniles). Le succès de la reproduction est tel qu'on constate une augmentation générale de la population depuis douze ans. Les pluies torrentielles de 2018 et 2019 font craindre la détérioration du gîte en raison d'importantes infiltrations d'eau autour et à l'intérieur des bâtiments. Le maire de la commune a été sollicité afin de garantir la salubrité des lieux et le bon respect de la période des travaux éventuels en fonction du calendrier d'occupation par les chauves-souris.



© Hélène Camoin - CEN PACA

Murin à oreilles échancrées, Bouchonnerie des Mayons (83)

Type(s) de milieu(x) : bâti
 Commune(s) : Les Mayons (83)
 Statut(s) réglementaire(s) : exploitation par EDF, en cours de classement en APPB
 Statut(s) fonciers(s) : bâtiment communal
 Partenaire(s) : commune des Mayons, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, CD 83
 Intervention : depuis 2000
 Salarié(es) référent(es) : Hélène Camoin, Perrine Laffargue
 Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir

• Château de La Môle

Contexte

Le site du Château de La Môle a été acquis en 2015 par Patrice de Colmont, désireux de mettre en œuvre un projet agro-écologique remarquable. Formalisé avec l'aide d'Olivier Hébrard (Terre et Humanisme), ce projet agro-écologique s'intègre dans une démarche paysanne où l'agriculture doit être envisagée sur la base des méthodes les plus respectueuses des sols, de la faune, de la flore et des écosystèmes. Convaincu des bénéfices mutuels que ce respect peut induire sur la nature et les cultures elles-mêmes, Patrice de Colmont souhaite témoigner de la possibilité de cultiver des produits sains avec les ressources locales tout en favorisant la flore et la faune du site. Pour ce faire, il sollicite le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur dans un premier temps pour un diagnostic écologique, puis pour la mise en place d'actions d'amélioration d'habitats, enfin pour un suivi de la population de Tortue d'Hermann, de façon concomitante avec la remise en culture progressive et mesurée de la partie basse du domaine.

Actions en bref

Le suivi de la population de Tortue d'Hermann par capture-marquage-recapture en 2019 a permis au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur de préciser l'effectif de l'espèce et d'aménager l'exploitation de la partie basse du site (50 ha englobant le château), dont une partie sera progressivement remise en culture. L'appui d'un stagiaire, Thibaut Meigne, a permis de réaliser 13 sessions de suivi (soit 21 au total depuis 2018) et d'affiner l'évaluation de l'effectif portant la population à 44 mâles et 36 femelles (soit un total de 80 individus). La présence de juvéniles confirme la bonne reproduction de l'espèce sur le site. On notera également les résultats importants du suivi de la colonie de Murin de Bechstein occupant le château et dont la population s'élève à 300 individus (197 adultes et 103 jeunes).



Château de la Môle

© Joseph Celse

• Le Bombardier

Contexte

Situé à l'interface entre la plaine permienne et le Massif de l'Estérel, le site du Bombardier épargné par l'urbanisation est un espace naturel relictuel du quartier de la Tour de Mare à Fréjus. Ce site concentre sur 150 ha l'ensemble des milieux représentatifs de la plaine permienne sur la commune : ruisseau temporaire à Oued à Laurier rose, pelouses amphibies à isoètes et sérapias, forêts méditerranéennes à Pin parasol... C'est essentiellement la diversité botanique qui est à l'honneur ici, avec le Ciste crépu, les Oueds à Laurier rose, même si les populations animales ne font pas défaut (Lézard ocellé et Tortue d'Hermann).

Actions en bref

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé les suivis naturalistes des espèces à enjeux du site (Ciste crépu, Tortue d'Hermann, Isoète de Durieu et Romulée de Colonna notamment).

Une action de préservation d'un habitat à Laurier rose a également été menée en éliminant les pieds de mimosas entrant en concurrence avec l'espèce. Une méthode de lutte contre les espèces ligneuses a été employée sur dix individus imposants, de manière à les éliminer du secteur sans risque de rejet. Un suivi des semis sera réalisé chaque année.

La fréquentation est une des principales menaces pesant sur l'équilibre naturel du site et sa préservation : intrusions motorisées, vélos, randonneurs, squats et dépôts de déchets importants portent atteinte à l'intégrité des milieux naturels du site. Le Conservatoire a donc évalué l'état des cheminements et les possibilités de restauration et de canalisation du public au regard des problématiques d'érosion des chemins. Une réflexion est en cours autour du financement d'une action à grande échelle sur le site dans le cadre du classement prochain de l'Estérel en « Grand site ».



Jeunes semis de Laurier rose

© Vincent Mariani - CEN PACA

Surface : 150 ha
 Type(s) de milieu(x) : forêt méditerranéenne, pelouses humides, oueds, ancienne friche agricole
 Commune(s) : Fréjus (83)
 Statut(s) réglementaire(s) : Site classé, Natura 2000
 Statut(s) foncier(s) : terrains privés en convention CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Partenaire(s) : propriétaire privé, CAVEM, SOPTOM, CD 83, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Intervention : depuis 2011
 Salarié(es) référent(es) : Antoine Catard, Perrine Laffargue
 Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir

• Oliveraie de Canteperdrix (Tulipe précoce)

Contexte

Dans le cadre d'une mesure compensatoire en faveur de la Tulipe précoce, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur assure la gestion d'une oliveraie, propriété de la Société du Canal de Provence qui abrite cette tulipe, compagne des cultures à Brignoles.



© Perrine Laffargue - CEN PACA

Suivi des Tulipes précoces

Surface : 1 ha
 Type(s) de milieu(x) : oliveraie
 Commune(s) : Brignoles (83)
 Statut(s) réglementaire(s) : aucun
 Statut(s) foncier(s) : propriété de la SCP en convention de gestion CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Partenaire(s) : SCP, CBNMED, agriculteur
 Intervention : depuis 2010
 Salarié(es) référent(es) : Perrine Laffargue, Jonathan Vidal
 Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir

Actions en bref

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a effectué fin mars le suivi des pieds de Tulipe précoce. Environ 4 430 pieds ont été comptés. Les effectifs de 2019 sont en diminution par rapport à l'année précédente (2 149 pieds en moins). Les pieds se sont certainement moins bien exprimés et ont fané plus rapidement à cause de la sécheresse hivernale et printanière. Le nombre de pieds sur les zones de bulbes transplantés est stable (25 pieds) et 36 pieds ont fleuri au total cette année. Une partie des sumacs a été débroussaillée et évacuée hors zone à tulipe par l'agriculteur.

• Plan de la Rabelle et Bois de Malassoque

Contexte

Les terres de la Rabelle ont toujours été cultivées sans dés herbants ni pesticides, alternant cultures de céréales d'hiver, jachères et prairies naturelles entretenues par le pâturage et la fauche. Les mesures de gestion déployées par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont permis le maintien d'un cortège de plantes messicoles devenues rares, ainsi qu'une avifaune remarquable. Le site abrite un criquet endémique de la région, protégé, en régression et strictement inféodé aux milieux steppiques, le Criquet hérisson *Prionotropis hystrix azami*.

Actions en bref

Une première réunion, entre les salariés du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, le conservateur bénévole du site, Jean-Paul Dauphin et le groupe de bénévoles, a été réalisée en début d'année 2019. Jean-Paul Dauphin a participé à une campagne de baguage de Cailles des blés sur le territoire de la Rabelle. Il a assuré le suivi faunistique à travers le relevé de pièges-photos. Il a également relevé chaque mois, avec



© Rémi Obitz

Adonis vernalis

Surface : 926 ha
 Type(s) de milieu(x) : complexe agropastoral (culture de céréales, prairies de fauche, haies, pelouses sèches), chênaie
 Commune(s) : La Verdière (83)
 Statut(s) réglementaire(s) : Réserve de chasse
 Statut(s) foncier(s) : propriété du WWF-France sous bail emphytéotique CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur, terrains privés sous convention avec le CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur, terrains communaux gérés par l'ONF sous convention avec le CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur, ENS
 Partenaire(s) : WWF-France, CD 83, commune de La Verdière, PNR Verdon, agriculteur, CBNMED, propriétaires, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Intervention : depuis 1999
 Salarié(es) référent(es) : Perrine Laffargue, Vincent Mariani
 Conservateur(trice) bénévole : Jean-Paul Dauphin

Olivier Soldi, les Indices ponctuels d'abondance en période printanière dans la plaine agricole. L'équipe du Conservatoire a participé au suivi des plantations des feuillus dans la forêt communale de la Verdière, action pilotée par Olivier Roa de l'Office national des forêts. L'équipe a également participé au suivi de l'*Adonis vernalis* dans la forêt communale avec Mathias Pires du Conservatoire botanique national méditerranéen. Des nichoirs à Huppe fasciée ont été installés à la Rabelle, à la Chaberte et à la Vincence. Les plantations de mûriers ont été arrosées plusieurs fois au cours de l'été. Le point d'eau a été nettoyé et régulièrement rempli par Franck Pourrière, l'agriculteur du site. Cette année, 43 personnes ont fréquenté le sentier de découverte. Jean-Paul Dauphin a également proposé une animation avec une classe de CM2 de l'école élémentaire de la Verdière. Par ailleurs, le Conservatoire a travaillé à la préfiguration du statut de Réserve naturelle régionale pour le site du Plan de la Rabelle et du Bois de Malassoque. Un important travail de négociation a été entrepris et un dossier de candidature a été élaboré. Il sera finalisé et déposé en 2020.

• Terrain militaire de Canjuers

Contexte

Le plus grand camp militaire d'Europe abrite de grands espaces naturels et toute une palette de milieux humides, ouverts, forestiers et rupestres. Ce site abrite plusieurs gîtes de chauves-souris, ainsi que plusieurs meutes de loups. Une flore endémique des Gorges du Verdon y est présente. La diversité de ses habitats et des espèces qui y vivent en font un site d'intérêt écologique majeur.

Actions en bref

Un ancien transformateur électrique a été aménagé en faveur des chauves-souris et leur présence est désormais avérée en raison du guano observé à l'intérieur en 2019. Le site de Canjuers bénéficie actuellement d'une petite dizaine de gîtes à chauves-souris suivis annuellement.

Conscients de l'intérêt de préserver les qualités écologiques du Camp de Canjuers, tout en gardant une vocation militaire prioritaire, l'Armée de terre, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Office national des forêts (ONF), le Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles et le Département du Var – au travers du Muséum départemental du Var - renouvelleront en 2020 la convention-cadre, arrivée à échéance. Cette convention fixera les modalités générales d'actions conjointes. Le CEN PACA, en tant que conseiller scientifique du Camp, apportera les préconisations de gestion et de conservation auprès de l'armée mais aussi de l'ONF en charge des aspects forestiers et pastoraux. Comme par le passé, des opérations concrètes et conjointes pourront être programmées.

Surface : 35 000 ha dont 1 278 ha en site Natura 2000

Type(s) de milieu(x) : zones humides (mares temporaires, marais, ripisylves). Forêt méditerranéenne, hêtraie-sapinière, pelouses et steppes, habitats rupicoles

Commune(s) : Mons, Bargemon, La Roque-Esclapon, Seillans, Aiguines, Ampus, Bargème, Châteaudouble, Montferrat (83)

Statut(s) réglementaire(s) : Site Natura 2000 FR9301617 « Montagne de Malay »

Statut(s) foncier(s) : propriété du Ministère de la Défense en convention avec le CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaire(s) : ONF, Ministère de la Défense, CBNMED, MNHN, CR PACA, DDTM 83

Intervention : depuis 2006

Salarié(es) référent(es) : Hélène Camoin (animatrice Natura 2000)



Transformateur aménagé en gîte à chiroptères, Camp militaire de Canjuers (83)

• Pifforan

Contexte

La création d'une aire de stockage de poids lourds au lieu-dit Cambarette-nord (commune de Tourves) par la société ESCOTA a entraîné la mise en œuvre de mesures compensatoires, dont un des volets est la restauration d'une ancienne aire technique liée à l'exploitation de l'autoroute au lieu-dit Pifforan, à Brignoles. Ce site, bien que très artificialisé, présente quelques enjeux écologiques, ainsi que des potentialités d'appropriation par des espèces remarquables présentes localement. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a été missionné pour la maîtrise d'œuvre de la renaturation du site et sa gestion à partir de 2019.

Actions en bref

Cette première année de gestion du site de Pifforan permet d'apprécier l'évolution de sa renaturation. Les pelouses évoluent vers un équilibre, les plantations se développent, les mares suivent le cycle temporaire prédit. La faune s'approprie progressivement ce nouvel espace naturel où les aménagements en faveur de la biodiversité se poursuivent : création de micro-habitats spécifiques, entretien des aménagements, suivi de la recolonisation, lutte contre les espèces invasives. Du temps sera nécessaire à la mise en place progressive d'une stabilité de la composition floristique de la prairie et donc d'une augmentation de la patrimonialité du site. L'évolution apparaît, à ce stade, plutôt positive.



Site de Pifforan à Brignoles (83), printemps 2019

Surface totale : 8 ha
 Type(s) de milieu(x) : milieux artificialisés
 Commune(s) : Tourves (83)
 Statut(s) réglementaire(s) : aucun
 Statut(s) foncier(s) : propriété d'ESCOTA sous convention avec le CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Partenaire(s) : ESCOTA
 Intervention : depuis 2016
 Salarié(es) référent(es) : Vincent Mariani
 Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir

• Armérie de Belgentier du Réservoir de Morières



Armérie de Belgentier *Armeria belgenciensis*

Contexte

L'Armérie de Belgentier est une plante endémique varoise strictement localisée sur moins de 50 ha. Elle se développe sur un substrat particulier constitué de sables dolomitiques, au sein de quelques petites clairières. Sa population avait chuté à 34 pieds en 2007. Grâce à des renforcements de populations entre 2009 et 2013, les effectifs sont en augmentation. Actuellement, plus de la moitié de la population mondiale de la plante la plus menacée de France se trouve sur le terrain géré par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Actions en bref

En partenariat avec le Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, a contribué au suivi de la phénologie de floraison de l'Armérie de Belgentier *Armeria belgenciensis* et de l'Armérie de Peresc *A. arenaria subsp. pereiscii* pour la deuxième année consécutive. Six placettes ont été suivies, deux fois par semaine, de fin mai à fin août. Sur la parcelle en gestion, propriété de la Société du Canal de Provence, les pieds ont été comptés fin août. Ainsi, 96 pieds ont été recensés, dont 61 pieds fleuris et 35 jeunes pieds. De nombreux pieds ont souffert de la sécheresse. De plus, un certain nombre de pieds se trouvent enfouis sous des pieds d'immortelles. Par ailleurs, 35 pieds ont été relevés en dehors du périmètre du protocole, démontrant ainsi la dispersion des graines.

Hélène Lutard, administratrice du Conservatoire d'espaces naturels, qui s'implique sur le site depuis deux ans, est devenue conservatrice bénévole du site.

Surface : 0,4 ha
 Type(s) de milieu(x) : clairières, milieux ouverts
 Commune(s) : Solliès-Toucas (83)
 Statut(s) réglementaire(s) : APPB
 Statut(s) foncier(s) : propriété de la SCP en convention CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Partenaire(s) : SCP, CBNMED, CD 83, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Intervention : depuis 2007
 Salarié(es) référent(es) : Antoine Catard, Perrine Laffargue
 Conservateur(trice) bénévole : Hélène Lutard

• Fondurane

Contexte

Le site de Fondurane bénéficie d'une protection règlementaire depuis 1989 (Arrêté préfectoral de protection de biotope), modifiée et validée en septembre 2018. Ce site abrite de nombreuses espèces faunistiques et floristiques remarquables. Les inventaires menés ont révélé une grande diversité entomologique avec une trentaine d'espèces d'odonates et une avifaune patrimoniale y fait escale chaque année. C'est le seul secteur varois de stations à Chêne chevelu et Faux Chêne-liège. Dans le cadre d'une convention de gestion passée avec EDF, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur met en œuvre un plan de gestion quinquennal rédigé en 2016.



Panneaux APPB installés à Fondurane (83)

© Rémi Obitz

Surface : 43 ha
Type(s) de milieu(x) : zone humide (roselière, saulaie, ripisylves...), chênaie, charmaie, pinède
Commune(s) : Montauroux et Callian (83)
Statut(s) foncier(s) : terrain d'état sous concession EDF
Statut(s) règlementaire(s) : APPB et site industriel de production d'électricité EDF
Partenaire(s) : EDF, Communauté de communes du Pays de Fayence, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur
Intervention : depuis 1989
Salarié(es) référent(es) : Hélène Camoin
Conservateur(trice) bénévole : Claire Aubert

Actions en bref

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a poursuivi la mise en œuvre du plan de gestion du site de Fondurane avec l'entretien du chenal d'irrigation de la phragmitaie, la pose et l'entretien des barrières, ainsi que la pose des panneaux et totems signalant le périmètre de l'Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB). Le premier comité de suivi du nouvel APPB a été organisé. Ce rendez-vous entre partenaires et institutions a permis de valider les actions de gestion de l'année 2019. Parmi ces actions figure la surveillance du site avec l'organisation de patrouilles avec l'éco-garde de la

communauté de commune du Pays de Fayence et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Afin de mieux contrôler l'activité de chasse sur Fondurane, site sensible aux dérangements par sa diversité avifaunistique, deux réunions ont été organisées avec les sociétés locales, la Fédération de chasse et le lieutenant de louveterie.

Veille, inventaires, sensibilisation, chantiers nature sont continuellement assurés par la conservatrice bénévole, Claire Aubert, qui mobilise les énergies pour la conservation du site.

• Marais de la Fustièrre

Contexte

Le marais de la Fustièrre se compose de deux marais distincts sur une surface totale d'environ 17 ha. Une roselière se développe dans le marais central et un second marais entre en connexion avec le Lac de Saint-Cassien, tous deux séparés par une digue. La suberaie et la cistaie acidiphile y forment une mosaïque d'habitats. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur y exerce une gestion conservatoire depuis plus de dix ans. Les enjeux écologiques du site sont multiples : de nombreuses espèces d'oiseaux, dont l'Hirondelle rousseline, la Cistude d'Europe et une flore patrimoniale riche y représentés. Ce site fait l'objet d'un plan de gestion c o m m u n



Blongios nain *Ixobrychus minutus*

© Karel Straatman - CEN PACA

Surface totale : 17 ha
Type(s) de milieu(x) : zone humide (roselière)
Commune(s) : Les Adrets-de-l'Estérel (83)
Statut(s) règlementaire(s) : APPB - exploitation par EDF
Statut(s) foncier(s) : terrains d'Etat sous concession EDF
Partenaire(s) : AERMC, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, Callian, EDF, Communauté de communes du Pays de Fayence
Intervention : depuis 2007
Salarié(es) référent(es) : Hélène Camoin
Conservateur(trice) bénévole : Caryl Buton

avec le site de Fondurane depuis 2016 et bénéficie depuis 2018 d'un Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB).

Actions en bref

Sur la Fustièrre et en limite de site, un inventaire des amphibiens a été réalisé par Caryl Buton, conservateur bénévole pour le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. La Grenouille agile se trouve en limite d'aire de répartition à Saint-Cassien où elle se reproduit parfois en faible densité. Elle a été contactée dans des mares forestières. Une soirée dédiée à la recherche du Blongios nain s'est tenue le 6 juin 2019 sur deux points d'écoute. N'ayant eu aucun contact, le suivi sera renouvelé l'année prochaine.

• Lacs temporaires de Gavoty, Redon et de Bonne-Cougne

Contexte

Il s'agit de quatre dépressions naturelles. Au plus fort de l'inondation, ces lacs peuvent couvrir des surfaces variables (7 ha pour Gavoty, 4 ha pour Redon, 1 ha pour Bonne-Cougne et 2 ha pour Bayonny). En été, elles s'assèchent complètement. L'Armoise de Molinier constitue l'intérêt majeur de ces mares temporaires méditerranéennes ; il s'agit des seules stations connues au monde. On y trouve également un cortège d'espèces animales et végétales qui ont développé des facultés remarquables pour résister à l'alternance de périodes d'inondation et d'assèchement.

Actions en bref

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a suivi les niveaux d'eau tout au long de l'année. Avec un printemps sec, les dépressions se sont rapidement asséchées ne permettant pas la reproduction ou le développement de certaines espèces. En revanche, les lacs se sont mis en eau suite aux fortes précipitations de novembre 2019. Un entretien par débroussaillage manuel en faveur du papillon *Tomares ballus*, contacté à proximité immédiate des parcelles du Conservatoire proches du marais de Gavoty, a également été réalisé cette année. Cet entretien sera également bénéfique à la Tortue d'Hermann dont la première donnée effective date de 2018 sur ce secteur. Trois transects ont été réalisés afin de connaître l'évolution de l'Armoise de Molinier sur le lac Redon. En cette année sèche, le Scirpe maritime n'a pas concurrencé l'Armoise de Molinier. En revanche, des impacts sur l'espèce en raison d'un retournement par les sangliers au sein de la dépression, sont observés. A noter que l'Armoise de Molinier n'arrive toujours pas à recoloniser la zone labourée en 2000.

La mise à jour du plan de gestion des lacs temporaires du Var s'est poursuivie avec l'inventaire des characées du lac de Bonne-Cougne et des chiroptères. Le diagnostic a été finalisé et une réflexion sur les nouvelles actions de gestion sur les cinq prochaines années a débuté.

La gestion s'étend désormais à une nouvelle dépression temporaire : la mare de Bayonny, abritant l'Armoise de Molinier, a été acquise mi-décembre. Le Conservatoire d'espaces naturels a également proposé à la commune de Flassans-sur-Issole de signer un bail emphytéotique sur la parcelle cadastrale centrale du lac Redon. Cette proposition a été accueillie favorablement par la commune.

Surface : 55 ha
 Type(s) de milieu(x) : lacs temporaires méditerranéens, forêts, friche
 Commune(s) : Besse-sur-Issole, Flassans-sur-Issole, Gonfaron (83)
 Statut(s) réglementaire(s) : APPB, Natura 2000
 Statut(s) foncier(s) : propriétés du CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur (17,5 ha), terrains communaux sous bail emphytéotique CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur/commune de Flassans-sur-Issole, ENS (propriété du Département)
 Partenaire(s) : CD 83, AERMC, commune de Besse-sur-Issole, Flassans-sur-Issole, CBNMED, Tour du Valat, SOPTOM, éleveurs, propriétaires privés
 Intervention : depuis 1990
 Salarié(es) référent(es) : Perrine Laffargue, Vincent Mariani
 Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir



Mare de Bayonny, Flassans-sur-Issole (83)

Sites en gestion Vaucluse



24 sites gérés, soit 1 456 ha protégés

Sommaire

Milieux variés

- Colline de la Bruyère
- Vallon de Valescure
- Crousière

Pelouses sèches

- Base aérienne Orange-Travaillan
- Haut-vallon de la Sénancole

Stations de plantes rares

- **Garidelle fausse-nigelle des Maufrines*** p.46
- Plantes rares de Vacquières

Zones humides

- **Etang Salé de Courthézon** p.46
- **Île Vieille** p.47
- **Mare de la Pavouyère** p.48
- **Mares de Vaucluse*** p.48
- **Ision de la Barthelasse** p.49
- Belle-Île
- Les Confines
- Les Sept Lacs de Beaumont de Pertuis
- Les Paluds de Courthézon
- Marais du Grès
- Zones humides du Calavon

*Titres en gras : sites en gestion où le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est intervenu de manière significative en 2019

♦ Ce titre regroupe plusieurs sites

• Garidelle fausse-nigelle des Maufrines



© Irène Nzakou - CEN PACA

Garidelle fausse-nigelle, espèce endémique de Vaucluse

Contexte

Cette parcelle agricole, propriété du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, abrite plusieurs espèces messicoles (plantes liées aux modes de cultures traditionnels) dont la dernière station française pérenne de Garidelle fausse-nigelle, une espèce messicole rarissime et protégée.

Actions en bref

Le protocole de suivi de la Garidelle fausse-nigelle, installé depuis 2014, a été reconduit le 11 juillet 2019 par le Conservatoire et le Parc naturel régional du Luberon, mobilisant huit personnes. En raison d'un comptage réalisé tardivement en raison de la canicule, les résultats de l'année sont à regarder avec prudence (85 pieds de Garidelle dénombrés sur les 49 quadras, contre 205 en 2018). A noter que depuis 2019, le suivi de l'espèce est inscrit dans le Plan de gestion du nouvel Espace naturel sensible « La garrigue de Mérindol » (cf. p.79).

Surface : 1 ha (propriété CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur)
 Type(s) de milieu(x) : champs cultivés
 Commune(s) : Mérindol (84)
 Statut(s) réglementaire(s) : aucun
 Statut(s) foncier(s) : propriété du CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Partenaire(s) : PNR Luberon, agriculteur (Gilles Laurent), CR Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Intervention : depuis 1997
 Salarier(es) référent(es) : Florence Ménétrier
 Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir

• Étang Salé de Courthézon

Contexte

L'Étang Salé est une zone humide majeure du département de Vaucluse qui accueille une biodiversité remarquable à l'échelle départementale. Réunis autour d'un projet commun de préservation de la biodiversité, de restauration fonctionnelle et de valorisation pédagogique, la commune de Courthézon, la Communauté de communes du Pays Réuni d'Orange, le Département de Vaucluse et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur animent la gestion de cet espace naturel sensible depuis 2003. L'Étang bénéficie d'une protection réglementaire depuis 2013 (classement en Arrêté préfectoral de protection de biotope). Le présent plan de gestion 2016-2020 est le troisième mis en œuvre aux fins de préservation de ce site emblématique.

Actions en bref

Pour la quatrième année du plan de gestion 2016-2020, le suivi de l'avifaune confirme une diversité d'espèces d'oiseaux en progression depuis les travaux de réaménagement réalisés en 2010 sur le site.

Les conditions hydrologiques de l'année ont été favorables à la faune, en particulier aux deux espèces à fort enjeux de conservation pour le site : la Rousserolle turdoïde, en forte augmentation (huit couples), et le cantonnement d'un chanteur de Blongios nain. L'événement majeur reste l'observation exceptionnelle sur le département de la Marouette ponctuée et de la Marouette poussin. Ces deux petits rallidés sont strictement liés aux zones de marais fortement végétalisées qu'ils utilisent comme halte migratoire. A noter en 2019, la finalisation des protocoles RhôMéo « amphibiens » et « odonates » inscrits au plan de gestion.

Concernant la gestion, l'action de maintien du pâturage a été prépondérante avec la réalisation d'importants travaux visant à pérenniser les prairies actuelles et la création d'une nouvelle zone de pâturage de 1,2 ha en vue de favoriser la constitution d'une prairie inondable au lieu d'une zone de roselière sèche relativement pauvre. Aussi note-t-on la découverte d'une nouvelle espèce d'orchidée sur ces zones de pâturage, l'Orchis des marais *Anacamptis palustris*, espèce très rare dans le Vaucluse.

Le site fait toujours l'objet d'une fréquentation importante par un public qui utilise les infrastructures en place (cheminement jalonné de panneaux pédagogiques) et/ou participe aux différentes animations encadrées qui lui sont proposées.

Surface totale : 21 ha
 Type(s) de milieu(x) : zones humides
 Commune(s) : Courthézon (84)
 Statut(s) réglementaire(s) : ENS 84, APPB
 Statut(s) foncier(s) : propriété de la commune de Courthézon
 Partenaire(s) : commune de Courthézon, CCPRO, CD 84, AERMC, Association des amis du Parc ornithologique de Pont de Gau, éleveurs équins de Courthézon, Maison Ogier, Naturoptère
 Intervention : depuis 2003
 Salarier(es) référent(es) : Florence Ménétrier, Gilles Blanc
 Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir



© CEN PACA

Étang Salé de Courthézon (84) en cours de remise en eau

• L'Île Vieille

Contexte

L'Île Vieille est un complexe de zones humides qui se situe sur le Rhône aval. Le site est constitué de plans d'eau résultant d'une activité passée d'extraction de granulats, d'une lône court-circuitée du fleuve, de prairies et de ripisylves. Conscrite « zone humide prioritaire du Plan Rhône » (cf. p.77), le site abrite des enjeux faunistiques majeurs et reconnus de longue date, enjeux qui lui ont valu son inscription au titre des Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique d'une part, mais aussi des deux Directives européennes Oiseaux et Habitats-Faune-Flore. En 2017, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a accompagné la commune et la Communauté de communes Rhône Lez Provence (CCRLP) pour répondre à un appel à projets du Plan Rhône en faveur des zones humides, avec pour objectif l'acquisition, la restauration, la gestion et la valorisation pédagogique du site. Le projet a été validé fin 2017 par un jury. Depuis lors, le Parc naturel régional de Camargue (animateur des sites Natura 2000) et le Conservatoire accompagnent les collectivités pour le mener à bien. Le Conservatoire a également été missionné par la commune et la CCRLP pour rédiger le premier plan de gestion du site et pour en assurer ensuite la gestion.

Surface : 218 ha (+ 42 ha non cadastrés)
 Type(s) de milieu(x) : forêts alluviales, landes, plans d'eau, pelouses et mares
 Commune(s) : Mondragon (84)
 Statut(s) réglementaire(s) : Natura 2000
 Statut(s) foncier(s) : terrains privés (acquisitions en cours) et propriétés communales
 Partenaire(s) : commune de Mondragon, CCRLP, PNR Camargue, CD 84, CNR
 Intervention : depuis 2017
 Salarié(es) référent(es) : Grégoire Landru, Gilles Blanc
 Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir

Actions en bref

En vue de l'élaboration du premier plan de gestion du site, les inventaires biologiques ont été réalisés (2018) et une phase importante d'étude a été engagée pour préciser les paramètres fonctionnels de la zone humide. Le bureau d'études Cesame travaille depuis septembre 2018 à caractériser le fonctionnement hydrologique de la lône, des lacs et des casiers, à préciser les flux entre ces différentes unités fonctionnelles, à préciser la qualité des eaux et des sédiments, à dresser le profil bathymétrique de la lône, de la topographie des casiers Girardon... Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est particulièrement consacré en 2019 à l'accompagnement de cette étude dont les applications in situ pourront trouver place dans le plan de gestion : optimisation hydrologique de la lône en lien avec la roselière et la jussie, reconnexion des casiers Girardon avec le chenal principal du fleuve...

Parallèlement à cette étude, un fort volet partenarial et administratif a dû être engagé : accompagnement des intervenants actuels de la gestion (commune, intercommunalité, berger...); formalisation des droits et usages (baux de pêche avec la Fédération départementale de pêche, discussions avec les chasseurs...); émergence d'un projet de restauration de milieux avec RTE dans le cadre du projet Believe; animation foncière pour le dénouement des dernières cessions; information et sensibilisation du public (animations-nature, conférences...), etc. Le Conservatoire a également accompagné la Communauté de communes Rhône Lez Provence dans la constitution d'une demande de labellisation du site et de son inscription au réseau des Espaces naturels sensibles de Vaucluse.



Île Vieille à Mondragon (84)

• Mare de la Pavouyère

Contexte

Les mares de la Pavouyère constituent un complexe original de dépressions au sein des Ogres de Mormoiron. Issues de l'exploitation ocrière des 19^e et 20^e siècles, ces mares abritent désormais une population de Pélobate cultripède, espèce à très fort enjeu de conservation en Vaucluse. Avec l'appui du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre de sa mission d'animation en faveur des zones humides, l'Etablissement public d'aménagement et de gestion des eaux du bassin versant Sud-ouest Mont-Ventoux (EPAGE SOMV) a pu acquérir ces terrains en 2017. Depuis, le site, d'une superficie de 6 ha, a été labellisé Espace naturel sensible par le Département de Vaucluse.

Actions en bref

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a été chargé par l'Etablissement public d'aménagement et de gestion des eaux du bassin versant Sud-ouest Mont Ventoux de la rédaction du premier plan de gestion du site des Mares de la Pavouyère. Reposant sur les inventaires initiaux réalisés entre 2017 et 2018, les enjeux et objectifs ainsi qu'un programme de gestion ont pu être définis. Amphibiens et flore patrimoniale constituent les principaux enjeux du site. La mise en œuvre du plan de gestion est prévue pour début 2020.



© Florence Ménétrier - CEN PACA

Mare de la Pavouyère à Mormoiron (84)

Surface : 6,33 ha
 Type(s) de milieu(x) : zones humides
 Commune(s) : Mormoiron (84)
 Statut(s) foncier(s) : propriétés de la commune de Carpentras, propriétés de l'EPAGE SOMV
 Statut(s) réglementaire(s) : ENS 84
 Partenaire(s) : EPAGE SOMV, CD84, AERMC
 Intervention : depuis 2019
 Salarié(es) référent(es) : Grégoire Landru
 Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir

• Mares du Vaucluse

Contexte

Les mares de Vaucluse présentent des faciès variés, pérennes ou temporaires, qui favorisent l'expression d'un cortège d'espèces originales et souvent remarquables, notamment chez les amphibiens. Nous citerons en particulier le complexe des mares du bassin versant du Calavon, ainsi que celui du piémont du Ventoux, qui constituent l'un des principaux bastions de population de Pélobate cultripède du département de Vaucluse.

Actions en bref

En 2019, les efforts ont porté sur le site du Parandier situé sur la commune de Mormoiron. Ancienne zone d'extraction de l'ocre implantée sur des bancs de sables siliceux, le site abrite des milieux caractéristiques avec une flore silicicole rare en Vaucluse et une mare à enjeu pour le Pélobate cultripède. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a finalisé, aux côtés du Syndicat mixte d'aménagement et d'équipement du Mont-Ventoux (SMAEMV) et de préfiguration du Parc naturel régional du Mont-Ventoux, l'écriture d'un nouveau plan de gestion 2019-2024 qui s'attache à suivre et à gérer les espèces à enjeux, et ainsi à limiter les pressions et les menaces identifiées. L'intervention de la Maison familiale rurale de Richerenches et du Lycée agricole La Ricarde ont permis de débroussailler et de surcreuser la mare qui abrite le Pélobate cultripède.

Surface : 6,68 ha
 Type(s) de milieu(x) : zones humides
 Commune(s) : Faucon, Entrechaux, Bonnieux, Villars, Mormoiron, Saint-Saturnin-les-Apt (84)
 Statut(s) foncier(s) : propriétés privées
 Statut(s) réglementaire(s) : aucun
 Partenaire(s) : propriétaires privés, SPA Vaucluse, PNR Luberon, SMAEMV, EPAGE SOMV, AERMC, CD 84
 Intervention : depuis 2003
 Salarié(es) référent(es) : Florence Ménétrier, Gilles Blanc, Grégoire Landru,
 Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir

Les résultats ont permis de préciser les richesses naturalistes (faune et flore) dont la présence du très rare Pélobate cultripède sur quatre mares, ainsi que les enjeux de conservation associés pour l'ensemble des sites étudiés. Ce diagnostic permettra au SMAEMV et au département du Vaucluse d'accompagner les communes concernées et de définir des orientations et outils de gestion pour ces espaces naturels, ainsi que leur valorisation auprès du public, au travers par exemple d'une labellisation de sites en Espaces naturels sensibles.



Chantier de débroussaillage réalisé par les lycéens

• Islon de la Barthelasse

Contexte

L'Islon de la Barthelasse est un des derniers boisements inondables du Rhône. Située entre deux bras du Rhône, la partie de l'Islon de la Barthelasse gérée par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est protégée par un Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB). Cette mesure de protection a été motivée par la qualité du boisement alluvial et par la biodiversité qu'il abrite : insectes consommateurs de bois mort, avifaune forestière, flore des boisements humides. L'objectif principal est la conservation de ce boisement alluvial mature.

Actions en bref

La mise en œuvre du plan de gestion s'est poursuivie avec la réalisation des suivis et inventaires écologiques : une cartographie des habitats naturels, la première étude de la faune piscicole de l'anse de l'Islon (douze espèces de poissons recensées) et le premier inventaire des chiroptères (douze espèces inventoriées). Les résultats confirment le rôle majeur joué par cette ripisylve mature malgré un contexte très anthropisé.

Une attention particulière a été portée aux milieux ouverts situés au sud du périmètre de l'Arrêté préfectoral de protection de biotope. Le secteur n'apparaît pas particulièrement favorable à l'entomofaune, à l'avifaune ou aux reptiles, tandis qu'une belle population d'orchidées (sérapias) y est observée.

L'originalité de ce boisement alluvial et la gestion du site ont pu être présentées au grand public à l'occasion de l'événement « Dans les bras du Rhône » qui s'est tenu du 5 au 13 octobre 2019.

Surface : 23 ha
 Type(s) de milieu(x) : zones humides, ripisylves
 Commune(s) : Avignon (84)
 Statut(s) foncier(s) : domaine public de l'Etat concédé à la CNR
 Statut(s) réglementaire(s) : APPB
 Partenaire(s) : CNR, AERMC, DDT 84, ONF, GCP, FDPMA 84
 Intervention : depuis 2003
 Salarié(es) référent(es) : Florence Ménétrier, Gilles Blanc
 Conservateur(trice) bénévole : Myriam Ditta



Islon de la Barthelasse vu depuis Villeneuve (84)

Carte

Au coeur des territoires

Exemples d'accompagnement et d'animation de projets

- Accompagnement du Conseil départemental de Vaucluse
- Espaces naturels sensibles de Vaucluse
- Animation territoriale des zones humides de Vaucluse
- Animation territoriale Zones humides Plan Rhône

- Accompagnement de la Métropole Aix-Marseille-Provence
- Atlas de la biodiversité communale d'Arles
- LIFE Alpilles
- LIFE+ ENVOLL
- Stratégie Criquet de Crau

- Accompagnement du Conseil départemental du Var
- Atlas de la biodiversité communale de Collobrières
- Atlas de la biodiversité intercommunale de La Roquebrussanne et de La Celle
- Animation du site Natura 2000 de la Montagne du Malay
- Inventaire entomologique Parc national de Port-Cros
- Suivi écologique des éco-ponts
- Biovigilance





- Gestion d'Espaces naturels sensibles du département des Hautes-Alpes
- Atlas de la biodiversité communale des Baronnies orientales
- Projet de Réserve naturelle régionale des Baronnies orientales
- FEDER POIA « Grands lacs alpins »

- Gestion d'Espaces naturels sensibles du département des Alpes-de-Haute-Provence
- Animation du site Natura 2000 de la Montagne de Lure
- Animation territoriale « Zones humides » de la vallée du Riou Tort
- Atlas de la biodiversité communale de Saint-Vincent-sur-Jabron
- FEDER POIA « Grands lacs alpins »

- Partenariat avec la Principauté de Monaco
 - inventaires de biodiversité
 - actions de sensibilisation

- Accompagnement du Conseil départemental des Alpes-Maritimes
- Accompagnement de la Métropole Nice Côte d'Azur
- Programme d'éradication de la Berce du Caucase

Les grands programmes

Programmes en faveur de la connaissance

Développer et soutenir les actions en faveur du patrimoine naturel, au-delà des sites en gestion

• Mise à disposition de la connaissance de la faune régionale

Contexte

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur améliore en continu la gestion de ses données naturalistes par la mise en place d'outils fiables et pouvant être mis à disposition de l'ensemble des salariés. L'alimentation de la base du Conservatoire, appelée HELIX, est dépendante d'outils naturalistes embarqués et d'outils de saisie en ligne développés en interne. Le Conservatoire accorde une importance particulière à la consolidation des résultats d'inventaires et de suivis et à la centralisation des données naturalistes bénévoles.



Actions en bref

Fin 2019, HELIX compte 1 534 406 données, soit 132 312 données supplémentaires intégrées au cours de l'année. Les données concernant les papillons, odonates, orthoptères, reptiles et amphibiens ont été majoritaires en raison des dynamiques d'inventaires en continu coordonnées par le Conservatoire. Les données « flore » sont désormais aussi intégrées dans HELIX. L'outil de saisie embarqué HELIX a été ouvert aux observateurs naturalistes bénévoles ainsi qu'à un groupe de validateurs.

• SILENE : Système d'Information sur la Nature et le Paysage



Contexte

SILENE est le portail de la donnée naturaliste en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce dispositif a pour objectifs de favoriser les échanges de données naturalistes, la valorisation collective de l'information et le développement des synergies entre acteurs selon leurs besoins. Le Conservatoire d'espaces naturels de

Provence-Alpes-Côte d'Azur pilote la démarche SILENE avec la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Région, l'Agence française pour la biodiversité (Direction interrégionale Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse) et les Conservatoires botaniques nationaux. Il anime le réseau d'acteurs de la conservation et de la connaissance faunistique. Il assure la gestion des données faunistiques, la gestion du module informatique et l'accessibilité des données.

Secteur(s) : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Type de programme : valorisation et amélioration de la connaissance
Partenaire(s) : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, CBNA, CBNMED, OFB
Intervention : depuis 2008
Salarié(es) référent(es) : Julie Delauge, Géraldine Kapfer

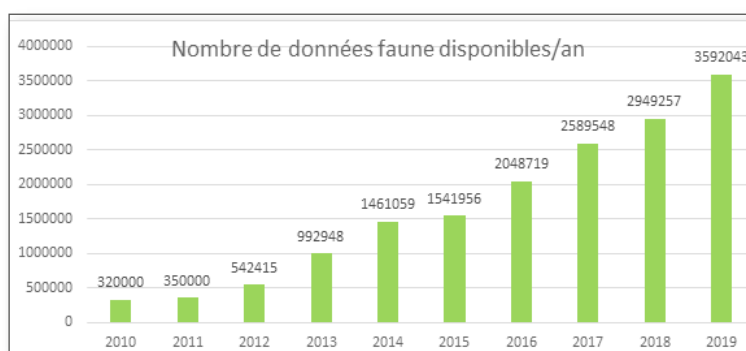
Actions en bref

Dans le cadre de sa mission de chef de projet et d'administrateur faune, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a poursuivi en 2019 ses objectifs, à savoir faciliter les échanges de données et valoriser la démarche de SILENE.

En interne, le Conservatoire améliore en continu la gestion de ses données naturalistes par la mise en place d'outils de gestion des données fiables et pouvant être mis à disposition de l'ensemble des salariés. En 2019, le Conservatoire a assuré plusieurs missions : animation des partenaires ; valorisation de la démarche ; reconnaissance nationale du dispositif ; gestion de l'outil ; catalogage ; harmonisation et intégration des données partenaires, fournisseurs et utilisateurs ; centralisation des procédures et gestion des accès.

L'année 2019 a été marquée par les réflexions techniques et l'accompagnement du Conservatoire botanique national alpin par le Conservatoire pour la migration vers l'outil GeoNature (développé par le Parc national des Ecrins) qui sera opérationnel courant 2020.

Fin 2019, SILENE-PACA « module faune » centralise 3 592 043 données « faune », soit plus de 640 000 données supplémentaires en un an. Les données « faune » proviennent de 57 adhérents à la démarche et de 53 fournisseurs par obligation (accès ou financements publics).



• Secrétariat scientifique des ZNIEFF

Contexte

Les ZNIEFF sont les zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique. L'inventaire des ZNIEFF est un zonage des territoires et des espaces d'intérêt écologique majeur, un outil de connaissance scientifique des milieux terrestres et marins, de la faune et de la flore. Il s'agit également d'un outil de partage des connaissances et d'un outil d'aide à la décision pour les élus et les maîtres d'ouvrage publics et privés. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur en assure le secrétariat scientifique pour la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis 2007.

Actions en bref

En 2019, le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel a validé l'actualisation des contours des ZNIEFF du Vaucluse. Ce travail a consisté à poursuivre l'harmonisation des contours à l'échelle de la région (fusions des ZNIEFF inter-départementales), à prendre en compte l'évolution du territoire (artificialisation) et l'amélioration des connaissances. Le département des Alpes-de-Haute-Provence s'est pourvu d'une nouvelle ZNIEFF de type 2, « Les Pénitents ». Elle vient combler un secteur un peu oublié jusqu'ici, mais d'une grande richesse (83 espèces faune/flore d'intérêt patrimonial dont 30 sont déterminantes), situé au nord du plateau de Valensole, entre l'Asse et la Bléone. Enfin, l'actualisation des ZNIEFF du Var a été engagée avec, pour ambition, une refonte importante des contours sur ce territoire très hétérogène.

Secteur(s) : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Type de programme : connaissance de la biodiversité régionale et accompagnement des politiques publiques
Partenaire(s) : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, CBNA, CBNMED, MIO
Intervention : depuis 2007
Salarié(es) référent(es) : Cédric Roy, Sonia Richaud, Julie Delauge



• Liste rouge régionale des Oiseaux nicheurs, de passage et hivernants

Contexte

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur abrite une diversité ornithologique exceptionnelle. A titre d'exemple, 85 % des espèces d'oiseaux nicheurs de France métropolitaine y sont présents. L'objectif de cette action est l'actualisation de la Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs validée par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) en 2011 à laquelle s'ajoute l'évaluation des oiseaux de passage et des hivernants.

Actions en bref

En collaboration avec la Ligue pour la protection des oiseaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Conservatoire coordonne l'évaluation des oiseaux présents en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur qu'ils soient nicheurs, de passage ou hivernants. La mise en place de ce projet passe par l'identification des espèces soumises au processus d'évaluation, la synthèse des données, l'évaluation des espèces et sa validation par le comité d'évaluation, sa labellisation par l'Union internationale pour la conservation de la nature et la validation de la liste par le CSRPN. Ce travail, initié en 2018, s'est principalement déroulé en 2019 avec les pré-évaluations des espèces nicheuses, de passage et hivernantes, et leur validation par le comité d'évaluation. La labellisation par l'UICN et l'avis du CSRPN sont prévus début 2020.

Secteur(s) : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Type de programme : connaissance de la biodiversité
Partenaire(s) : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur
Intervention : depuis 2018
Salarié(es) référent(es) : Cédric Roy



© Joseph Ceise

Rollier d'Europe

• Suivi temporel des oiseaux communs (STOC)

Contexte

Le STOC-EPS s'appuie sur des ornithologues bénévoles qui appliquent un protocole de suivi des populations nicheuses d'oiseaux communs peu contraignant et accessible. C'est le Muséum national d'histoire naturelle, à travers le Centre de recherches par le baguage des populations d'oiseaux (CRBPO), qui assure la coordination nationale et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur la coordination régionale. Les données collectées sont ensuite analysées, aux différentes échelles, pour connaître la répartition et l'évolution des populations d'oiseaux communs. En plus des publications scientifiques, les résultats sont communiqués au public, notamment sur le site Internet « Vigie Plume » et le site du Conservatoire, rubrique STOC-EPS.

Actions en bref

L'analyse des données a permis d'estimer l'évolution des populations de près de 119 espèces d'oiseaux depuis 2001. Les résultats montrent que la tendance d'évolution des populations d'oiseaux (les 119 espèces confondues) est à la baisse, dénotant une diminution globale des populations d'oiseaux communs en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Plus de 56 % des espèces analysées sont en déclin contre 13 % en augmentation et 31 % stables ou incertaines. Certaines espèces sont en déclin comme le Coucou gris (-60 %), le Martinet noir (-45 %) ou le Pinson des arbres (-37 %). D'autres, moins nombreuses, sont en augmentation comme le Pouillot de Bonelli (+28 %) ou la Mésange huppée (+53 %). Enfin, les indicateurs de biodiversité sont tous à la baisse, les espèces généralistes diminuent de 30 %, les espèces spécialistes des milieux bâtis de 39 %, celles des milieux agricoles de 36 % et celles des milieux forestiers de 35 %, indiquant une dégradation globale de notre environnement.

Secteur(s) : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Type de programme : connaissance de la biodiversité régionale et accompagnement des politiques publiques
Partenaire(s) : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, CRBPO-MNHN, observateurs bénévoles et structures participant au suivi
Intervention : depuis 2001
Salarié(es) référent(es) : Cédric Roy



© Cédric Roy - CEN PACA

Tartier des prés *Saxicola rubetra*

• Programme et études en faveur de la connaissance entomologique en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Contexte

Le programme régional de conservation des insectes est une stratégie d'actions coordonnée par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, en relation avec un réseau d'entomologistes. Ce programme vise à améliorer la préservation des espèces menacées, la connaissance régionale, l'appropriation de cette thématique par la population initiée ou non. Il se décline en plusieurs volets, en relation avec des actions liées à :

- la connaissance (volet « connaissance ») ;
- la protection et la gestion (volet « conservation ») ;
- l'animation du réseau d'entomologistes et/ou la formation des bénévoles (volet « dynamique réseau »).

Quant à l'inventaire régional des lépidoptères, atlas permanent et bio-historique, il se situe à l'interface ou au service de ces différents axes d'intervention. Jusqu'ici consacré aux papillons de jour et zygènes, ce programme a été élargi aux orthoptères depuis 2017.

Secteur(s) : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Type de programme : amélioration des connaissances
Partenaire(s) financier(s) : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, MNHN, MHNTV, CD 13, CD 06
Partenaires scientifiques et techniques : MNHN, réseau associatif spécialisé, CBNMed, experts mobilisés bénévolement pour la Liste rouge des orthoptères, etc.
Intervention : depuis 2011
Salarié(es) référent(es) : Stéphane Bence, Sonia Richaud



© Paulin Mercier

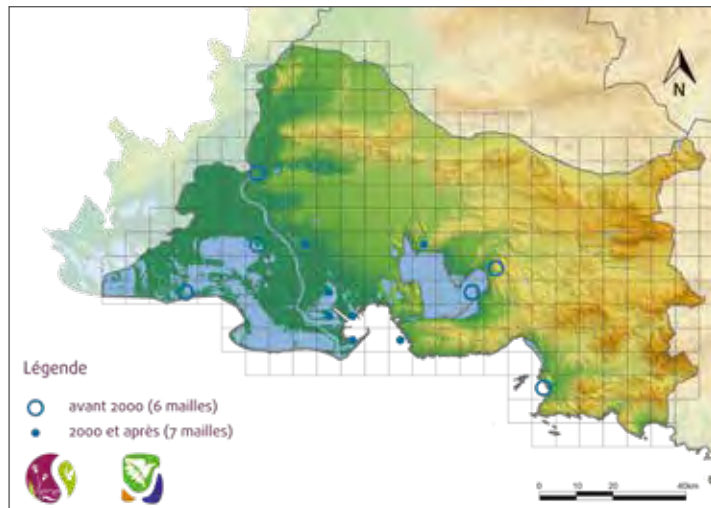
Le Barbitiste languedocien *Barbitistes fischeri*, sauterelle méditerranéenne capable d'effectuer des pullulations, comme à Fréjus en 2013

Actions en bref

Cette année a été marquée par la finalisation de l'Atlas des papillons de jour et zygènes de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Coordonné par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, cet atlas est l'aboutissement de plusieurs années de mobilisation de nombreux lépidoptéristes, amateurs ou professionnels. Grâce à l'engagement de 28 naturalistes, 260 fiches espèces ont été rédigées. Elles présentent la biologie, l'écologie, la répartition et les enjeux spécifiques à notre territoire pour chacune des espèces de rhopalocères et de zygènes. Ce travail repose sur la validation et l'analyse de 680 000 données produites par plus de 2 400 observateurs. Cet ouvrage est une référence pour appréhender les différents enjeux liés aux papillons, face au changement climatique et aux bouleversements socio-économiques. Il représente ainsi une base de travail pour l'amélioration de la connaissance et de la préservation de ce groupe dans la région. L'ouvrage a été

coédité par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Naturographe éditions. Et il est en vente en ligne : <https://www.naturographe-editions.fr/>.

Le Conservatoire a poursuivi l'animation du réseau d'observateurs en 2019. Un effort a été fait sur la création de cartes thématiques régionales, testées sur le groupe des papillons de jour et des zygènes. Ces cartes permettent de décrire la répartition des espèces en fonction de leurs statuts réglementaires, de conservation (Listes rouges) ou d'intérêt patrimonial régional (ZNIEFF). Elles permettent aussi de mettre en valeur les secteurs les moins connus afin d'y concentrer un effort de prospection à l'avenir, grâce notamment au travail sur l'indice de connaissance. Par ailleurs, des fichiers listant les communes les moins prospectées ont été transmis à des entomologistes pour aider à homogénéiser la connaissance. Enfin, les orthoptères ont fait l'objet de saisie de données bibliographiques dans le but de bénéficier d'un jeu de données intéressant pour initier une dynamique d'inventaire sur ces insectes.



Carte de répartition de la Cicindèle des marais *Cylindera paludosa*, espèce non retrouvée à ce jour sur de nombreux secteurs

© Paul Honoré - CEN PACA

• Focus sur le Catalogue des cicindèles (Coleoptera, Carabidae, Cicindelinae) des Bouches-du-Rhône

Les cicindèles constituent un groupe de coléoptères assez facilement identifiable, avec peu de représentants (environ 17 espèces connues en France métropolitaine selon les auteurs dont quinze en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur), qui témoignent de la qualité écologique de certains milieux. Avec dix espèces actuellement connues sur son territoire, le Département des Bouches-du-Rhône est sans conteste le plus riche de France métropolitaine. Cependant, des espèces notamment liées aux milieux littoraux et/ou alluviaux semblent menacées car non observées depuis plus d'un siècle sur certains secteurs. Ce catalogue constitue un premier pas pour la connaissance de la dynamique de répartition des cicindèles. Il s'étendra, en 2019, à l'ensemble de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, afin de créer une dynamique participative entomologique sur ces espèces.

• Focus sur le livret « Papillons des Bouches-du-Rhône »

En 2018, à la demande du Département des Bouches-du-Rhône, 139 fiches espèces concernant les papillons de jour de leur territoire ont été rédigées (RICHAUD S. et BENCE S., 2018). Afin de mettre en valeur ce travail auprès du grand public, un livret présentant 73 espèces de papillons de jour et zygènes a été édité. Richement illustré, ce document donne de nombreux détails spécifiques sur le département ciblé : biologie et écologie, dynamique et répartition des populations, statut de conservation, etc. Il rejoint une collection de livrets, aux côtés de celui sur les plantes messicoles des Bouches-du-Rhône.



Livret « Papillons des Bouches-du-Rhône » réalisé pour le Département des Bouches-du-Rhône

• Mise en place de suivis faune Projet éolien Artigues-Ollières

Contexte

Le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur a signé une convention avec la société Provencialis pour la réalisation, jusqu'en 2038, de plusieurs suivis liés au projet de création du parc éolien sur les communes d'Artigues-Ollières. Les études et suivis porteront sur le Criquet hérissé, les chiroptères et l'Aigle de Bonelli.

Actions en bref

En 2019, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a échangé avec les différents partenaires pour établir les conventions et les protocoles à mettre en place à partir du début de l'exploitation des éoliennes prévu mi-2020. Le Conservatoire a également coordonné plusieurs actions (mesures d'évitement des chiroptères notamment) et participé à plusieurs réunions avec les différents partenaires.



Réduction de l'attractivité pour la faune d'un chêne situé proche des éoliennes

© Rémi Obitz - CEN PACA

Secteur(s) : Var, Bouches-du Rhône
Type de programme : mise en place des mesures ERC
Partenaire(s) : Provencialis (Eco-Delta), Daniel Beguin (consultant), LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur, CERPAM, Entomia, BIODIV
Intervention : depuis 2019
Salarié(es) référent(es) : Géraldine Kapfer

• Inventaire des chiroptères sur le site Natura 2000 « Corniches de la Riviera »

Contexte

Le Département des Alpes-Maritimes a souhaité actualiser les données des inventaires chauves-souris réalisés en 2012-2013. Ce site est soumis à de fortes contraintes anthropiques (éclairage, trafic routier, urbanisation). L'objectif des prospections de terrain était, d'une part, de réaliser une description des gîtes fréquentés par les chiroptères ou des gîtes à forte potentialité, et d'autre part, de faire des propositions d'amélioration des conditions d'accueil pour les espèces inscrites à l'Annexe II de la Convention internationale des espèces sauvages. Une capture et quelques poses de détecteurs automatiques d'ultrasons ont également été pratiquées dans les secteurs stratégiques du site fréquentés par les chauves-souris.



© Géraldine Kapfer - CEN PACA

Accès à une cavité souterraine

Actions en bref

Le site Natura 2000 des Corniches de la Riviera constitue l'un des derniers périmètres du littoral régional sur lequel on compte un aussi grand nombre de gîtes de Petit et Grand Rhinolophes malgré une forte urbanisation et une fragmentation apparente (routes et éclairages). Le nombre d'individus contactés dans chacun des gîtes de ces espèces est aujourd'hui très faible, mais il ne faut pas pour autant délaissier cette biodiversité fragile. L'offre en gîte est aujourd'hui de mauvaise qualité. En effet, ces derniers sont fortement dégradés et dérangés, car pour la plupart non protégés ou peu adaptés à l'accueil des chauves-souris. Il est cependant possible, rapidement et facilement, d'améliorer les conditions d'accueil et de tranquillité pour ces animaux. Une nouvelle espèce inscrite à l'Annexe II a été contactée aux alentours du périmètre strict du site : le Murin à oreilles échanrées.

Secteur(s) : Alpes-Maritimes
Type de programme : connaissance de la biodiversité
Partenaire(s) : CD 06, CDS 06, MINDEF, Monuments de France
Intervention : depuis 2019
Salarié(es) référent(es) : Géraldine Kapfer

• Dynamique d'inventaire des amphibiens et reptiles de Provence-Alpes-Côte d'Azur



© Sébastien Sant

Hémidactyle verruqueux *Hemidactylus turcicus*

Contexte

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur abrite une diversité herpétologique exceptionnelle, mais d'importantes lacunes concernant la distribution des espèces ont été identifiées. La mise en œuvre d'un inventaire régional en continu sur le long terme apparaît essentielle pour améliorer les connaissances sur la distribution des taxons étudiés, et ainsi pouvoir s'assurer de la bonne prise en compte de ces espèces à travers les diverses activités de gestion et d'aménagement du territoire. Cet inventaire s'articule autour de la base de données SILENE-PACA.

Secteur(s) : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Type de programme : connaissance de la biodiversité
Partenaire(s) : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, CD 13
Intervention : depuis 2015
Salarié(es) référent(es) : Julien Renet, Géraldine Kapfer

Actions en bref

L'année 2019 a été marquée par la centralisation et la validation de près de 3 300 observations de reptiles et d'amphibiens intégrées ou en cours d'intégration à la base SILENE. La valorisation de ces actions s'est poursuivie également par la coordination du réseau et la rédaction de monographies en ligne sur le site internet du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (Hémidactyle verruqueux, Eulepte d'Europe, Sonneur à ventre jaune, etc.). Celles-ci sont actuellement prises en charge par plusieurs experts herpétologues. Le Conservatoire a également réalisé pour le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône un livret présentant les espèces d'amphibiens et de reptiles du département.

• Etude du Psammodrome d'Edwards sur la Réserve naturelle nationale de Sainte-Victoire (Bouches-du-Rhône)

Contexte

En Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'état de conservation du Psammodrome d'Edwards est défavorable (cat. NT - Quasi-menacée sur la Liste rouge régionale). En d'autres termes, ce petit lézard peut rapidement basculer dans la catégorie des espèces menacées. Les actions permettant d'améliorer l'état de conservation des populations doivent toutefois s'établir sur la base de connaissances acquises de manière robuste et fiable pour être pertinentes.

Au regard de cet enjeu de conservation, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est associé

Secteur(s) : Beaurecueil (Bouches-du-Rhône)
Type de programme : connaissance de la biodiversité régionale
Partenaire(s) : CD 13, RNN Sainte-Victoire
Intervention : depuis 2019
Salarié(es) référent(es) : Julien Renet

à la Réserve naturelle nationale de la Sainte-Victoire pour améliorer les connaissances sur la démographie et l'écologie de cette espèce vulnérable. Une population sera donc suivie sur une durée minimale de trois ans sur le territoire de la Réserve naturelle.

Actions en bref

En 2019, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a suivi 48 individus adultes (20 femelles et 28 mâles) durant cinq sessions de terrain de trois jours consécutifs sur une surface de 5 000 m². Le suivi met en évidence un sex-ratio sensiblement déséquilibré en faveur des mâles. La distance maximale observée pour un individu est de 53 m dans la même journée.



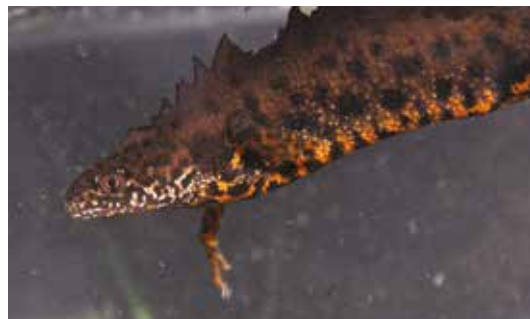
Psammodrome d'Edwards

© Julien Renet - CEN PACA

• Etude du Triton crêté en basse vallée du Rhône

Contexte

Espèce en danger critique d'extinction en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Triton crêté bénéficie d'une attention particulière dans la basse vallée du Rhône.



Triton crêté

© Julien Renet - CEN PACA

Secteur(s) : Arles
Type de programme : connaissance de la biodiversité régionale
Partenaire(s) : Parc naturel régional de Camargue
Intervention : depuis 2016
Salarié(es) référent(es) : Julien Renet

Dans ce cadre, le Conservatoire d'espaces naturels est un partenaire technique et scientifique régulièrement sollicité par le Parc naturel régional de Camargue pour l'accompagnement et la mise en œuvre du suivi de cette espèce menacée.

Actions en bref

En 2019, le suivi démographique (capture-marquage-recapture) de la population présente sur la commune d'Arles a été maintenu et des prospections ciblées ont été réalisées sur les sites de présence historique. Aucune population n'a été retrouvée, ni découverte, ce qui renforce d'autant plus l'intérêt de garantir la protection de la population arlésienne. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a co-encadré avec le Parc naturel régional de Camargue une stagiaire de Master 2 de l'université d'Angers.

• Inventaire des odonates du site Natura 2000 de la Crau

Contexte

La mairie de Saint-Martin-de-Crau, animateur des sites Natura 2000 de la Crau, a demandé au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur d'effectuer un état des lieux sur la connaissance des odonates à l'échelle de la Crau. Le but est d'actualiser et préciser les enjeux de conservation au regard de la responsabilité particulière du site. Celui-ci abrite en effet d'importantes populations d'espèces, accueille une grande diversité et fait face à des menaces récentes liées aux modifications des usages de l'eau, à la démoustication et aux sécheresses désormais chroniques.

Actions en bref

L'inventaire (dix journées/homme, 350 données, 42 espèces) s'est concentré sur une liste de secteurs prioritaires définis en concertation avec l'animatrice du site Natura 2000, au niveau de canaux et de marais ou de mares. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a également effectué une synthèse en utilisant la base de données SILENE, pour actualiser la liste d'espèces et faire un état des lieux de leur situation à l'échelle du site de la Crau, l'un des plus riches d'Europe en odonates. Des signes inquiétants apparaissent : plusieurs espèces régressent localement, comme l'Agrion bleuissant *Coenagrion caeruleum*, l'Agrion délicat *Coenagrion scitulum*, l'Agrion joli *Coenagrion pulchellum* et le Sympétrum du Piémont *Sympetrum pedemontanum*. Par ailleurs, les observations de 2019 semblent indiquer que les traitements anti-moustiques pourraient avoir un impact fortement négatif sur les canaux, appelant à une étude spécifique sur cette problématique.



Le peuplement d'odonates du marais de Bausseq diffère nettement des espèces qui se reproduisent dans le canal de Vergière qu'il jouxte (13)

© Mathilde Dusacq - CEN PACA

• Inventaire entomologique des zones humides en zone d'adhésion du Parc national de Port-Cros

Contexte

Dans le cadre d'une convention avec le Parc national de Port-Cros, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé une étude entomologique des zones humides du territoire du parc. L'objectif de cette étude est d'améliorer la connaissance des espèces inféodées aux zones humides dans l'aire d'étude, et de préciser le statut local de certaines espèces emblématiques associées à ces milieux.

Actions en bref

Dans un premier temps et en collaboration avec le Parc national de Port-Cros, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a effectué une sélection des zones humides potentielles. Puis, ces zones ont été vérifiées sur le terrain préalablement aux prospections, afin d'éliminer les secteurs non propices. Enfin, des campagnes d'inventaires ciblées sur les orthoptères, les odonates et dans une moindre mesure les hémiptères hétéroptères, ont été conduites par le Conservatoire sur ces mêmes zones. De manière globale, les inventaires se sont révélés décevants au regard du faible nombre d'espèces indicatrices relevées et de la faible diversité des espèces et des cortèges d'espèces rencontrés sur place. Cependant, il convient de citer la découverte de nombreuses nouvelles stations du Grillon des jonchères, espèce en danger d'extinction (EN) sur la Liste rouge des orthoptères de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Secteur(s) : Type de programme : connaissance de la biodiversité régionale
Partenaire(s) : Intervention :
Salarié(es) référent(es) :



© Thibault Morra - CEN PACA

Le Grillon des jonchères, espèce indicatrice des zones humides méditerranéennes

• Inventaire des zones humides des Bouches-du-Rhône

Contexte

Les zones humides jouent un rôle essentiel pour le fonctionnement des écosystèmes et du cycle de l'eau : régulation hydrologique, protection du milieu physique, épuration des eaux, recharge et protection des nappes phréatiques... et constituent souvent des espaces naturels remarquables, véritables réservoirs biologiques. Elles ont également une valeur socio-économique et jouent un rôle appréciable en tant que réservoir d'eau potable. Elles alimentent aussi la production biologique : pâturage, fauche, sylviculture, chasse et pêche, et présentent une valeur culturelle ou scientifique. Ainsi, la législation vise leur prise en considération et leur préservation pour éviter la disparition de ces milieux fragiles. Les inventaires patrimoniaux sont le préalable indispensable au porter à connaissance des enjeux des zones humides auprès des collectivités locales par les services de l'Etat. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a inscrit dans son Plan d'action quinquennal la préservation des zones humides comme axe d'intervention prioritaire.

Depuis 2010, le Conservatoire a réalisé les inventaires des zones humides sur cinq départements de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'inventaire des zones humides des Bouches-du-Rhône est donc le dernier inventaire de la région. Son objectif est multiple : recenser, caractériser et cartographier les zones humides selon les critères définis dans les arrêtés ministériels et selon la méthodologie de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse ; diagnostiquer les zones humides (état de conservation et menaces) dans le but de les hiérarchiser et de prioriser les actions de conservation.

Secteur(s) : Bouches-du-Rhône
Type de programme : Inventaire des zones humides
Partenaire(s) : AERMC, CD 13
Intervention : 2017 et 2018
Salarié(es) référent(es) : Emeline Oulès, Bénédicte Meffre



© Emeline Oulès - CEN PACA

Zones humides des Bouches-du-Rhône, Mare de la Manade, Arles (13)

Actions en bref

L'essentiel de l'inventaire de terrain du département des Bouches-du-Rhône a été réalisé au printemps et à l'été 2017, puis complété en 2018 du fait de la sécheresse importante de 2017 et en 2019 au travers des autres programmes en lien avec les zones humides portés par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Une analyse des données cartographiques et une consultation des acteurs du territoire ont également été réalisées en parallèle des actions de terrain. Le rapport final d'inventaire, la cartographie et l'Atlas communal sont disponibles sur le site du Conservatoire. Le porter à connaissance devrait être effectué en 2020 par la Direction départementale des territoires et de la mer.

• Programme de conservation en faveur des mares et des réseaux de mares en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Secteur(s) : Bouches-du-Rhône
 Type de programme : Programme de conservation en faveur des mares et réseau de mares en Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Partenaire(s) : AERMC
 Intervention : 2018 -2020
 Salarié(es) référent(es) : Emeline Oulès, Bénédicte Meffre

Contexte

Ce programme concerne deux secteurs d'études ayant pour objectif la conservation des réseaux de mares :

1. Conserver un réseau de mares temporaires et les espèces patrimoniales présentes (Arles, Mas Thibert)

Ce projet est en lien avec la Mare de Lanau, site du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Un projet à l'initiative de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse sur les réseaux de mares, dont celle de Lanau, a été initié dès 2018. Ce projet a pour but d'améliorer les connaissances sur l'état de conservation de la population de Germandrée de la Crau *Teucrium aristatum*, dont la seule population française connue pousse sur la mare de Lanau, à Arles. Le deuxième objectif du projet est d'améliorer les connaissances sur le fonctionnement hydrologique de cette mare temporaire méditerranéenne et de déterminer son impact sur la conservation de l'espèce.

2. Préserver un réseau de petites zones humides littorales de la Côte Bleue (Martigues)

Ce projet a pour cible deux espèces d'odonates : *Lestes macrostigma* et *Coenagrion mercuriale*, espèces menacées et occupant des milieux en régression sur le littoral méditerranéen français, à savoir les mares et étangs littoraux saumâtres, ainsi que les petits cours d'eau ou sources bien oxygénés. L'objectif étant de définir un réseau fonctionnel de petites zones humides littorales sur la commune de Martigues et sa Côte Bleue, de réaliser un diagnostic écologique de ces sites, et d'élaborer une stratégie locale de conservation de ces zones humides.

Actions en bref

1. Réseau de mares temporaires en faveur de la Germandrée de Crau :

Durant les printemps 2018 et 2019, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est attelé aux prospections botaniques. Après une analyse cartographique des habitats et de la flore caractéristique, le Conservatoire a orienté ses recherches sur les milieux similaires à la mare temporaire méditerranéenne de Lanau et proches géographiquement, afin de trouver de nouvelles populations de Germandrée de Crau.

La deuxième phase de ce programme est centrée sur le fonctionnement hydrologique de la mare. Le Conservatoire étudie le lien entre l'expression de cette espèce et certains paramètres abiotiques (nappe phréatique de la Crau, pluviométrie, durée de mise en eau). Il est prévu d'installer dès 2020 un piézomètre automatique à télétransmission qui affinera les suivis hydrologiques que nous réalisons manuellement et mensuellement jusqu'ici.

2. Réseau de mares sur Martigues :

L'étude de terrain entomologique a été réalisée en 2018, ciblant quatre secteurs d'étude avec, d'est en ouest de la commune : Le Grand Vallat (Boumandariel), les mares de la pointe et de l'anse de Bonnieu, l'anse de Renaire et la Réraille, et enfin le réseau de mares saumâtres de la Baume longue et les zones humides du château de Ponteau.

L'année 2019 a été consacrée à la réalisation du diagnostic écologique complet sur la base des connaissances de ces zones humides (inventaire des zones humides du département et gestion des sites). Et la phase de concertation des acteurs a débuté : commune de Martigues, Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles, Tour du Valat.

Le travail de 2020 sera orienté vers la poursuite de cette concertation et le développement de la stratégie sur les sites non gérés et non protégés.



Exemple de mare temporaire méditerranéenne, Marais Coucou, Arles (13), avril 2018

© Emeline Oulès - CEN PACA

• Suivi des insectes indicateurs de la dynamique alluviale naturelle dans le bassin de la Durance

Contexte

Le syndicat mixte d'aménagement de la Durance (SMAVD) a fait appel au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la mise en place d'un protocole de suivi des insectes indicateurs de la dynamique alluviale des rivières, s'inspirant du protocole RhôMéO (2011). Une fois ce protocole validé par des analyses statistiques du CNRS-CEFE (Aurélien Besnard), la phase 1 du suivi a été lancée pour inventorier 45 zones distribuées sur la Durance et ses principaux affluents.



© Stéphane Bence - CEN PACA

L'araignée *Pardosa wagleri* est omniprésente sur les bancs de gros galets en bord de Durance

comme les années précédentes, de nombreuses espèces sensibles à la dégradation hydromorphologique des cours d'eau ont été observées. Citons par exemple : deux hémiptères, le Leptopode bleuté *Erianotus lanosus* et le Leptopode hispanique *Leptopus hispanus*; deux coléoptères, la Cicindèle des sables *Cylindera arenaria* et le Scarite terri-

Actions en bref

Le travail de l'année 2019 s'est concentré sur les quinze zones de suivi restantes, sur chacune desquelles quatre placettes de 1000 m² ont fait l'objet de trois passages entre mai et septembre. Tous les arthropodes identifiables sur le terrain sont notés. Les quinze zones de suivi (soit 60 placettes) étaient majoritairement situées en basse et en moyenne vallée de la Durance (dix zones) avec cinq zones sur les affluents : Buëch, Vançon, Bléone, Asse et Verdon. Ces inventaires ont permis de recenser 317 espèces d'arthropodes avec 2 227 données dans les lits mineurs des rivières. Ce sont 52 espèces de coléoptères, 42 d'hémiptères, 89 de lépidoptères, 55 d'orthoptères et 23 d'araignées qui ont été identifiées.

• Etude en faveur de la préservation/ restauration des mares et des réseaux mares de la Trame turquoise du bassin versant du Calavon

Contexte

Proposé par le Conservatoire d'espaces naturels dans le cadre d'une initiative en faveur de la biodiversité, ce projet contribue (via une étude fonctionnelle des mares et réseaux de mares) à la définition de la Trame turquoise du bassin versant du Calavon et à la définition d'une stratégie de préservation/restauration. L'étude cible le Pélobate cultripède, indicateur d'une biodiversité caractéristique des mares temporaires au sein des écosystèmes méditerranéens, comme l'espèce indicatrice de la Trame turquoise du Calavon. L'inventaire et la caractérisation des mares, la distribution et l'étude de la dynamique de la population de Pélobate, ainsi que l'analyse spatiale des continuités écologiques sont au cœur de ce programme piloté par le Conservatoire et mis en œuvre avec le Parc naturel régional du Luberon.

Actions en bref

Le programme a démarré en 2019 par une synthèse bibliographique sur le Pélobate cultripède en vue de préciser sa distribution. Le Conservatoire et le Parc naturel régional du Luberon ont effectué les premiers inventaires de terrain sur des mares ponctuelles connues, favorables à la biodiversité avec notation selon une fiche d'évaluation.

Malgré les bonnes connaissances sur ce secteur, une nouvelle mare a été répertoriée. Le contrôle du succès de la reproduction du Pélobate cultripède a été réalisé, permettant de mettre à jour les données connues. Les sessions printanières et automnales du protocole de capture-marquage-recapture du Pélobate cultripède ont démarré sur deux secteurs cibles du Calavon aval. Les résultats sont au-delà des espérances avec la confirmation d'une très importante population de Pélobate cultripède sur un des sites. Parallèlement, une analyse spatiale des continuités écologiques réalisées sous cartographies SIG montre déjà les obstacles et la discontinuité du réseau de mares et fait apparaître les points noirs de la Trame turquoise. Cette première année d'étude confirme l'importance de capitaliser une connaissance fiable des populations à préserver, afin de proposer in fine des opérations adéquates de gestion/ restauration/conservation.

Secteur(s) : Durance et principaux affluents

Type de programme : suivi entomologique pour évaluation de l'état fonctionnel de l'écosystème

Partenaire(s) : SMAVD

Intervention : depuis 2015 (test du protocole et phase 1 du suivi)

Salarié(es) référent(es) : Stéphane Bence, Mathilde Dusacq, Thibault Morra

Secteur(s) : bassin versant du Calavon

Type de programme : connaissance de la biodiversité régionale

Partenaire(s) : PNR Luberon, AERMC, CD 84, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Intervention : depuis 2019

Salarié(es) référent(es) : Florence Ménétrier, Julien Renet



© Jérôme Brichard - PNRL

Visite des mares et contrôle du succès de reproduction du Pélobate cultripède

• Etude de caractérisation fonctionnelle des adoux des Alpes du Sud

Contexte

Dans le cadre à l'appel à projet « Biodiversité » de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse lancé en 2016, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a déposé avec la Maison régionale de l'eau un projet de connaissance du fonctionnement des adoux des Alpes du Sud (caractéristiques biologiques, physico-chimiques, etc.) avec, in fine, l'élaboration d'un guide de gestion. Le projet, initié en 2017, s'achèvera en 2020.

Actions en bref

Pour conduire ce travail, un échantillon d'une quinzaine d'adoux sont étudiés sur divers territoires des Alpes du Sud (Briançonnais, Buëch, Bléone, Asse, etc.). La Maison régionale de l'eau s'est chargée de la collecte et de l'interprétation des données hydrologiques, physico-chimiques et biologiques sur les invertébrés aquatiques, et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur de la flore et des odonates. Les adoux font fréquemment l'objet de pressions notamment agricoles et un volet du programme vise à recueillir auprès d'exploitants les pratiques de gestion et d'entretien des adoux. En 2019, le Conservatoire a rencontré six exploitants agricoles du bassin de l'Asse afin de définir les modalités de gestion prenant au mieux en compte les caractéristiques naturelles des adoux. Le rapport d'étude a été présenté au comité de pilotage en décembre 2019. La parution du guide de gestion est prévue pour 2020.

Secteur(s) : Alpes-de-Haute-Provence et Hautes-Alpes
Type de programme : connaissance de la biodiversité régionale
Partenaire(s) : AERMC, MRE, syndicats de rivières, AFB
Intervention : depuis 2016
Salarié(es) référent(es) : Lionel Quelin, Laura Granato



Rencontre des exploitants agricoles sur l'adoux d'Estoublon (bassin de l'Asse)

© Laura Granato - CEN PACA

• Connaissance et conservation d'un complexe d'habitats humides et terrestres en faveur du Sonneur à ventre jaune

Contexte

Dans le cadre de l'appel à projet « Biodiversité » de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse lancé en 2016, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a déposé un programme de conservation de certains complexes de mares de la région. Dans le département des Alpes-de-Haute-Provence, le Sonneur à ventre jaune est en limite sud de son aire de répartition française. Les seuls noyaux de populations actuellement connus sont répartis sur trois communes : Valernes, Mison et Jausiers (in SILENE Faune). Ce projet mené sur deux ans (2018 et 2019) visait à localiser les principaux sites de reproduction utilisés et potentiels de la population, et à initier une concertation locale avec les acteurs et les partenaires, afin d'élaborer une stratégie locale concertée de conservation des sites.

Actions en bref

En l'absence d'observation du Sonneur à ventre jaune sur les deux années de prospection à Valernes, le travail s'est orienté vers une évaluation des fonctionnalités des zones humides avec en arrière-plan l'identification de milieux favorables à l'espèce au Sonneur à ventre jaune.



Site de présence historique du Sonneur à ventre jaune à Valernes (04)

© Cédric Roy - CEN PACA

• Bioévaluation des bassins versants orphelins de la Durance



© Paul Mercier

La Cincidèle flexueuse *Lophyra flexuosa*, coléoptère indicateur de dynamique alluviale le long de la Durance

Contexte

Le Syndicat mixte d'aménagement de la Vallée de la Durance a souhaité disposer des enjeux écologiques connus sur 24 sous-bassins orphelins (sans gestionnaire), afin de consolider et d'alimenter le dire d'expert et l'analyse macroscopique lors des diagnostics des enjeux GEMAPI (compétence « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations ») qu'il réalise pour le compte des intercommunalités. Pour cela, il a commandé au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur une bioévaluation sommaire des données écologiques disponibles.

Actions en bref

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a tout d'abord réalisé un travail de synthèse, puis de tri des données issues de SILENE et de Faune PACA, sur la base de critères de dates et de localisation. Plusieurs filtres ont ensuite été appliqués afin de mettre en évidence la localisation actuellement disponible sur les espèces menacées, les espèces exotiques envahissantes et les espèces liées aux zones humides.

Secteur(s) : bassins versants de la Durance
Type de programme : connaissance de la biodiversité régionale
Partenaire(s) : SMAVD
Intervention : 2019
Salarié(es) référent(es) : Cédric Roy, Stéphane Bence

• Réflexion autour des enjeux de biodiversité en lien avec les actions de restauration hydromorphologique des cours d'eau du bassin versant de la Durance

Contexte

L'intensification des aménagements anthropiques en cours d'eau au 20^e siècle (hydroélectricité, extraction de granulats en lit mineur, urbanisation des fonds de vallée, etc.) sont à l'origine de la dégradation des rivières en tresses. Ainsi, « la majorité (56 %) des tresses du bassin Rhône-Méditerranée présente une tendance à l'incision à l'échelle du siècle » (Piegay *et al.*, 2008).

Ces dégradations affectent le fonctionnement de ces cours d'eau avec des conséquences économiques, sociologiques, paysagères, écologiques qui ont amené les politiques publiques de « l'eau » (loi sur l'eau, DCE...) et de la « biodiversité » (DHFF) à encourager la restauration fonctionnelle des cours d'eau. L'objectif de cette étude est de mettre à jour les opérations de restauration hydromorphologiques conduites sur le bassin de la Durance et d'estimer dans quelle mesure les enjeux de biodiversité sont intégrés à ces projets.



© Gilles Blanc - CEN PACA

Site à hirondelle sur les rivages de la Durance

Actions en bref

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a conduit des entretiens avec les gestionnaires de cours d'eau et les organismes de recherche afin d'identifier les besoins en matière d'évaluation et d'amélioration du gain écologique des opérations de restauration hydromorphologique. Trois thématiques seront plus particulièrement approfondies : la remobilisation des bancs alluviaux, la restauration écologique des gravières et l'évaluation écologique des opérations de restauration morphologique.

Secteur(s) : Alpes-de-Haute-Provence et Hautes-Alpes
Type de programme : connaissance de la biodiversité régionale
Partenaire(s) : AERMC, MRE, syndicats de rivières, AFB
Intervention : 2016
Salarié(es) référent(es) : Lionel Quelin, Sophie Favre-Réguillon, Julie Delaue

• Atlas de la biodiversité communale d'Arles (Bouches-du-Rhône)

Contexte

La ville d'Arles, en partenariat avec le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement Rhône Pays d'Arles, le Parc naturel régional de Camargue et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, a été retenue pour le deuxième appel à projet lancé par l'Agence française pour la biodiversité. La ville a défendu sa volonté d'inventorier, de préserver et de valoriser les espèces de son territoire avec, pour projet original, de s'intéresser aux espaces urbains et péri-urbains. Trois groupes taxonomiques sont particulièrement ciblés : les lépidoptères, les amphibiens et les chiroptères. Les espaces naturels ne sont pas pour autant oubliés : ils feront l'objet d'une analyse des bases de données mobilisables. L'Atlas de la biodiversité communale d'Arles, initialement prévu sur l'année 2019 uniquement, a été prolongé jusqu'à la fin de l'année 2020.

Secteur(s) : commune d'Arles (13)
Type de programme : ABC
Partenaire(s) : commune, CPIE Rhône Pays d'Arles, PNR de Camargue
Intervention : depuis 2019
Salarié(es) référent(es) : Bénédicte Meffre



© Flore Liron - CPIE RPA

Animation « Nuit de la chauve-souris » par Géraldine Kapfer sur le site des Alyscamps, Arles (13)

Actions en bref

L'année 2019 a été consacrée à la mise en place des outils destinés au grand public, afin de débiter les inventaires citoyens sur les trois groupes taxonomiques ciblés dans le cadre de l'ABC. Les experts du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont accompagné l'équipe du CPIE pour la mise en place de clés de détermination simplifiées sur les espèces que l'on retrouve sur la commune. Des prospections spécifiques ont été réalisées, notamment sur les chiroptères avec une animation réalisée par le Conservatoire lors de la Nuit de la chauve-souris.

• Atlas de la biodiversité communale de Saint-Vincent-sur-Jabron (Alpes-de-Haute-Provence)

Contexte

En réponse à un appel à projet de l'Agence française pour la biodiversité, la commune de Saint-Vincent-sur-Jabron, en collaboration avec le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, a proposé un projet sur deux ans. Ce programme d'inventaire vise à améliorer la connaissance de la biodiversité par des inventaires (malacologie, entomologie et flore) conduits par des spécialistes du Conservatoire, ainsi que la collecte de données naturalistes avec les habitants.

Actions en bref

L'Atlas de la biodiversité communale mené par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a été l'occasion d'enrichir la connaissance sur certains groupes d'espèces et de la compiler dans un ouvrage pour donner un aperçu du patrimoine naturel de Saint-Vincent-sur-Jabron. Un livret d'une soixantaine de pages a été conçu à l'attention du grand public et des naturalistes. Il met en lumière la biodiversité de la commune par grands types de milieux (village, falaises, forêt, rivière, etc.) avec des espèces choisies comme représentatives des habitats naturels ou comme les plus emblématiques. Conçu en 2019, il sera distribué aux habitants de la commune à l'occasion de la soirée de clôture du programme, le 22 février 2020. Toutes les informations sur les ABC sont consultables sur un blog créé et animé par le Conservatoire : <https://cenpaca.wixsite.com/abc-jabron-baronnies>.

Secteur(s) : commune de Saint-Vincent-sur-Jabron (04)
Type de programme : ABC
Partenaire(s) : commune de Saint-Vincent-sur-Jabron, AFB
Intervention : depuis 2018
Salarié(es) référent(es) : Laura Granato



© CEN PACA

Livret de l'ABC de Saint-Vincent-sur-Jabron

• Atlas de la biodiversité communale des Baronnies orientales - Val Buëch-Méouge et Eourres (Hautes-Alpes)

Contexte

Soutenu par l'Agence française pour la biodiversité, le Parc naturel régional des Baronnies provençales, en collaboration avec le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, porte pendant deux ans un Atlas de la biodiversité communale (ABC) sur son territoire. Ce projet vise à améliorer la connaissance de la biodiversité par des inventaires (entomologie, chauves-souris) conduits par le Conservatoire et la collecte de données naturalistes avec les habitants.

Actions en bref

Suite aux inventaires réalisés en 2018, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a rédigé deux rapports communaux faisant la synthèse des connaissances sur les communes de Val-Buëch-Méouge et d'Eourres. Les inventaires ont surtout porté sur l'entomofaune avec la participation du Groupe des entomologistes des Hautes-Alpes. L'apport de l'ABC à la connaissance de la biodiversité est de :

- 2 710 observations représentant 1 202 espèces sur la commune de Val-Buëch-Méouge, soit 83 % d'espèces nouvelles.
- 930 observations représentant 301 espèces sur la commune d'Eourres, soit 28 % d'espèces nouvelles.

En 2019, un protocole « Chronoventaire papillons » a été mis en place dans un objectif de suivi à long terme des communautés de papillons comme indicateurs des changements climatiques.

Ces rapports seront repris en 2020 par le Parc naturel régional des Baronnies provençales dans des documents de vulgarisation à destination des élus et du grand public. Toutes les informations sur les ABC sont consultables sur un blog créé et animé par le Conservatoire : <https://cenpaca.wixsite.com/abc-jabron-baronnies>.

Secteur(s) : communes de Val-Buëch-Méouge et d'Eourres (05)
Type de programme : ABC
Partenaire(s) : communes de Val-Buëch-Méouge et d'Eourres, PNR Baronnies provençales, GRENHA
Intervention : depuis 2018
Salarié(es) référent(es) : Lionel Quelin, Mathilde Dusacq



© Mathilde Dusacq - CEN PACA

Placette de suivi « Chronoventaire » sur les crêtes de la Montagne de Chabre (05)

• Atlas de la biodiversité et stratégie en faveur de l'amélioration des connaissances du patrimoine naturel du territoire de la Métropole Aix-Marseille Provence

Contexte

Le territoire de la Métropole Aix-Marseille Provence se caractérise par un patrimoine naturel méditerranéen remarquable, dont les espaces naturels couvrent plus de la moitié du territoire. Les menaces qui pèsent sur leur conservation sont importantes : urbanisation, artificialisation, fragmentation. La Métropole Aix-Marseille Provence agit pour la protection et la valorisation de ses espaces naturels, dans le cadre de sa compétence « environnement ». La Métropole Aix-Marseille Provence et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont signé une convention-cadre avec l'ambition de lancer un partenariat renforcé et durable, en appui des politiques en faveur de la biodiversité. Cette démarche nécessite de réaliser un Atlas métropolitain de la biodiversité que la Métropole a activé fin 2018. Cet outil permettra d'identifier les secteurs où la connaissance naturaliste est lacunaire et de définir une stratégie d'inventaire. Dans ce contexte, le Conservatoire a élaboré une stratégie d'amélioration de la connaissance de la biodiversité continentale du territoire de la Métropole, en partenariat avec le Conservatoire botanique national méditerranéen et avec la participation de la Ligue pour la protection des oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les groupes de la biodiversité continentale déjà évalués sont les suivants : chordés (amphibiens, mammifères, oiseaux, poissons, reptiles), arthropodes (arachnides, coléoptères, crustacés, hémiptères, hétérocères, névroptères, odonates, orthoptères, rhopalocères), mollusques (gastéropodes, bivalves), plantes vasculaires, bryophytes et plusieurs taxons d'ordres et de familles différents sont regroupés dans « autres invertébrés » (une partie des hyménoptères, une partie des diptères, les chilopodes tels que les mille-pattes prédateurs, les dermaptères tels que Perce-oreilles, blattes, phasmes et mantes). Des inventaires sur les secteurs en déficit de connaissance est lacunaire ont été engagés.

Actions en bref

Les bases de données SILENE-PACA et Faune-PACA ont été utilisées pour décrire la connaissance des groupes taxonomiques présents sur le territoire de la Métropole AMP. La méthodologie utilisée a été élaborée en partenariat avec le Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles.

Sur 18 groupes taxonomiques évalués, dix (soit 55 %) proposent une connaissance satisfaisante : amphibiens, reptiles, oiseaux, plantes vasculaires, mammifères hors chiroptères, odonates, rhopalocères, mollusques et orthoptères. L'enjeu pour la biodiversité de ces groupes taxonomiques réside dans la programmation de prospections de terrain afin d'affiner la répartition de cette biodiversité. Les huit autres groupes (poissons, arachnides, bryophytes, coléoptères, hétérocères, névroptères, crustacés, hémiptères) présentent un déficit de connaissance important. L'enjeu pour l'amélioration des connaissances de ces huit groupes consistera donc dans la mobilisation de la bibliographie et des experts.

Au total, 1 984 671 données d'occurrences ont été compilées pour l'étude et 5 801 taxons présents sur le territoire de la Métropole AMP disposent a minima d'une donnée d'occurrence.

En parallèle de la réalisation du bilan de la connaissance de la biodiversité de la Métropole AMP, le Conservatoire a proposé des prospections ciblées qui ont été réalisées durant l'année 2019 afin de combler les premières lacunes mises en évidence. Ce travail d'amélioration des connaissances ciblées se poursuivra en 2020.

Secteur(s) : Métropole Aix-Marseille Provence

Type de programme : connaissance de la biodiversité du territoire de la Métropole AMP

Partenaire(s) : Métropole AMP, CBNMED, LPO PACA

Intervention : depuis 2018

Salarié(es) référent(es) : Julie Delauge, Bénédicte Meffre



© Thibault Morra - CEN PACA

Criquet des roseaux *Mecostethus parapleurus* à Saint-Cannat (13), recensé lors des inventaires sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille Provence

• Atlas de la biodiversité communale de Collobrières (Var)



© Vincent Mariani - CEN PACA

Inventaire participatif oiseaux à Collobrières (83)

Contexte

Soutenue par l'Agence française pour la biodiversité, la commune de Collobrières, en collaboration avec le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, porte pendant deux ans un Atlas de la biodiversité communale sur son territoire. Ce projet vise à améliorer la connaissance de la biodiversité par des inventaires (entomologie, chauves-souris) conduits par le Conservatoire, et par la collecte de données naturalistes avec les habitants. L'objectif vise une meilleure prise en compte de ces richesses dans la vie de la commune située au cœur du Massif des Maures.

Secteur(s) : commune de Collobrières (83)

Type de programme : ABC

Partenaire(s) : commune

Intervention : 2019

Salarié(es) référent(es) : Vincent Mariani

Actions en bref

Pour cette première année en faveur des connaissances naturalistes de la commune de Collobrières, le Conservatoire a pu mener à bien des actions de sensibilisation et d'inventaires participatifs et/ou naturalistes, en partenariat avec la commune dans le cadre de l'élaboration de son Atlas de la biodiversité communale (ABC). La réunion publique, les comités de pilotage, les inventaires participatifs citoyens, la sensibilisation auprès des scolaires, du centre aéré et des associations

de la commune, ainsi que la concertation avec les propriétaires privés sont des missions au cœur d'un tel projet. Malgré certaines difficultés d'implication des citoyens dans la démarche, l'ABC est plutôt bien accueilli par les Collobriérois qui ont été nombreux à assister aux premiers résultats présentés fin 2019.

• Atlas de la biodiversité intercommunale de La Roquebrussanne et de La Celle (Var)

Contexte

Le Parc naturel régional de la Sainte-Baume, en association avec le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Ligue de protection des oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur, assure l'élaboration d'un Atlas de la biodiversité communale (ABC) pour les communes de La Roquebrussanne et de La Celle. Initié en 2019, ce programme est un outil visant à mieux connaître la biodiversité d'un territoire, à sensibiliser et à mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens, et à mieux prendre en compte et à intégrer les enjeux de biodiversité à l'échelle communale.

Actions en bref

L'ABC s'est concentré sur les plantes messicoles, les chiroptères, les gastéropodes et certains insectes (lépidoptères diurnes et nocturnes, hémiptères, coléoptères floricoles, odonates, orthoptéroïdes). Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé une campagne d'inventaires sur les secteurs des plaines agricoles et de la montagne de la Loube principalement. Ce sont plus de 400 espèces qui ont été recensées, au travers de 1 200 données centralisées sur la commune de La Celle et plus de 900 à La Roquebrussanne. Par ailleurs, des plantes messicoles ont été recensées, valorisant un peu plus la plaine et sa bordure immédiate dans un contexte de fermeture généralisée des milieux. Les résultats ont révélé plusieurs espèces de grand intérêt chez les gastéropodes. Ainsi, dans les milieux rocheux sur la montagne de la Loube, les sources et les zones humides herbeuses abritent des espèces particulièrement intéressantes. Une des plus importantes découvertes a été celle du *Vertigo* étroit, première donnée départementale pour cet escargot menacé sur la commune de La Roquebrussanne. Les ruisseaux et canaux sont également intéressants en raison du peuplement d'odonates qui s'y reproduit.

Le Conservatoire a également proposé plusieurs sorties aux habitants sur le thème des papillons de nuit et de jour. Les résultats des prospections naturalistes ont été présentés en salle les 22 novembre et 4 décembre 2019, respectivement à La Celle et à La Roquebrussanne devant un public nombreux.

Secteur(s) : Var
Type de programme : ABC
Partenaire(s) : LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur, PNR de la Sainte-Baume
Intervention : 2019
Salarié(es) référent(es) : Thibault Morra, Stéphane Bence, Hélène Camoin, Géraldine Kapfer



Recherche de *Vertigo*, escargot de très petite taille

© Cédric Roy - CEN PACA

• Accompagnement du Conseil départemental des Alpes-Maritimes Connaissance patrimoniale des Parcs départementaux

Contexte

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur apporte son expérience au Département des Alpes-Maritimes pour la gestion des milieux naturels et la connaissance du patrimoine naturel, la faune principalement. Depuis 2016, le Département a souhaité concrétiser cette relation de partenariat avec l'attribution d'une subvention annuelle et la signature d'une convention-cadre.

Actions en bref

En 2019, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a inventorié le site Natura 2000 des Corniches de la Riviera dont le Conseil départemental des Alpes-Maritimes est animateur. Objectif : mettre à jour les données chiroptérologiques et proposer des actions concrètes sur les gîtes pour maintenir et améliorer l'accueil des chauves-souris. Plusieurs méthodes ont été utilisées lors des prospections, dont la capture, qui a permis de capturer deux Oreillard gris mâles, trois Vespères de Savi (un mâle et deux femelles) et un Oreillard montagnard mâle. Des investigations complémentaires ou des aménagements sur ces sites méritent d'être engagés afin de favoriser le maintien de ces espèces.

Par ailleurs, le Conservatoire a accompagné le Département dans la prise en compte des espèces faunistiques patrimoniales des parcs départementaux et/ou des espaces naturels sensibles, et a apporté un appui scientifique à la réflexion en cours sur l'aménagement des étangs de Fontmerle (Mougins) et de Vaugrenier (Villeneuve-Loubet).

Enfin, deux projets de communication ont été finalisés : l'exposition itinérante sur les zones humides à l'échelle du Département et l'Atlas régional des papillons de jour et zygènes de Provence-Alpes-Côte d'Azur (cf. p.54) dont le Département est un partenaire financier. Différentes animations sont organisées tout au long de l'année par le Conseil départemental dans les parcs départementaux. Le Conservatoire a ainsi animé plusieurs sorties nature destinées au grand public sur la biodiversité des parcs naturels des Alpes-Maritimes.

Secteur(s) : Alpes-Maritimes
Type de programme : études scientifiques, accompagnement
Partenaire(s) : CD 06
Intervention : depuis 2016
Salarié(es) référent(es) : Anaïs Syx



Etang de Vaugrenier, Villeneuve-Loubet (06)

© Gisèle Beaudoin - CEN PACA

• Accompagnement de la Métropole Nice Côte d'Azur - Connaissance patrimoniale)

Contexte

A la suite de plusieurs actions menées conjointement par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Métropole Nice Côte d'Azur, notamment sur des diagnostics écologiques Natura 2000, la Métropole a souhaité concrétiser cette relation de partenariat en 2018 avec le projet de signature d'une convention-cadre.

Actions en bref

En 2019, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a accompagné la Métropole Nice Côte d'Azur, dans la constitution d'un dossier de données faunistiques et floristiques des Vallons obscurs des Vallières, du Roguez et de Saint-Sauveur. Toujours dans le but d'apporter un appui scientifique et technique à la Métropole, le Conservatoire a réalisé un portrait de la biodiversité sur l'ensemble du territoire de celle-ci.

Différentes animations sont organisées tout au long de l'année par la Métropole Nice Côte d'Azur dans les sites Natura 2000 pour lesquels elle est animatrice. Le Conservatoire a ainsi animé des sorties nature destinées au grand public sur le Spélépès de Strinati.

Secteur(s) : Métropole Nice Côte d'Azur
Type de programme : études scientifiques, accompagnement
Partenaire(s) : Métropole NCA
Intervention : 2018
Salarié(es) référent(es) : Anaïs Syx



© Joss Deffarges

Prospections dans un Vallon obscur de la Métropole Nice Côte d'Azur (06)

• Accompagnement du Département du Var - Amélioration de la connaissance



© Antoine Catard - CEN PACA

Espace naturel sensible de Siounet à Comps-sur-Artuby (83)

Contexte

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Département du Var définissent ensemble des actions à engager en faveur de la biodiversité du Département : amélioration de la connaissance, appui à la Réserve naturelle de la Plaine des Maures, communication et échanges de données.

Actions en bref

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a contribué à améliorer la connaissance entomologique, en lien avec des actions ou des projets de gestion sur trois Espaces naturels sensibles (ENS). Des prospections herpétologiques ont été engagées sur trois ENS et trois autres situés dans les Maures ont fait l'objet d'inventaires sur plusieurs groupes d'espèces. Le Lac de Gavoty continue de faire l'objet d'un suivi ciblé notamment sur l'Armoise de Molinier. Tous ces apports de connaissance et les échanges qui en résultent permettent d'améliorer la conservation de ces ENS. Le Conservatoire a également contribué aux inventaires Léopard ocellé et à la recherche du Pélobate cultripède dans la Réserve nationale.

Secteur(s) : Département du Var
Type de programme : convention de partenariat
Partenaire(s) : Département du Var
Intervention : 2015
Salarié(es) référent(es) : Antoine Catard

• Espaces naturels sensibles de Vaucluse - Amélioration de la connaissance

Contexte

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagne le Conseil départemental de Vaucluse dans la mise en œuvre de sa politique sur les Espaces naturels sensibles (ENS) en réalisant des diagnostics « faune » sur des sites naturels. Depuis 2015, le Conservatoire participe également au programme d'animations sur les sites ENS de Vaucluse.

Actions en bref

Le premier Schéma des Espaces naturels sensibles (ENS) de Vaucluse a vu le jour courant 2019, fruit d'un long travail de concertation et de réflexion avec les acteurs de la conservation de la nature et auquel le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a pris part les deux dernières années. Fin 2019, le Conservatoire a accompagné le Département dans la mise en œuvre des premières actions du Schéma, avec l'animation d'un atelier sur le pastoralisme, aux côtés du CERPAM, et la réalisation d'un diagnostic pour un projet d'ENS. Tout au long de l'année, le Conservatoire a participé au programme d'activités nature du Département en animant plusieurs sorties et conférences sur les ENS dont il est gestionnaire.

Secteur(s) : Vaucluse
Type de programme : ENS
Partenaire(s) : CD 84
Intervention : 2010
Salarié(es) référent(es) : Gilles Blanc



© Irène Nzakou - CEN PACA

Etang Salé de Courthézon, espace naturel sensible de Vaucluse

Les grands programmes

Programmes de conservation

Développer et soutenir
les actions en faveur du
patrimoine naturel, au-
delà des sites en gestion

• Définition d'une Stratégie coordonnée régionale d'acquisition et de préservation en faveur du patrimoine naturel

Contexte

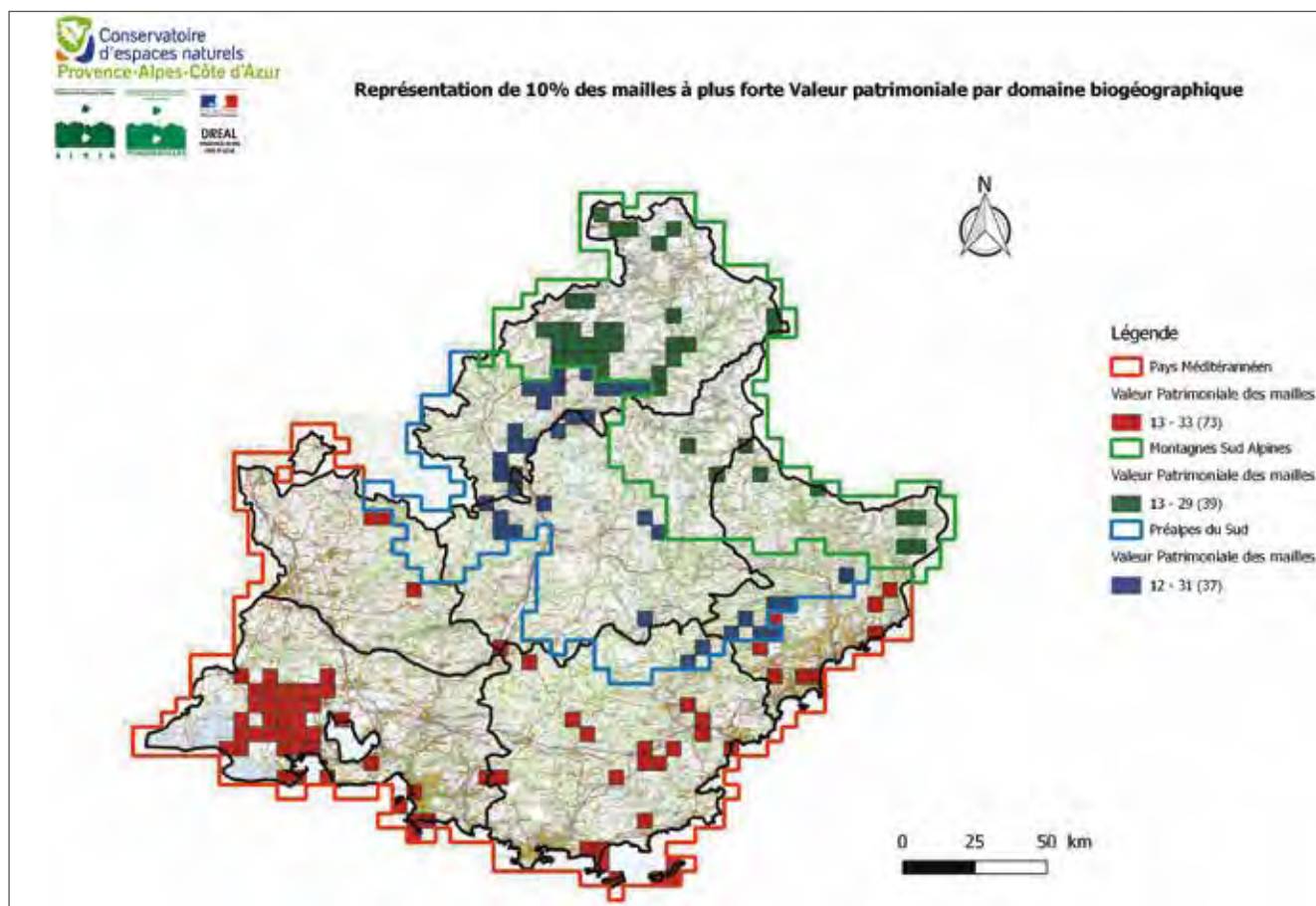
La mise en œuvre d'une stratégie d'intervention régionale en faveur de la biodiversité s'inscrit dans une volonté d'orienter les décisions, la mobilisation des acteurs et des fonds nécessaires, dans l'objectif de soustraire des portions de territoire au risque d'érosion de la biodiversité. L'objectif de la Stratégie coordonnée régionale d'acquisition et de préservation en faveur du patrimoine naturel (SCRAP), initiée en Provence-Alpes-Côte d'Azur par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, a pour objectif de préserver les territoires d'intérêt écologique majeur pour lesquels l'acquisition ou/et la protection sont des outils pertinents d'action.

Actions en bref

Une première étude soutenue par la DREAL PACA a permis de proposer un outil d'aide à la décision afin de cibler des secteurs prioritaires d'intervention en Provence-Alpes-Côte d'Azur (Delauge *et al.*, 2018). Les 149 mailles prioritaires identifiées dans le cadre de cette étude ont fait l'objet, en 2019, d'une caractérisation sur les critères suivants : « Foncier » (SAFER), « Pressions » (CEREMA), « Occupation du sol » (CEN PACA), « Outil de préservation » (CEN PACA). Compte tenu de l'ampleur du travail sur ces 149 mailles, il a été décidé de sélectionner une quinzaine de mailles, puis de tester l'analyse sur 3 mailles parmi les territoires les plus soumis aux pressions. Le territoire de l'Embrunais, de la Vallée de la Brague et du Cannet-des-Maures ont été choisis pour faire l'objet d'un diagnostic écologique plus précis en vue d'une concertation locale.

Un partenariat et un financement de l'Office national pour la biodiversité permettra en 2020 d'initier, sur les secteurs de l'Embrunais et de la Vallée de la Brague, la co-construction de stratégies locales d'intervention en faveur du patrimoine naturel.

Secteur(s) : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Type de programme : connaissance de la biodiversité régionale et accompagnement des politiques publiques
Partenaire(s) : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, AFB (Direction interrégionale Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse), CBNA, CBNMED, SAFER
Intervention : depuis 2016
Salarié(es) référent(es) : Julie Delauge



Carte des mailles prioritaires pour la stratégie en faveur du patrimoine naturel

• Stratégie de conservation en faveur du Criquet de Crau

© Eric Serre - Les Fées spéciales



Capture d'écran du film d'animation « Le Criquet de Crau »

Contexte

La stratégie de conservation du Criquet de Crau a été entreprise en 2015 par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur avec l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et un panel d'experts et de partenaires locaux. Elle vise à trouver en urgence les moyens d'assurer la conservation de cette espèce endémique de la Crau. L'effondrement récent des populations place l'espèce en grave danger d'extinction à moyen terme.

Secteur(s) : Crau (RNN et hors RNN)
Type de programme : stratégie de conservation UICN (international)
Partenaire (s) : Université de Trèves (DE), Zoo de Thoiry (jusqu'en 2018), UICN (un groupe de spécialistes et deux sous-commissions), CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur, DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, CD13, Zoo de Bristol, CIRAD, CA13
Intervention : depuis 2015
Salarié(es) référent(es) : Laurent Tatin

Actions en bref

Les opérations de montage d'un élevage conservatoire se poursuivent et continuent de se heurter à la difficulté de faire accomplir un cycle de vie complet en élevage. Cette difficulté, connue depuis les années 1990, reste un défi de taille pour la sauvegarde de l'espèce. Même si le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et ses partenaires ont réussi pour la première fois en 2017 à faire éclore des juvéniles issus de captivité, le taux d'éclosion et la survie des juvéniles restent trop faibles. L'élevage in-situ monté en Crau en 2018 a permis d'obtenir 37 juvéniles en 2019, mais aucun n'a atteint l'âge adulte. De nouvelles causes de mortalité ont été observées en élevage in-situ (nématodes) et ex-situ (prédation par d'autres orthoptères), et conduisent à adapter les pratiques d'élevage pour espérer obtenir un meilleur succès dans les années à venir.

L'amélioration des connaissances sur l'espèce et son écologie a connu d'énormes progrès au cours des quatre dernières années, en particulier grâce aux travaux de thèse de Linda Bröder, de l'Université de Trèves (Allemagne), conduits en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ces travaux ont permis de progresser à la fois sur les méthodes de suivi de la population (notamment avec des chiens de détection), sur la sélection de l'habitat de l'espèce en Crau, et sur les menaces pesant sur l'espèce, en particulier celles liées aux oiseaux associés aux troupeaux d'ovins. Linda soutiendra sa thèse en 2020.

Pour répondre aux enjeux de sensibilisation sur l'espèce définis dans la stratégie de conservation, la SCOP Les Fées Spéciales et les biologistes de la Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau ont mis leurs arts et leurs connaissances en commun pour apporter un nouveau regard sur le Criquet de Crau. Un film d'animation de trois minutes basé sur les résultats de la recherche scientifique et de la gestion conservatoire rappelle son existence et celle des espèces discrètes souvent oubliées de la Plaine de la Crau. Ce film a été produit par le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Chambre agriculture des Bouches-du-Rhône, co-gestionnaires de la Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau. En partenariat avec le WWF-Fonds mondial pour la nature, la National Geographic Society, la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et la Carrière de la Menuelle.

En 2020, dernière année de la mise en œuvre de la stratégie, le Conservatoire et ses partenaires s'attèleront à la définition d'une nouvelle stratégie pour 2021-2025.

• Stratégie de conservation en faveur des chiroptères de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Contexte

La conservation de la trentaine d'espèces de chiroptères de Provence-Alpes-Côte d'Azur présente de nombreux enjeux. Il s'agit, pour beaucoup d'entre elles, d'espèces indicatrices de milieux peu perturbés et peu fragmentés. En effet, elles se déplacent souvent sur de longues distances lors de la recherche de nourriture et certaines espèces utilisent des couloirs, qui constituent de bons indicateurs pour la définition de la Trame verte et bleue. Leur installation dans des gîtes en milieux anthropisés et naturels très variés les rendent souvent très vulnérables aux différentes activités humaines. Ce sont donc des espèces-clés pour la mise en œuvre d'actions de préservation et la gestion du développement des territoires.

Depuis plus de dix ans, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur œuvre pour la conservation des chiroptères. Il assure ainsi la gestion ou le suivi de plusieurs sites présentant un intérêt pour les chauves-souris de niveau régional, voire national. Le Conservatoire est consulté également dans la mise en œuvre du Plan régional d'actions en faveur des chiroptères de Provence-Alpes-Côte d'Azur (invité au Comité de pilotage, groupe de travail « écriture »). Il est en étroite relation avec la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels qui centralise les informations relatives aux chiroptères sur les sites en gestion des conservatoires régionaux. L'amélioration des protocoles de suivi se poursuit sur les sites pour lesquels des comptages standards sont impossibles.

Actions en bref

Plusieurs gîtes abritant des chauves-souris font l'objet de suivis et de gestion en vue de la conservation des populations. Pour cela, des conventions sont passées avec les propriétaires.

Secteur(s) : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Type de programme : conservation, amélioration des connaissances
Partenaire (s) : propriétaires, bénévoles, gestionnaires
Intervention : depuis 2010
Salarié(es) référent(es) : Géraldine Kapfer, Perrine Laffargue

• Bouches-du-Rhône

La Cave de Cancelade abrite une des rares colonies de reproduction de Petit Rhinolophe du département des Bouches-du-Rhône. Au mois de juillet 2019, 30 femelles et 22 petits ont été observés.

Les carrières de Mercurotte et de la Sambre sont situées dans la Petite Camargue et sont gérées par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis 2009. Ce site abrite une importante population de Minioptère de Schreibers en transit. Le Grand Rhinolophe utilise le site en hibernation et le Murin de Capaccini y est aussi régulièrement observé. C'est le dernier site des Bouches-du-Rhône accueillant encore cette espèce.

Le Conservatoire a poursuivi les inventaires saisonniers sur les chiroptères. Dans la carrière du vallon de Mercurotte, trois passages ont permis de dénombrer au maximum 809 chiroptères, un chiffre en nette progression. En 2019, une entreprise spécialisée dans la mise en sécurité de sites souterrains s'est rendue sur place pour évaluer la faisabilité de fermeture des entrées par des grilles ou périmètres grillagés adaptés au passage des chiroptères. Les populations de chauves-souris de la carrière de la Sambre ont été suivies, durant la période d'hibernation et pendant la phase de transit.

• Alpes-Maritimes

La Baume Granet abrite une colonie de Minioptère de Schreibers dont le suivi a été réalisé en 2019 (cf p.22). L'usine hydroélectrique de la Courbaisse, un des six gîtes de reproduction (métapopulations) de Murin de Bechstein connus en région, a également été suivi.

• Var

Les suivis de la grotte aux chauves-souris des sites de Châteaudouble (11 000 individus, cf. p.37), des Ponts naturels d'Entraignes (plus de 750 jeunes au gîte, cf. p.38) et le gîte de reproduction de la Bouchonnerie des Mayons (109 individus, cf. p.38) ont été réalisés. Pour la première fois depuis la restauration du gîte, une dizaine de Murins à oreilles échancrées ont été observés dans le cabanon des Ascroix. Environ 300 Murins de Bechstein ont été observés au Château de La Môle (cf. p.39). Le contrôle du gîte des Taillades par l'animatrice Natura 2000 a révélé la présence de 87 Petits Rhinolophes donc 35 jeunes.

• Alpes de Haute-Provence

52 Petits Rhinolophes ont été observés dans le gîte du Hameau de La Roche (cf. p.13).



Colonie de Murin de Bechstein au Château de La Môle (83)

© Joseph Ceise - CEN PACA

• Plan national d'actions Ganga cata et Alouette calandre (animation nationale)

Contexte

Les populations de Ganga cata et d'Alouette calandre ont la particularité d'être concentrées en Crau, même si quelques populations satellites d'Alouette calandre étaient connues ailleurs en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Languedoc-Roussillon. Autre point commun, les deux espèces sont particulièrement difficiles à étudier. Si l'état de conservation de l'Alouette calandre semble s'améliorer progressivement, ce n'est pas le cas du Ganga cata dont les populations restent très réduites. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est, depuis 2012, l'animateur du premier Plan national d'actions en faveur du Ganga cata et de l'Alouette calandre. Ce plan est principalement basé sur des études destinées à mieux connaître la biologie et l'écologie de ces deux espèces très discrètes, préalable essentiel à la mise en œuvre de mesures de conservation efficaces.

Actions en bref

Dans le domaine de l'animation du Plan national d'actions (PNA), le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a concentré ses efforts sur la finalisation du bilan et de l'évaluation du plan. Ce bilan, qui sera présenté au Conseil national de la protection de la nature en 2020, devrait permettre d'orienter les actions d'un nouveau Plan national d'actions en faveur de ces deux espèces.

Plusieurs opérations ont été mises en œuvre en 2019 dans le cadre de la mise en œuvre du PNA. Pour le Ganga cata, le suivi génétique se poursuit grâce à l'analyse de l'ADN contenu dans les plumes récoltées en Crau par les agents du Conservatoire. Depuis 2013, 328 individus différents ont ainsi été typés. Les analyses révèlent un taux de consanguinité relativement élevé, lié à l'isolement et au faible effectif de la population. Elles suggèrent également que très peu de couples se reproduisent avec succès chaque année, ce qui milite pour la définition de mesures de conservation orientées sur cette problématique, dont les causes restent à éclaircir.

La population d'Alouette calandre de Crau reste difficile à étudier finement. Après un premier test en 2018, le Conservatoire a renouvelé cette année une opération expérimentale de recherche de nids d'Alouette calandre avec un chien de détection. Nathalie Espuno, du CEFE-CNRS de Montpellier, a ainsi participé avec sa chienne à la recherche de nids. Entre le 18 mai et le 15 juin 2019, sept nids d'alouettes ont été trouvés, ce qui permet d'envisager d'approfondir les efforts de développement de cette méthode.

Le Conservatoire a également poursuivi les mesures de gestion et de concertation sur l'aérodrome de Vinon-sur-Verdon (83), mais plus aucune Alouette calandre n'a été détectée sur ce site depuis 2017.

Secteur(s) : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Type de programme : PNA Ganga cata et Alouette calandre (2012-2016)
Partenaire (s) : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur
Intervention : depuis 2010
Salarié(es) référent(es) : Axel Wolff, David Lazin



Ganga cata mâle en vol

© Yann Toutain - CEN PACA

• Plan national d'actions Outarde canepetière (animation régionale)

Contexte

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur est le bastion français de cette espèce menacée. La population régionale se concentre essentiellement dans les Bouches-du-Rhône, mais le Vaucluse, le Var et les Alpes-de-Haute-Provence abritent également l'espèce. La plaine de la Crau reste le site de prédilection de l'Outarde canepetière. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est vu confier l'animation régionale du deuxième Plan national d'actions en faveur de l'Outarde canepetière.

Secteur(s) : Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Type de programme : PNA Outarde canepetière (2011-2015, en cours)
 Partenaire(s) : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur, Ministère des Armées, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Intervention : depuis 2002
 Salarié(es) référent(es) : Axel Wolff, David Lazin

Actions en bref

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est intervenu auprès de divers porteurs de projets d'aménagement en Région pour faire valoir les enjeux liés à la conservation de l'espèce. On citera par exemple le projet d'extension du réseau d'irrigation sur le plateau de Valensole, le projet de construction d'une piste ULM sur l'aéroport d'Avignon ou les projets de parcs photovoltaïques déposés sur les terrains d'aviation, propriétés de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.



© Claude Tardieu

Outarde canepetière

Le Conservatoire reste très investi sur une problématique très spécifique à la Région, celle de la présence de populations d'Outarde canepetière sur les terrains d'aviation. Cette implication se retrouve dans la définition et la mise en œuvre de plans de gestion en faveur de l'espèce sur trois plateformes : les bases aériennes d'Orange et de Travaillan (84), l'aéroport d'Avignon (84) et l'aérodrome de Vinon-sur-Verdon (83) (cf. p.79). Le Conservatoire est également membre du Comité de suivi de la problématique « Outardes canepetières » sur l'aéroport Marseille-Provence. A son initiative, un suivi par GPS d'Outarde canepetière capturées sur l'aéroport a été initié en 2018. En 2019, une nouvelle session de capture a été réalisée par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage de Chizé pour poser six balises supplémentaires. Les premières analyses ont été publiées dans la revue Faune Sauvage au printemps 2019.

• Plan national d'actions Aigle de Bonelli (animation régionale, opérateur technique interrégional)

Contexte

L'Aigle de Bonelli est l'un des rapaces les plus menacés sur le territoire français et bénéficie à ce titre d'un Plan national d'actions pour favoriser le maintien de sa population, voire son expansion. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est impliqué depuis plus de 35 ans dans la conservation de cette espèce et assure la coordination de ces plans d'actions en région Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis 1999. Le troisième Plan national d'action en faveur de cette espèce a débuté en 2014 pour une durée de dix ans. Le Conservatoire est également responsable des programmes de baguage national et de télémétrie via un programme personnel, sous l'égide du Centre de recherche sur la biologie des populations d'oiseaux.

Secteur(s) : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - France
 Type de programme : PNA Aigle de Bonelli (2014-2023)
 Partenaire(s) : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie, CD 13, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, CEN Languedoc-Roussillon, La Salsepareille, LPO Auvergne-Rhône-Alpes, PNR Alpilles et Sainte-Baume, PNN Calanques, Communauté d'agglomération TPM, Office national des forêts, ONCFS, Métropole AMP, Fondation d'entreprise Barjane, Provencialis, SMGG, DDTM 13 et 30
 Intervention : depuis 1980
 Salarié(es) référent(es) : Cécile Ponchon

Actions en bref

La saison de reproduction 2019 a été marquée par de nombreux événements, notamment l'installation de deux nouveaux couples, ce qui porte l'effectif de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur à 21 couples ! L'un des couples vient grossir l'effectif vauclusien, qui est passé de 1 à 3 couples en seulement trois ans. Par ailleurs, plusieurs mortalités en pleine saison de reproduction en raison de combats intra-spécifiques ont entraîné un échec de la reproduction. Aussi, 17 jeunes ont pris leur envol en Provence, sur un total français de 36 jeunes pour 38 couples recensés en France.



© Domange

Capture et équipement d'un Aigle de Bonelli

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a participé et coordonné le suivi de tous les sites occupés en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec l'appui important d'un réseau d'une quarantaine de bénévoles et de salariés d'autres structures. Des prospections sur des sites vacants ou potentiels ont également été menées.

Tous les jeunes ont été bagués au nid et 81 % des individus cantonnés ont été contrôlés et identifiés. Six juvéniles de la région ont été équipés de balises GPS peu avant l'envol sur les 19 équipés cette année dans le cadre de l'étude de la dispersion des jeunes Aigles de Bonelli portée par la Direction départementale du territoire et de la mer (DDTM) du Gard. Neuf jeunes sur 24 équipés en 2017/2018 ont été suivis tout ou partie de l'année 2019.

La menace d'électrocution demeure, comme le montre la mort de deux jeunes équipés en 2019, en Camargue et dans l'Hérault. Par ailleurs, deux cas de tirs sont à déplorer dans les Landes et le Gers en fin d'année.

Un adulte a été équipé de balises GPS pour préciser son domaine vital ; une tentative de capture sur un deuxième site a échoué.

Le Conservatoire a réalisé l'analyse simple de définition des domaines vitaux de 18 Aigles de Bonelli en Provence-Alpes-

Côte d'Azur et en Occitanie. Le partenariat avec RTE s'est poursuivi sur le terrain, maintenant une communication permanente en fonction des impératifs du gestionnaire de réseau et de l'actualité de la reproduction des Aigles de Bonelli pour limiter les dérangements.

Le Conservatoire a participé aux différentes réunions du Plan national d'actions (opérateurs, comité de pilotage) ainsi qu'aux comités de pilotage et aux groupes de travail dans les Zones de protection spéciale où l'espèce est présente.

Le Conservatoire a assisté la DDTM des Bouches-du-Rhône en ce qui concerne la prise en compte de la sensibilité de l'espèce par les organisateurs de manifestations sportives. Il a participé à la journée des animateurs Natura 2000 du Vaucluse pour présenter le Plan national d'actions et a également délivré des avis sur des projets d'aménagements en zone de référence Aigle de Bonelli, sur sollicitation des DDTM, de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur ou des porteurs de projets.

Enfin, le Conservatoire a acquis une maquette grandeur nature de l'espèce afin de l'exposer à l'Ecomusée de la Crau.

• Plan national d'actions Vautour percnoptère (animation interrégionale sud-est)

Contexte

Le Vautour percnoptère est l'espèce de vautour la plus menacée au niveau mondial et fait l'objet en France d'un deuxième plan national d'actions sur la période 2015-2024. Depuis 2009, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur assure la coordination du Plan national d'actions dans le sud-est de la France et assure sa mise en œuvre dans les Bouches-du-Rhône et dans le Vaucluse.

Actions en bref

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé le suivi de cinq couples nicheurs, en collaboration avec les gestionnaires. Ces couples ont mené deux jeunes à l'envol, trois couples ayant échoué en phase d'incubation ou d'élevage. Le Conservatoire a également effectué le baguage des cinq jeunes nés dans le Vaucluse. Le suivi-photographique de huit placettes a été réalisé, dont deux pour la première année, grâce au projet inter-parcs Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce suivi a permis de détecter la fréquentation des placettes par au moins six individus reproducteurs et huit adultes et immatures a priori non reproducteurs.

Le Conservatoire a assuré la coordination du réseau sud-est du Plan national d'actions (PNA) et rédigé la synthèse annuelle de la saison de reproduction. Il a organisé la réunion du comité technique sud-est du PNA à Saint-Martin-de-Crau et a participé à la réunion du Groupe Vautour France à Saint-Affrique et au Comité de pilotage du PNA.

Le Conservatoire a également participé au projet AFB (Agence française pour la biodiversité) inter-parcs Provence-Alpes-Côte d'Azur pour favoriser le développement du réseau de placettes dans les Alpilles et le Ventoux. Enfin, le Conservatoire a surveillé les données de suivi de deux individus équipés de balises GPS et a participé à la reconnaissance de la sensibilité de l'espèce en émettant des avis sur des manifestations sportives ou des projets potentiellement perturbants ou destructeurs des habitats de l'espèce.

Secteur(s) : Bouches-du-Rhône, Vaucluse, sud-est de la France
 Type de programme : PNA Vautour percnoptère (2015-2024)
 Partenaire(s) : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur et Nouvelle Aquitaine, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, ONF, PNR Alpilles et Luberon, SMAEVD, Zoo de Doué, CD 84, CERPAM, Fondation Barjane, SMGG, LPO Mission Rapace, DDPP 13/84
 Intervention : depuis 2004
 Salarié(es) référent(es) : Cécile Ponchon



Vautour percnoptère nicheur sur une placette d'alimentation en Crau (13)

© Piège photographique - CEN PACA

• Plan national d'actions Cistude d'Europe (animation régionale)

Contexte

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est l'animateur régional du Plan national d'actions (PNA) en faveur de la Cistude d'Europe, désigné par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur. Après deux ans d'interruption faute de financements, le Conservatoire a repris son travail de coordination du réseau d'acteurs mobilisés sur cette espèce. Un nouveau PNA en faveur de l'espèce est en cours de rédaction au niveau national, le Conservatoire faisant partie du comité de rédaction.

Actions en bref

Le travail effectué en 2019 s'est concentré sur la remontée des informations régionales, la participation à la rédaction du Plan national d'actions ainsi qu'à la participation du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur aux réunions du comité de rédaction. Cette rédaction a été terminée à l'automne 2019 et le nouveau Plan national d'actions sera soumis au Conseil national de la protection de la nature début 2020. Suite à ce passage, la coordination se concentrera sur la mise en œuvre du PNA au niveau régional.

Secteur(s) : Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Type de programme : PNA Cistude d'Europe
 Partenaire(s) : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, SHF, Membres du comité de suivi du PRA Cistude
 Intervention : depuis septembre 2011
 Salarié(es) référent(es) : Cédric Roy



Cistude d'Europe *Emys orbicularis*

© Cédric Roy - CEN PACA

• Plan national d'actions Tortue d'Hermann (animation nationale)

Contexte

Validé en 2018 par le Ministère de la transition écologique et solidaire, le Plan national d'actions en faveur de la Tortue d'Hermann (2018-2027), dont la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement



© Joseph Celse

Tortue d'Hermann

Provence-Alpes-Côte d'Azur est coordinatrice, est animé par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. La Tortue d'Hermann *Testudo hermanni hermanni* est l'unique tortue terrestre de France métropolitaine. Elle n'est présente qu'en Corse et dans le Var où elle est menacée d'extinction. Les raisons de son déclin à la destruction et la dégradation de son habitat ; la destruction directe d'individus ; les prélèvements, la captivité et les relâchers.

Secteur(s) : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Var, Corse
 Type de programme : PNA Tortue d'Hermann
 Partenaire (s) : SOPTOM, CEN Corse, Département du Var (dont RNN de la plaine des Maures), EPHE-CNRS, CDL, ONCFS, CAVEM, Syndicat mixte du Massif des Maures, ONF
 Intervention : PNA 2018-2027
 Salarié(es) référent(es) : Joseph Celse

Actions en bref

Le premier comité de pilotage de ce nouveau Plan national d'actions (PNA) Tortue d'Hermann s'est tenu le 26 février 2019 à la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce comité de pilotage a notamment permis de discuter des actions prioritaires à mettre en œuvre dans les pratiques agricoles, forestières et de DFCI (à noter que la Chambre

d'agriculture du Var a lancé cette année un plan de conquête et reconquête agricole d'ampleur). Ces actions, déjà engagées lors du précédent PNA ont été poursuivies cette année via trois groupes de travail dédiés :

- GT1 (pilotage DDTM83) : « Réflexion sur la doctrine départementale en matière d'autorisations de défrichement et autres projets soumis à autorisation dans les zones de sensibilité de la Tortue d'Hermann ».
- GT2 (pilotage Chambre d'agriculture du Var) : « Élaboration d'un protocole technique de mise et remise en culture des friches ».
- GT4 (co-pilotage Association des communes forestières du Var et ONF) : « Préconisations sur la prise en compte de la Tortue d'Hermann dans le cadre de la gestion forestière et de la DFCI ».

Ces groupes de travail se sont réunis à plusieurs reprises, parfois en ateliers techniques restreints. Grâce à la tenue de plusieurs réunions entre référents scientifiques, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a pu élaborer et proposer un itinéraire technique agricole en « zone de sensibilité Tortue d'Hermann » visant à réactualiser et préciser les prescriptions préalablement en vigueur dans le cadre des mises et remises en culture. Les propositions de prescriptions visent des modalités administratives mais aussi techniques axées sur un schéma cultural et des pratiques permettant à l'espèce de ne pas être exclue des secteurs cultivés. La concertation sur ce volet n'est pas terminée et devra se poursuivre en 2020. En tant qu'animateur du PNA, le Conservatoire est très sollicité par les acteurs du territoire, fréquemment concernés par l'espèce et ses besoins de conservation.

• Plan national d'actions Lézard ocellé (animation interrégionale méditerranéenne)



© Marine Pezin

Lézard ocellé mâle adulte

Contexte

Le Lézard ocellé est une espèce méditerranéenne dont la distribution mondiale est réduite à l'Espagne, au Portugal, à la France et à la région Ligurie en Italie. Plusieurs constats de déclin et de disparition, continentaux et insulaires ont été faits. De plus, le Lézard ocellé est hélas fortement soumis aux arrêtés de dérogation à la destruction d'espèces protégées (30 % en Languedoc-Roussillon et 10 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur). Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, coordinateur du Plan national d'actions Lézard ocellé pour les Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie, assure l'animation du réseau d'acteurs travaillant sur cette espèce. Plusieurs secteurs font l'objet d'inventaires et de suivis selon le protocole standard proposé, dans le cadre de cette déclinaison interrégionale.

Secteur(s) : Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie
 Type de programme : PNA Lézard ocellé
 Partenaire (s) : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, DREAL Occitanie, DDTs et DDTMs, Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie, PN Port-Cros, PN Calanques, PN Ecrins, PN Mercantour, PNR Verdon, PNR Préalpes d'Azur, Fédération des Réserves naturelles catalanes, RNN Coussouls de Crau, RNN Plaine des Maures, RNN Jujols, RNR Daluis, RNR Gorges du Gardon, Association Nature en Occitanie, SHF, AHPAM, Colinéo, ONF, COGard, GOR, LPO PACA, LPO Drôme, GHD, SOPTOM, Association les Ecologistes de l'Euzière, CEN LR, ALEPE, Tour du Valat, EPHE CEFE CNRS, CEBC – CNRS, ECOMED, Biotope, Agir écologique
 Intervention : depuis 2013
 Salarié(es) référent(es) : Marc-Antoine Marchand

Actions en bref

Durant l'année 2019, la finalisation et la diffusion du bilan et de l'évaluation du Plan interrégional d'actions en faveur du Lézard ocellé a été effectuée. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est fortement impliqué dans la rédaction du nouveau Plan national d'actions (PNA) qui est coordonné par la Société herpétologique de France.

Le comité de pilotage de février 2019 a été orienté sur la définition des nouvelles actions et sur l'organisation de ce nouveau PNA. Quelques suivis se sont poursuivis, notamment dans la Réserve naturelle nationale de Jujols et celle de la Plaine des Maures. Le bilan du précédent PNA auquel le Conservatoire a fortement contribué a été validé par le Conseil national de la protection de la nature.

Le Conservatoire a participé également au lancement d'un nouveau Plan local d'actions Lézard ocellé porté par la Métropole Nice Côte d'Azur.

• Animation du Plan national d'actions Vipère d'Orsini (animation nationale)

Contexte

Le Conservatoire Provence-Alpes-Côte d'Azur, coordinateur du Plan national d'actions Vipère d'Orsini, effectue un travail de coordination du réseau d'acteurs travaillant sur cette espèce. La Vipère d'Orsini est en situation de refuge, isolée sur les pelouses alpines sommitales. Présente uniquement en Provence-Alpes-Côte d'Azur, on la trouve principalement dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Alpes-Maritimes, et ponctuellement dans le Vaucluse et le Var. L'espèce est répartie sur six massifs et scindée en treize populations. Les effectifs sont estimés entre 79 000 et 134 000 individus. Sur le Mont-Ventoux, l'une des deux populations est considérée comme très proche de l'extinction, et la disparition de la seconde, suivie depuis 37 ans, est estimée à une trentaine d'années. Hormis ces deux populations, dont la situation est extrêmement critique, quatre sont considérées comme très menacées et sept faiblement menacées.

Actions en bref

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a renouvelé, en 2019, le suivi par capture-marquage-recapture de deux populations (Cheval blanc et Orgeas). Les premiers résultats des analyses indiquent que les effectifs de femelles adultes de ces deux populations sont stables. Le travail de maintien de l'ouverture du milieu sur le site Natura 2000 de la Montagne de Lure s'est poursuivi lors d'un chantier avec les adhérents et lors d'un chantier-école avec le lycée agricole de Carmejane. Malgré les mises en garde et les préconisations faites pour limiter la fréquentation sur les crêtes de la Montagne de Lure, une nouvelle course de trail (ultra-trail) susceptible d'attirer un public grandissant a été autorisée. Un accompagnement et un cadrage pour la réalisation de brûlages dirigés a été réalisé. Le bilan du précédent Plan national d'actions (PNA) a été présenté au Conseil national de la protection de la nature et validé. Des échanges et des conseils constructifs ont pu alimenter la réécriture du PNA actuellement en cours.

Secteur(s) : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Type de programme : PNA Vipère d'Orsini
Partenaire(s) : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, SMAEMV, ONF, SMMM, MHNTV, PNR Préalpes d'Azur, EPHE CEFE CNRS, CD 06, CD 04, DDT 04, PNR BP, PNM
Intervention : depuis septembre 2012
Salarié(es) référent(es) : Marc-Antoine Marchand



Bénévoles et partenaires en marche vers un site d'étude par CMR de Vipère d'Orsini

© Magalie Aferiat

• Plan national d'actions Sonneur à ventre jaune (animation régionale)

Contexte

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a été désigné animateur régional du Plan national d'actions (PNA) en faveur du Sonneur à ventre jaune par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur en septembre 2018. Un nouveau PNA Sonneur sera rédigé, dont les modalités découleront de l'analyse du bilan. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a intégré le comité de pilotage national.

Actions en bref

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est concentré en 2019 sur la rédaction d'une proposition de priorisation des actions de la déclinaison régionale du Plan national d'actions en faveur du Sonneur à ventre jaune. Ce document a été soumis au comité de pilotage du Plan régional d'actions et au Conseil scientifique régional du patrimoine naturel. Les premières actions de conservation de l'espèce ont démarré.

Secteur(s) : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Type de programme : PNA Sonneur à ventre jaune
Partenaire(s) : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, SHF, comité de pilotage
Intervention : depuis 2018
Salarié(es) référent(es) : Cédric Roy



Sonneur à ventre jaune

© Florian Plaut

• Animation du Plan national d'actions Papillons de jour



© Stéphane Bence - CEN PACA

Ballous *Tomares ballus*

Actions en bref

L'année 2019 a été consacrée à la mise en place des comités de rédaction et de pilotage, mais également à la rédaction des premiers éléments à valider (liste des espèces ciblées par le Plan régional d'actions, sommaire, etc.). Le Comité de pilotage du Plan national d'actions, qui s'est tenu en décembre, a permis de mieux cerner les enjeux et les ambitions à donner à cette déclinaison, et de prendre connaissance des premières déclinaisons régionales déjà rédigées.

Le Plan régional d'actions en faveur des papillons de jour permettra notamment de prendre en compte les sous-espèces menacées et endémiques de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, comme le Petit Apollon du Mercantour *Parnassius corybas gazeli*.

Contexte

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur est le bastion de plusieurs espèces menacées ou portées disparues en France métropolitaine. En 2017 et 2018, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a participé à la rédaction du Plan national d'actions en faveur des papillons de jour, coordonné par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes et l'Office pour les insectes et leur environnement (OPIE) national. Le Plan national d'actions ne pouvait être mis en œuvre sans l'engagement que la déclinaison régionale en Provence-Alpes-Côte d'Azur se concrétise, étant donné les enjeux de conservation dans cette région. Fin 2018, la DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur a confié au Conservatoire l'animation du Plan régional d'actions en faveur des papillons de jour.

Secteur(s) : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Type de programme : PRA Papillon de jour
Partenaire(s) : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, OPIE national, MNHN
Intervention : depuis 2019
Salarié(es) référent(es) : Sonia Richaud et Stéphane Bence

• LIFE Alpilles - Participation au volet « Aigle de Bonelli » et « Grand-duc d'Europe »



Contexte

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est bénéficiaire associé du LIFE Alpilles porté par le Parc naturel régional des Alpilles qui a débuté en juillet 2013. Ce programme, d'une durée de 5 ans, avait pour objectif de promouvoir les activités humaines favorables au maintien de la biodiversité exceptionnelle du massif des Alpilles. Il visait également à mieux faire connaître à de nombreux acteurs du territoire la qualité ornithologique du massif tout en développant les pratiques favorables à la biodiversité. Il s'est achevé début 2019.

Actions en bref

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé les rapports finaux des actions D2 (évolution des domaines vitaux des Aigles de Bonelli des Alpilles) et D3 (évolution du régime alimentaire des Grands-ducs d'Europe des Alpilles) dont il était responsable, ainsi que le bilan financier final. Le Conservatoire a également participé au séminaire de clôture du programme à Saint-Rémy-de-Provence le 20 février 2019.

Secteur(s) : Massif des Alpilles, Bouches-du-Rhône
Type de programme : programme européen LIFE+
Partenaire(s) : PNR des Alpilles, LPO PACA, A ROCHA, CERPAM, GIC des Alpilles, GOPVB, CD 13, DREAL PACA, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, Commission européenne, La Salsepareille
Intervention : depuis 2013
Salarié(es) référent(es) : Cécile Ponchon

• LIFE+ ENVOLL - Suivi des populations de larolimicoles coloniaux sur le site des Salins-de-Berre

Contexte

Le projet européen LIFE+ ENVOLL, qui s'est clôturé en 2018, avait pour but de créer un réseau de sites de reproduction sur le pourtour méditerranéen français pour la protection des larolimicoles coloniaux. Car ces oiseaux patrimoniaux voient pour la plupart leur nombre décroître du fait d'une reproduction qui n'assure plus le renouvellement des populations. Le projet visait également à la constitution d'un réseau de gestionnaires et d'acteurs. Les bons résultats du LIFE+ENVOLL, que ce soit sur les populations d'oiseaux, le réseau de sites ou la dynamique du réseau de gestionnaires, ont permis le financement d'un programme de « suivi post-LIFE » (coordination administrative par le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon et coordination technique par la Tour du Valat). Le pro-

Secteur(s) : Etang de Berre (13)
Commune(s) : Berre-L'Etang
Type de programme : Suivi post-LIFE
Partenaire(s) : CEN LR, Tour du Valat, la Compagnie des Salins du Midi
Intervention : depuis 2011
Salarié(es) référent(es) : Bénédicte Meffre, Elvin Miller

tole, basé sur celui mis en place pendant le LIFE, est à présent réduit en nombre de passages et se terminera le 30 juin 2020.

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur continue d'effectuer le suivi de la reproduction de larolimicoles coloniaux sur les Salins-de-Berre, propriété des Salins du Midi, commencé en 2011.

Actions en bref

En 2019, cinq sites de nidification dont les trois îlots construits dans le cadre du LIFE+ENVOLL, ont été occupés. Le comptage indique 138 couples d'Avocette élégante, 236 de Sterne pierregarin, 41 de Goéland railleur, 33 de Mouette rieuse et deux de Sterne naine. La prédation des œufs et des poussins sur le principal îlot du site, mi-juin, a causé le départ des Goélands railleurs. Les autres espèces se sont réinstallées ensuite sur d'autres îlots, mais c'est un fort coup de vent qui, cette fois, a provoqué la submersion des îlots causant une nouvelle hécatombe. La présence des prédateurs (mustélidés et rapaces) et la mauvaise météo ont engendré ces échecs, malgré la gestion primordiale des niveaux d'eau effectuée par les salariés des Salins du Midi. Néanmoins, le nombre de couples d'Avocette élégante et de Sterne pierregarin, le record d'installation pour le Goéland railleur et le retour de la Mouette rieuse montrent l'attractivité grandissante des Salins de Berre pour les laro-limicoles coloniaux.



Colonie de larolimicoles dans les salins de Berre avant prédation

© Evin Miller - CEN PACA

• FEDER POIA « Grands Lacs Alpains » Participation au volet « préservation des espèces, milieux, continuités et paysages »

Contexte

« Développer l'attractivité touristique par la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et paysager », telle est l'ambition du projet « Grands Lacs Alpains ». Léman, Annecy, Bourget, Serre-Ponçon, Sainte-Croix-du-Verdon : ces cinq grands lacs alpins constituent une ressource stratégique d'un point de vue écologique, économique et social. Dans un contexte d'économie touristique basée sur l'authenticité et la qualité des paysages, il est nécessaire de préserver l'équilibre entre amélioration de l'accueil du public,

Secteur(s) : Grands Lacs de l'Arc alpin français (Serre-Ponçon et Sainte-Croix en Région)

Partenaire(s) : Europe (financement FEDER), Etat (FNADT), CEGET (commissariat à l'égalité des territoires), CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, CDL, CEN Savoie (coordinateur), Grande Traversée des Alpes, CEN Haute-Savoie, SMADESEP, CDL

Intervention : depuis 2016

Salarié(es) référent(es) : Lionel Quelin, Laura Granato

et multipartenaires, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur intervient plus précisément sur la « préservation des espèces, milieux, continuités et paysages » sur les propriétés du Conservatoire du littoral à savoir, pour les Hautes-Alpes, le site du Villard. Le programme bénéficie du soutien financier de l'Union européenne (FEDER), de l'État, des Régions Auvergne Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur et de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. A noter : ce programme finance des actions sur les sites d'intervention du Conservatoire ; se référer aux sites en question à l'intérieur de ce document pour plus d'informations sur les résultats.



Guide méthodologique réalisé dans le cadre du programme POIA

Actions en bref

Les suivis écologiques effectués par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont fait l'objet de deux publications disponibles sur son site internet (www.cen-paca.org) :

- Guide méthodologique pour la mise en place d'un suivi de la végétation des tufs.
- Guide méthodologique pour la mise en place d'un suivi d'orthoptères et papillons de jour pour suivre les effets du pâturage et du changement climatique.

Afin de mettre en lumière le panel d'initiatives engagées dans le cadre du programme, le 19 septembre 2019 s'est tenu à Chambéry un colloque intitulé « Grands Lacs Alpains - Attractifs par nature » auquel le Conservatoire a participé. Toutes les actions du programme sont consultables au lien suivant : <https://projet-grands-lacs-alpins.cen-savoie.org/>

• Animation du site Natura 2000 de la « Montagne du Malay »

Contexte

Le document d'objectifs du site Natura 2000 « Montagne de Malay » a été approuvé en 2014. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est vu confier en 2018 l'animation du site d'une surface de 1278 ha. De nombreux habitats et espèces animales sont d'intérêt communautaire, mais la Vipère d'Orsini *Vipera ursinii*, découverte en 1992 sur le site, dispose ici de la seule station de l'espèce pour le département du Var.

Secteur(s) : Comps-sur-Artuby, Mons, La Roque-Esclapon, Bargème (83)
Partenaire(s) : DDTM, ONF, MINDEF, CBNMED, MNHN, CD 83
Intervention : depuis 2014 (structure opératrice) - depuis 2018 (structure animatrice)
Salarié(es) référent(es) : Hélène Camoin



© Irène Nzakou - CEN PACA

Inauguration d'une bergerie reconvertie en gîte à chauves-souris sur le site Natura 2000 de la « Montagne du Malay » du camp militaire de Canjuers (83)

Actions en bref

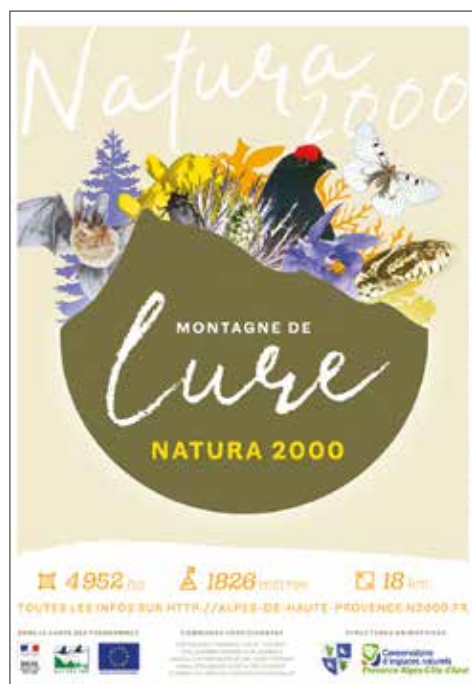
Le site en est à sa deuxième année d'animation. Les actions prioritaires concernent l'espèce emblématique du site Natura 2000, la Vipère d'Orsini, ainsi que la gestion de son habitat d'intérêt communautaire : les pelouses sèches des crêtes sommitales du Malay. A ce titre, une subvention a été obtenue pour la mise en place d'exclos de mise en défens de l'habitat de la Vipère d'Orsini. Cette protection contre le pâturage vise l'augmentation de la biomasse en orthoptères, base de l'alimentation des vipères. Sur trois exclos en projet, un a été finalisé, les deux autres le seront début 2020. Grâce au Fonds d'intervention pour l'environnement (FIE), une bergerie en ruines a pu être restaurée. Ce projet, monté par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Armée, avait pour objectif de restaurer un gîte favorable à la reproduction des chauves-souris. Le site Natura 2000 est utilisé par plus d'une vingtaine d'espèces, tout en étant déficitaire en gîtes de reproduction (bâties).

• Animation du site Natura 2000 de la « Montagne de Lure »

Contexte

La commune de Saint-Vincent-sur-Jabron a été désignée structure porteuse de l'animation du site Natura 2000 de la Montagne de Lure en 2012. Depuis 2013, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur assure la gestion opérationnelle du Document d'objectifs au travers d'un marché qui a été reconduit jusqu'en 2022. Ce très beau massif aux influences méditerranéennes et montagnardes abrite une hêtraie acidiphile originale très rare dans la région. L'exploitation modérée du site permet

Secteur(s) : Montagne de Lure (04)
Type de programme : accompagnement des politiques environnementales
Partenaire(s) : commune de Saint-Vincent-sur-Jabron, ONF, DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, DDT 04, CD 04, ONCFS, CERPAM, communes du site Natura 2000, PNR Luberon, propriétaires, éleveurs, agriculteurs, etc.
Intervention : depuis 2013
Salarié(es) référent(es) : Laura Granato



© Graphisme par Justine Carré

le développement d'une biodiversité notable, aussi bien en forêt que sur les écotones et les milieux ouverts associés. Très important pour la Vipère d'Orsini et le Pique-Prune, le site s'avère également très intéressant pour les chauves-souris (forte population de Barbastelle et présence sympatrique des trois oreillards) et sa très grande richesse en papillons et coléoptères.

Actions en bref

En 2019, la mission d'animation du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a été renouvelée pour trois ans (2019-2022). Ainsi, de 2017 à 2019, le Conservatoire a recensé 80 espèces de papillons de jour et de zygènes. Cela représente près de 61 % des espèces connues sur le site Natura 2000 de la Montagne de Lure.

Un contrat Natura 2000 (crédits 100 % Etat) est en cours d'élaboration pour la création de deux placettes d'alimentation destinées aux rapaces nécrophages chez des éleveurs ovins et caprins de Noyers-sur-Jabron.

Le Conservatoire et ses partenaires ont apporté leur expertise lors du renouvellement pour vingt ans du plan d'aménagement de la forêt communale de Saint-Etienne-les-Orgues avec notamment la création de plusieurs îlots de sénescence, c'est-à-dire des groupes de vieux arbres laissés en libre évolution. Afin d'améliorer la communication sur le réseau Natura 2000, une plaquette d'information et une affiche ont vu le jour. La plaquette éditée à 5 000 exemplaires a été distribuée dans les collectivités partenaires et les structures d'accueil du territoire (médiathèque, offices du tourisme, station de Lure, etc.).

• Animation territoriale « Zones humides » de la vallée du Riou Tort (Alpes-de-Haute-Provence)

Contexte

La commune de Thorame-Basse a, depuis plusieurs années, décidé de s'impliquer dans la conservation de ses zones humides. Cela a commencé par la signature d'une convention de gestion sur le Marais de Château-Garnier dès 2004. En 2017, la nouvelle municipalité est passée « à la vitesse supérieure » en confiant au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur la rédaction du plan de gestion de la zone humide du Lac des Sagnes et l'élaboration d'un plan de gestion stratégique des zones humides à l'échelle de la vallée du Riou Tort.

Actions en bref

Un événement autour des zones humides a été conçu avec l'association Cultures et Patrimoine de Thorame-Basse, la commune de Thorame-Basse et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur auprès du grand public et plus particulièrement auprès des habitants. L'exposition « Zones humides, un patrimoine irremplaçable et inestimable à préserver » du Conservatoire a été complétée par six panneaux d'exposition portant sur les zones humides de Thorame-Basse et les actions de conservation menées ces dernières années. Plus de 250 personnes ont ainsi pu découvrir cette exposition à la Chapelle Saint-Thomas du 20 juillet au 14 août 2019. En complément de l'exposition, une randonnée naturaliste parcourant les zones humides emblématiques de la commune le long du Riou Tort (marais de Château-Garnier et Lac des Sagnes) a été organisée le 26 juillet 2019 avec 23 participants. Le cahier des charges pour le lancement d'un marché visant un avant-projet de restauration hydrologique du Riou Tort est en cours de rédaction par le Conservatoire et le Parc du Verdon. La commune portera la maîtrise d'ouvrage de l'étude.

Secteur(s) : Alpes-de-Haute-Provence
Type de programme : animation territoriale
Partenaire(s) : commune de Thorame-Basse, AERMC, PNR Verdon, SAFER
Intervention : depuis 201
Salarié(es) référent(es) : Lionel Quelin, Laura Granato



Exposition « Zones humides », Chapelle Saint-Thomas à Thorame-Basse (04)

© Association Verdon Infos-Christiane Rebut

• Animation territoriale des zones humides dans le cadre du Plan Rhône

Contexte

Le Plan Rhône est un Contrat de projet interrégional État-Régions qui développe une approche globale et partenariale sur l'ensemble des problématiques de la vallée du Rhône. Il appréhende l'aménagement du fleuve en conciliant ses multiples usages (énergie, transport fluvial, qualité des eaux, tourisme) et la lutte contre les inondations. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur participe au groupe de travail « Biodiversité » institué au sein du volet « Qualité-Ressource-Biodiversité » du Plan Rhône. En 2011, le Conservatoire établissait un recensement des « Sites porteurs de biodiversité non gérés » sur la partie provençale du fleuve. Il mène depuis, une action d'animation territoriale en vue de l'émergence de projets sur ces espaces « orphelins ».

Actions en bref

L'année 2019 aura encore été consacrée de manière significative à l'accompagnement du projet de l'Île Vieille à Mondragon dans le Vaucluse (cf. p.47). L'animation foncière a permis de concrétiser l'acquisition par la Communauté de communes Rhône Lez Provence (CCRLP) des 114 ha de foncier privé de la zone humide. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a accompagné la commune et la CCRLP dans les démarches administratives et financières du projet : suivi des subventions, montage et appels de fonds du FEDER, animation foncière, projets d'actes, projets de baux, mise en place de partenariats techniques et/ou administratifs, rédaction d'un projet de convention d'Espace naturel sensible avec le Conseil départemental de Vaucluse, accompagnement des élus et des techniciens...

Le Conservatoire s'est également mobilisé dans le cadre du projet de second Contrat de rivière « Meyne et annexes du Rhône ». Plusieurs sites et projets d'études ont été proposés et intégrés au projet de Contrat de rivière : aval du Bras des Arméniers, confluence Bras des Arméniers et Vieux bras d'Avignon, lône de l'Hers... Le Conservatoire a également apporté son expertise au Parc naturel régional de Camargue pour définir le projet d'extension du périmètre du site Natura 2000 Rhône aval.

Cependant, sur le Rhône aval comme sur l'ensemble des cours d'eau du Vaucluse (et au-delà), le développement de la filière bois-énergie vient contrarier les efforts de conservation des ripisylves, y compris sur les sites Natura 2000. Le Conservatoire s'est donc mobilisé aux côtés des gestionnaires de bassin, des animateurs Natura 2000 et des services de l'État, afin de rechercher des solutions à ces activités aux conséquences déjà significatives sur les milieux, et à l'heure actuelle, toujours sans réponse réglementaire.

Parallèlement, le Conservatoire participe activement aux réunions et échanges du réseau des gestionnaires du Plan Rhône, journées techniques, séminaire des acteurs du fleuve Rhône... Il accompagne ainsi notamment une étude portée par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels sur l'animation territoriale en faveur des zones humides déployée dans le cadre du plan Rhône.

Secteur(s) : plaine alluviale du Rhône, hors PNR Camargue (Vaucluse, Bouches-du-Rhône)
Type de programme : Plan Rhône
Partenaire(s) : AERMC, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, EDF, FCEN, CCRLP, Commune de Mondragon (84)
Intervention : depuis 2009
Salarié(es) référent(es) : Grégoire Landru, Florence Ménétrier



Site de Saxy, zone humide prioritaire dans la stratégie du Plan Rhône

© Grégoire Landru - CEN PACA

• Animation territoriale des zones humides de Vaucluse

Secteur(s) : Vaucluse
 Type de programme : animation territoriale des zones humides
 Partenaire (s) : AERMC, CD 84
 Intervention : depuis 2014
 Salarié(es) référent(es) : Florence Ménétrier, Grégoire Landru

Contexte

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est vu confier depuis 2014 une mission d'animation territoriale. Cette mission a pour but de développer et de démultiplier les actions volontaristes favorisant la conservation des zones humides avec les collectivités et les gestionnaires de milieux aquatiques. Cette mission d'animation concerne les zones humides identifiées dans le cadre de l'inventaire de Vaucluse, ainsi que les sites « orphelins », porteurs de biodiversité, identifiés comme tels



© Grégoire Landru - CEN PACA

Le site des Paluds de Courthézon (84) bénéficie d'une animation territoriale en faveur des zones humides

dans le cadre du Plan Rhône sur les départements de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône. Le Conservatoire œuvre ainsi à l'émergence de projets de restauration et de préservation des zones humides sur ce territoire, et accompagne les acteurs et porteurs de projets dans toutes les phases de travail et instances susceptibles d'aboutir à une action.

Actions en bref

L'animation territoriale en faveur des zones humides de Vaucluse est très complémentaire de celle menée conjointement sur le périmètre du Plan Rhône (cf. p.77). Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagne l'Etat et les collectivités dans leurs projets et leurs politiques en lien avec les milieux humides : Schéma de cohérence territoriale (SCOT), Plan local d'urbanisme... Ainsi en 2019, le Conservatoire s'est plus particulièrement penché sur le Document d'orientations et d'objectifs du

SCOT Vaison-Ventoux. Il a également accompagné le Syndicat mixte de l'Ouvèze provençale pour l'appel à projets émis par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, ainsi que le projet de mise en place d'un Arrêté préfectoral de protection de biotope et d'un Espace naturel sensible sur la zone humide des Rochières à Entraigues (SMBS)...

Le Conservatoire travaille également à l'émergence de plusieurs projets de restauration et/ou de préservation de zones humides remarquables du département : l'étang de Ruth, le Val des Fées, les prairies humides de Murs-Les Busans...

• Projet de Réserve naturelle régionale des Baronnies orientales

Secteur(s) : Baronnies orientales, communes de Saint-Vincent-sur-Jabron (04), Eourres (05), Val-Buëch-Méouge (05)
 Type de programme : amélioration de la connaissance et accompagnement
 Partenaire (s) : communes, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, CD 05, PNR Baronnies, propriétaires
 Intervention : depuis 2015
 Salarié(es) référent(es) : Lionel Quelin

Contexte

Situé pour partie à l'extrémité orientale du Parc naturel régional des Baronnies, ce territoire correspond à un alignement est-ouest de montagnes sèches culminant entre 1 200 m et 1 600 m entrecoupées de petites vallées. Il s'agit d'un territoire authentique et riche en biodiversité, marqué en particulier par sa richesse en vieux arbres multi-centenaires abritant notamment d'importantes populations de Pique-prune *Osmoderma eremita*. L'objectif de ce projet est d'étudier la faisabilité scientifique et sociale de la mise en place d'un outil de préservation, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel de ce territoire de type « Réserve naturelle régionale ».

Actions en bref

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a organisé des réunions avec les communes ainsi qu'avec l'Office national des forêts (pour les forêts publiques) et le Centre régional de la propriété forestière (pour la forêt privée).

Le travail avec les communes a porté sur la réflexion autour de la réglementation sur les périmètres du projet de Réserve naturelle régionale. Si ces différents échanges ont permis d'avancer de façon significative sur le contenu du projet, sa complexité réside dans le souhait de travailler à l'échelle d'un vaste territoire, avec des spécificités locales particulières et un contexte foncier complexe. Les réflexions se prolongeront en 2020 avec, pour défi, la mise en place d'une protection permettant à la fois de :

- conserver/restaurer des milieux forestiers riches en vieux arbres et fonctionnels dans le temps, c'est-à-dire permettant un renouvellement des vieux arbres ;
- permettre aux propriétaires de pouvoir faire du bois de chauffage.



© Lionel Quelin - CEN PACA

Boisement à caractère naturel dans les Baronnies

• Plan de gestion de l'Espace naturel sensible « La Garrigue » à Mérindol (Vaucluse)

Contexte

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagne le Conseil départemental de Vaucluse dans la mise en œuvre de sa politique sur les Espaces naturels sensibles (ENS). En 2017, le Conservatoire, l'Office national des forêts et le Parc naturel régional du Luberon ont proposé à la commune de Mérindol et à la Communauté de communes Luberon-Monts de Vaucluse de les accompagner dans la réalisation du plan de gestion du nouvel ENS « La Garrigue » de Mérindol. Ce site inclut la parcelle des Maufrières, propriété du Conservatoire qui abrite la Garidelle fausse-nigelle (cf. p.46).

Actions en bref

Le Conservatoire a mis en œuvre le protocole de suivi de la Garidelle fausse-nigelle et a participé au comité approuvant le nouveau plan de gestion 2019-2023 de l'Espace naturel sensible « Garrigue de Mérindol ».

Secteur(s) : Vaucluse
Type de programme : ENS
Partenaire (s) : Luberon-Monts de Vaucluse, commune de Mérindol, PNRL, ONF, CD 84
Intervention : depuis 2017
Salarié(es) référent(es) : Grégoire Landru, Florence Ménétrier



Site de La Garrigue à Mérindol, Espace naturel sensible de Vaucluse

© Florence Ménétrier - CEN PACA

• Elaboration des plans de gestion et des mesures d'accompagnement sur l'aéroport d'Avignon-Provence et l'aérodrome de Vinon-sur-Verdon

Contexte

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur réalise sur l'aéroport d'Avignon-Provence une zone d'activité à vocation aéronautique, réduisant l'habitat de l'Outarde canepetière de 17,5 ha. A ce titre, la Région a déposé un dossier de demande de dérogation pour la destruction d'espèces protégées et a été autorisée par arrêté ministériel du 15 janvier 2013 à réaliser le projet sous réserve de la mise en œuvre de mesures de compensation et d'accompagnement. Par l'intermédiaire d'un marché, la Région a notamment confié au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (animateur régional du Plan national d'actions Outarde canepetière) l'élaboration de plans de gestion favorables à l'Outarde canepetière et à la faune associée sur les sites d'Avignon et de Vinon-sur-Verdon.

Secteur(s) : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Type de programme : marché public dans le cadre de l'arrêté ministériel du 15 janvier 2013
Partenaire (s) : CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, bénévoles LPO (Nicolas Vissyrias et Olivier Soldi), Aérodrome de Vinon-sur-Verdon
Intervention : depuis 2013
Salarié(es) référent(es) : Ghislaine Dusfour

Actions en bref

Dans le cadre des mesures compensatoires, un plan de gestion favorable à l'Outarde canepetière et à la faune associée a été mis en place sur Vinon-sur-Verdon. Ce dernier a été validé en 2016, et un nouveau marché a été signé entre le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur en mai 2018 pour l'animation.

En 2018 comme en 2019, des actions ponctuelles de connaissance, des temps de concertation, les suivis « Outarde canepetière » et la présence de personnel ont été assurés sur l'aérodrome. En 2019, un temps de travail plus important a été dévolu à la rédaction d'un cahier des charges agricole favorable à la reproduction de l'Outarde canepetière, ainsi qu'à la mise en place d'une réunion de lancement.

Sur Avignon, la situation s'avère plus compliquée avec une non-application de l'arrêté ministériel. Un temps de travail important a donc été consacré à la concertation pour tendre vers une validation du plan de gestion qui reçoit à ce jour un avis défavorable de la Direction des services techniques de l'aviation civile. Depuis l'achèvement des travaux sur l'aérodrome, la population d'Outarde canepetière a perdu 66 % de ses effectifs. Ces derniers ne pourront être rétablis qu'après la mise en œuvre d'une réhabilitation des terrains compensatoires qui offriront de nouveau un habitat à l'espèce sur le site.



Suivi « Outarde canepetière » en période de reproduction sur l'aéroport d'Avignon-Provence (84)

© Ghislaine Dusfour - CEN PACA

• Suivi écologique de chantier sur la zone d'activités d'Avignon-Provence

Contexte

Dans le cadre d'un marché de trois ans, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est chargé du suivi écologique du chantier relatif à la réalisation de la zone d'activités « Technopole Pégase » de l'aéroport d'Avignon, conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 15 janvier 2013. Il veille plus particulièrement au respect des préconisations du Conseil national de protection de la nature (CNP) et de l'arrêté ministériel.



© Ghislaine Dusfour - CEN PACA

Zone à rendre défavorable en phase chantier durant la période de sensibilité de l'espèce

Actions en bref

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a veillé plus particulièrement au respect des préconisations du dossier CNPN et de l'arrêté ministériel, en partenariat avec le bureau d'études Alaterna. Le chantier ayant pris du retard, les phases 3 et 4 n'ont été achevées qu'en juin 2019. Le Conservatoire a assuré le suivi écologique des travaux, l'objectif étant de rendre le milieu défavorable à l'installation de l'Outarde canepetière pendant cette période de travaux.

Le constat écologique est la perte de 66 % des effectifs de mâles chanteurs d'Outarde canepetière sur le site.

Secteur(s) : aéroport et zone d'activités d'Avignon-Provence
 Type de programme : marché public dans le cadre de l'arrêté ministériel du 15 janvier 2013
 Partenaire(s) : CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alaterna
 Intervention : depuis octobre 2015
 Salarié(es) référent(es) : Ghislaine Dusfour

• Suivi écologique des éco-ponts (Var)

Contexte

Dans le cadre du Paquet vert autoroutier, la société ESCOTA a réalisé en 2013 deux éco-ponts au-dessus de l'A8 (commune de Brignoles) et de l'A57 (commune de Pignans), dans le but de faciliter le franchissement des autoroutes par la faune locale. ESCOTA a mandaté le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur fin 2013 pour réaliser l'évaluation de l'efficacité de ces passages aériens sur cinq ans. Sur le long terme, le Conservatoire intervient pour un suivi à dix ans de l'évolution de ces structures pour la faune et la flore.

Actions en bref

Suite à la présentation des résultats très positifs obtenus sur les éco-ponts de Pignans et de Brignoles en 2018, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est intervenu auprès de la commune de Pignans pour une présentation aux élus communaux. Le suivi de la bonne reprise des nouvelles plantations réalisées en 2018, suite à la perte d'une grande partie des précédentes plantations, a également été assuré en cette année 2019. Il est cependant difficile d'affirmer que de telles structures en contexte méditerranéen pourront conserver, sur le long terme, une couverture arborée ou arbustive du fait de leurs caractéristiques structurelles et des conditions climatiques.

© Vincent Mariani - CEN PACA



Eco-pont de Brignoles (83), novembre 2019

Secteur(s) : Var
 Communes : Pourcieux, La Motte et Roquebrune-sur-Argens
 Type de programme : suivi écologique
 Partenaire(s) : CRA, CDA, GRAB, FREDON Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Intervention : depuis octobre 2013
 Salarié(es) référent(es) : Vincent Mariani

• Biovigilance (Var)

Contexte

Le programme « Biovigilance » est un système national de surveillance des effets non intentionnels (ENI) des pratiques agricoles sur l'environnement. Il consiste, depuis 2012, en un suivi des impacts des pratiques phytosanitaires sur des groupes d'espèces indicatrices de biodiversité, au sein d'un réseau fixe de parcelles agricoles. En 2014, le Conservatoire a intégré ce programme à la demande de la Chambre régionale d'agriculture et réalise maintenant les inventaires ornithologiques et entomologiques sur cinq parcelles viticoles varoises.



© Vincent Mariani - CEN PACA

Parcelle agricole sur Pourcieux (83) où des données ont été collectées dans le cadre du programme « Biovigilance »

Actions en bref

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a renouvelé les suivis entomologiques et ornithologiques en 2019 afin d'alimenter la banque de données associées aux parcelles agricoles partenaires. Pour cette cinquième année d'intervention, la Chambre d'agriculture du Var devrait produire les premiers résultats et conclusions de cette étude à grande échelle, et permettre la confrontation des différentes pratiques et leurs résultats en termes d'impact sur la biodiversité.

Secteur(s) : Var
 Communes : Brignoles et Pignans
 Type de programme : suivi écologique
 Partenaire(s) : ESCOTA
 Intervention : depuis 2013
 Salarié(es) référent(es) : Vincent Mariani

• Programme inter-parcs naturels régionaux de restauration du Vautour percnoptère

Contexte

En 2017, les Parcs naturels régionaux (PNR) des Alpilles, Baronnies, Luberon, Mont Ventoux (SMAEMV, préfigurateur) et Verdon ont souhaité s'associer pour mener au niveau régional une initiative forte en faveur de la reconquête de la biodiversité : un projet de restauration des effectifs de Vautour percnoptère de la région, en lien direct avec leurs partenaires



Vautour percnoptère s'alimentant sur une placette sur le territoire du Mont-Ventoux

© Piège photographique - CEN PACA

nariat avec les éleveurs sur ces placettes sont assurés par le Conservatoire. Un des objectifs du projet vise la création de nouvelles placettes d'alimentation (recherche de terrain, partenariat avec les éleveurs, dossier réglementaire). La mission d'accompagnement prévue pour cette action auprès du Syndicat mixte d'aménagement et d'équipement du Mont Ventoux et du Parc naturel régional des Alpilles sera poursuivie en 2020.

Secteur(s) : Bouches-du-Rhône, Vaucluse
Type de programme : accompagnement des politiques environnementales, suivis écologiques
Partenaire(s) : PNR des Alpilles, Baronnies, Luberon, Mont-Ventoux (SMAEMV, préfigurateur) et Verdon, OFB
Intervention : depuis 2018
Salarié(es) référent(es) : Florence Ménétrier

naturalistes locaux (Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Ligue de protection des oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur, Vautours en Baronnies). Le Conservatoire accompagne le Parc naturel des Alpilles et le Syndicat mixte d'aménagement et d'équipement du Mont-Ventoux, sur ce projet 2018-2019 financé dans le cadre d'une initiative en faveur de la biodiversité par l'Office français pour la biodiversité.

Actions en bref

En 2019, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a coordonné et réalisé le suivi des couples nicheurs de Vautour percnoptère sur les sites connus sur le territoire du Ventoux, ainsi que le suivi de deux placettes d'alimentation, nouvellement équipées de pièges photographiques. La gestion et le partena-

• Programme d'éradication de la Berce du Caucase : espèce exotique envahissante

Contexte

La Berce du Caucase a été introduite à des fins ornementales à Thorenc (commune d'Andon, Alpes-Maritimes) au début du 20^e siècle. L'espèce est signalée comme envahissante dès les années 2000. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et ses partenaires (Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles, Parcs naturels régionaux des Préalpes d'Azur et du Verdon, Office national des forêts, Association botanique et mycologique de la Siagne) se réunissent depuis 2012 autour du projet de lutte contre cette espèce qui présente une double menace : risque sanitaire et impact sur la biodiversité.

Actions en bref

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et ses partenaires ont, comme chaque année, organisé des chantiers bénévoles de prospection de la Berce du Caucase le long de la Lane. Ces chantiers ont permis à Force 06 (service départemental qui intègre les missions des forestiers-sapeurs et les élargit à la gestion des risques naturels) d'intervenir au moment propice. Il est en effet nécessaire d'arracher ou de couper l'ensemble des hampes florales avant que les graines matures ne soient déversées dans le milieu naturel, et après la fructification des ombelles, afin que l'espèce ne produise pas de hampe florale secondaire. Huit ans après les premières interventions sur cette espèce dans la vallée de la Lane, une synthèse des résultats met en évidence une nette régression sur l'ensemble des secteurs colonisés, en particulier sur les 12 km en-dessous du Lac et sur les marges. Lucéram, où l'espèce a été signalée en 2014, a également fait l'objet d'une prospection révélant la présence de stations.

Secteur(s) : vallée de La Lane (06)
Communes : Lucéram, Andon, Séranon et Valderoure (06)
Type de programme : éradication d'une espèce exotique envahissante
Partenaire(s) : CD 06, CBNMED, PNR Préalpes d'Azur et Verdon, ONF, ABMS
Intervention : depuis 2012
Salarié(es) référent(es) : Anaïs Syx



Prospection des plants de Berce du Caucase dans les Alpes-Maritimes

© Muriel Cary

Partenariat avec la Principauté de Monaco



• 10 ans de partenariat

Contexte

En 2010, la Direction de l'environnement de la Principauté de Monaco fait appel au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour bénéficier de son savoir-faire dans l'amélioration de la connaissance du territoire monégasque via un inventaire ornithologique sur son territoire. C'est le début d'une collaboration riche, fructueuse en données et en découvertes, balayant tous les genres faunistiques et floristiques.

Durant les cinq premières années du partenariat, la recherche porte sur plusieurs groupes taxonomiques (oiseaux, reptiles, amphibiens et chauves-souris) ou sur des espèces bien précises, comme le Faucon pèlerin et le Cormoran huppé de Méditerranée, de façon à établir un état des lieux naturaliste de cet Etat emblématique, enclavé certes, mais original et préservé. En effet, l'urbanisation, si dense soit-elle, présente une grande variété de bâtis, d'îlots de verdure, de jardins, d'espaces rupestres encore naturels et un domaine maritime côtier.



Vue sur la Principauté de Monaco lors du suivi de la migration



Le Cormoran huppé de Méditerranée *Phalacrocorax aristotelis desmaresti*, niche dans la Principauté de Monaco



L'un des cinq panneaux pédagogiques valorisant la faune remarquable de la Principauté de Monaco

Actions en bref

Comme chaque année depuis la découverte de la nidification du Cormoran huppé de Méditerranée en 2015 sur la Principauté de Monaco, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a renouvelé le suivi en 2019 avec la découverte de nouveaux nids. Toujours en milieu rupestre, le couple de Faucon pèlerin, présent sur le site, a également fait l'objet d'un suivi annuel.

Par ailleurs, l'ensemble des inventaires avifaunistiques effectués sur la Principauté de Monaco par le Conservatoire a été valorisé avec l'élaboration d'un ouvrage destiné au grand public sur les espèces d'oiseaux présentes sur le territoire de la Principauté. Cet été fut également l'occasion d'animer une sortie nocturne dans l'un des jardins de Monaco pour écouter les chauves-souris à l'aide d'amplificateurs. Le partenariat avec la Direction de l'environnement de Monaco se poursuit avec de belles perspectives concernant notamment la mise à jour de l'inventaire herpétologique.

Secteur(s) : Principauté de Monaco
Type de programme : inventaire naturaliste, suivis faunistiques, support de communication
Partenaire(s) : Direction de l'environnement de Monaco, CBNMED Porquerolles, MHN Nice, association Troglorites
Intervention : depuis 2012
Salarié(es) référent(es) : Anaïs Syx
Bénévole : Gisèle Beaudoin (administratrice du CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur)

Dans de telles conditions, l'atout majeur pour cet écrin de biodiversité repose sur la volonté de la Principauté de connaître entièrement et avec précision son territoire, de le valoriser et de l'entretenir avec soin en privilégiant les méthodes bénéfiques pour son environnement.

Le Cormoran huppé de Méditerranée *Phalacrocorax aristotelis desmaresti*, dont la nidification est peu fréquente entre la France (littoraux du Var et de Marseille et la Corse) et l'Italie, fait l'objet d'un suivi tout particulier par le Conservatoire et les équipes de la Principauté. La Principauté, disposant d'une falaise maritime et des conditions éthologiques afférentes (quiétude, dérangement limité, qualité des eaux, nourriture suffisante), présente donc les conditions adéquates. De nombreux facteurs (espèce discrète, conditions d'observation difficiles, confusion possible avec le Grand Cormoran, etc.) n'ont rendu la nidification formelle qu'en 2015, avec des photos de poussins in situ. Depuis, chaque année, le suivi de la nidification est effectué pour localiser les nids et caractériser l'occupation.

Une autre espèce emblématique et présentant un intérêt patrimonial fort est le Faucon pèlerin qui fait également l'objet de toute l'attention du Conservatoire et de la Principauté.

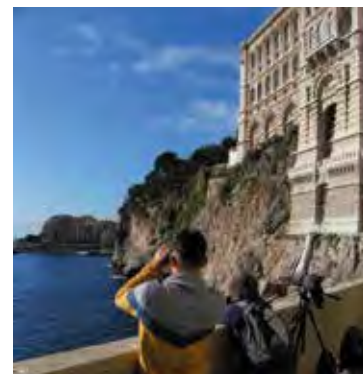
Depuis près de dix ans maintenant, la collaboration avec la Direction de l'Environnement de la Principauté permet d'acquérir une grande connaissance naturaliste du territoire de Monaco. En plus d'orienter les actions de communication de la Principauté, ces études représentent de véritables supports pour la prise en compte de cette biodiversité dans les mesures de gestion ou de conservation par la Direction de l'environnement monégasque sur les plans législatif, réglementaire ou opérationnel.

Par ailleurs, le Conservatoire mène aux côtés de la Principauté des actions de sensibilisation et de communication sur les richesses de la biodiversité à destination du grand public et du personnel des parcs et jardins de Monaco.

L'équipe du Conservatoire se félicite de l'excellente collaboration avec la Direction de l'Environnement de la Principauté durant cette décennie.

L'équipe du Conservatoire se félicite de l'excellente collaboration avec la Direction de l'Environnement de la Principauté durant cette décennie.

L'équipe du Conservatoire se félicite de l'excellente collaboration avec la Direction de l'Environnement de la Principauté durant cette décennie.



Suivi de la nidification sur les falaises de Monaco

Evénements inter-réseaux

- Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a participé au groupe de travail du **LIFE Rupis** au Portugal pour la conservation du Vautour percnoptère et de l'Aigle de Bonelli dans la vallée du Douro du 28 février au 2 mars 2019.
- Du 5 au 8 juin, plusieurs agents du Conservatoire ont participé au **Congrès des Réserves naturelles de France**, à Monêtier-les-Bains (Hautes-Alpes). Le congrès avait cette année pour thème « Climat et espaces protégés : s'adapter ou laisser faire ? »
- Dans le cadre des **Journées techniques Cistude d'Europe** qui ont eu lieu du 19 au 20 septembre 2019 dans l'Indre, le Conservatoire a proposé une communication orale sur les répercussions de la présence de la Trachémyde à tempes rouges (Tortue de Floride) sur les populations de tortues aquatiques indigènes.
- Les équipes des Conservatoires d'espaces naturels d'Occitanie et la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels ont accueilli l'édition 2019 du **Séminaire des Conservatoires d'espaces naturels à Sète (34)** sur le thème suivant : « L'assise citoyenne et valoriser le réseau des sites gérés, c'est dans notre nature ! »
- Le Conservatoire a pris part au **séminaire EDF - Conservatoires d'espaces naturels - Réserves naturelles de France** : « Les domaines vitaux des espèces animales et végétales, pour quoi et comment les préserver ? » à Vizille (Isère) du 16 au 17 octobre 2019.
- Le Conservatoire a participé à la **réunion du Groupe Vautours France** à Saint-Affrique (Aveyron) qui s'est tenue du 25 au 27 octobre 2019.
- Les travaux du Conservatoire et de ses partenaires pour le montage d'un élevage conservatoire du Criquet de Crau ont été présentés au **colloque « Ex-situ / In-situ »** par Laurent Tatin, chargé de mission scientifique au Pôle Bouches-du-Rhône. Ce colloque, consacré à la réintroduction d'espèces animales, s'est déroulé les 13 et 14 novembre 2019 à Aix-les-Bains (Savoie).
- Le Conservatoire a participé aux **2^{es} Rencontres régionales malacologiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur**, qui ont eu lieu les 12 et 13 décembre à Nice (Alpes-Maritimes), à travers une présentation de Cédric Roy sur l'évolution des connaissances sur les gastéropodes terrestres en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur au cours des décennies passées.



Congrès des Conservatoires d'espaces naturels à Sète (34), octobre 2019

© Irène Nzakou - CEN PACA

Valorisation et sensibilisation

L'information et la sensibilisation du public est l'une des missions fondamentales du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis sa création. Les sorties nature, chantiers verts, conférences, expositions, publications proposés par le Conservatoire, ainsi que tous les outils de diffusion et de partage (réseaux sociaux, internet, etc.) contribuent à faire connaître le riche patrimoine naturel de la Région et à faire prendre conscience de la nécessité de le préserver. L'Ecomusée de la Crau, géré par le Conservatoire, est une vitrine de la Réserve naturelle des Coussouls de Crau, un territoire unique en France et en Europe. Ce lieu d'accueil du public participe également à cette transmission des connaissances et de valorisation de la biodiversité auprès du grand public.

• Outils de communication

• Les éditions récurrentes

Le Conservatoire a édité ses traditionnels supports de communication : le bulletin d'information **Garrigues** (deux numéros par an) et la **brochure des activités nature** (deux numéros par an), ainsi que le présent **rapport d'activités**. Ces outils sont à la fois imprimés en version papier et disponibles en ligne sur le site internet du Conservatoire.

Le Conservatoire a finalisé le cahier des charges du futur site institutionnel de l'association - qui remplacera le site actuel (www.cen-paca.org) - et a lancé une consultation fin 2019 auprès d'agences spécialisées dans la création de sites web. Le nouveau site sera mis en ligne en 2020.

Le nombre d'abonnés à la page **Facebook** continue sa **progression** pour passer de 4 280 (fin 2018) à 4 700 abonnés fin décembre 2019. Le Conservatoire possède également un compte sur **Instagram** avec 350 abonnés, lui permettant de compléter sa présence sur les réseaux sociaux.

Une **lettre d'information électronique mensuelle** reprenant les actualités du Conservatoire publiées sur son site internet et sur sa page Facebook est adressée à ses adhérents.

L'**exposition « Zones humides, un patrimoine insoupçonné à préserver »**, réalisée par le Conservatoire avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et EDF, continue d'être empruntée par diverses collectivités.

D'autres supports de communication ont été réalisés pour des sites ou événements spécifiques : **affiches, panneaux d'information, plaquettes**, etc.

• Relations presse

Le Conservatoire a diffusé, en 2019, une dizaine de communiqué de presse et d'invitations de presse auprès des médias pour informer et alerter le public sur des sujets d'actualité.

L'Ecomusée de la Crau a fait l'objet d'une bonne couverture médiatique (La Provence, Infos Saint-Martin, Soleil FM) notamment sur sa démarche écotouristique, ses Chasses au trésor et ses expositions photos. La Crau et sa Réserve ont également été au cœur de plusieurs retombées dans les médias (La Provence, Espaces naturels, Lettre d'info Maison de la Transhumance, Géologues).

Des espèces ont fait parler d'elles comme les Outardes canepetières concernant leur cohabitation avec l'aviation (Télérama, France Bleu Provence, Le Dauphiné Libéré, Faune Sauvage, Ornithomedia.com) ou la Tortue d'Hermann (Var Matin). Les médias sont revenus sur le Cap Taillat, deux ans après les incendies qui ont ravagé le site (Var Matin, Var Azur TV, France Bleu Provence).

Les atlas de la biodiversité communale (ABC) ont le vent en poupe et les médias en parlent : l'ABC Aix-Marseille-Provence Métropole (La Provence, Maritima Infos), l'ABC de Collobrières (Var Matin), l'ABC d'Arles (La Provence, Arles Infos).

Les zones humides ont bénéficié de coups de projecteurs : l'Isdon de la Bathelasse (émission Echappées belles), l'Île Vieille (Le Dauphiné Libéré, La Provence) ou l'Étang Salé de Courthézon (Vaucluse Matin, France Bleu Provence).

D'autres projets ou sites gérés par le Conservatoire ont suscité l'attention des médias comme le partenariat du Conservatoire avec WellJob pour la protection d'un site à orchidées (Var Information), la ferme de La Roche (Toute Vallée) ou le Col Bayard (Emission des Racines & des Ailes).

Salarié(es) référent(es) : Irène Nzakou



Article paru dans la Provence-Arles, mai 2019

• Les activités nature

En 2019, le Conservatoire a organisé ou co-organisé, avec l'appui de ses bénévoles et partenaires :

- 45 sorties nature
- 13 chantiers verts et inventaires
- 26 événements (conférences, ateliers, inaugurations, soirées conviviales)

Le Conservatoire a également participé à de nombreux événements locaux, nationaux et internationaux : opération Fréquence Grenouille, Journée mondiale des zones humides, Fête de la Nature, Word CleanUp Day, etc.

Activités nature réalisées en 2019 :

Janvier 2019		
20/01	Chantier vert	Entretien d'un site de ponte à Tortue d'Hermann (83)
28/01	Sortie nature	Visite guidée de la Réserve nationale des coussouls de Crau
Février 2019		
01/02	Evènement	Soutenance d'une thèse, à l'interface entre recherche et conservation
06/02	Evènement	Animation « Archéologie » à l'Ecomusée de la Crau (13)
08/02	Evènement	Conférence « L'Outarde canepetière sur le plateau de Valensole » (83)
20/02	Evènement	Séminaire de restitution et de clôture du programme européen LIFE des Alpilles
23/02	Chantier vert	Chantier de débroussaillage des pelouses du Villard (05)
26/02	Sortie nature	La Crau, un terrain d'étude convoité
06/03	Sortie nature	Beauchamp : histoire et mémoire hydrologique des marais (13)
Mars 2019		
15/03	Exposition	« D'une terre à une autre »
16/03	Sortie nature	La vie le long de la Vallée du torrent du Latay (83)
20/03	Evènement	Animation « Gastronomie locale et ancienne » (13)
24/03	Sortie nature	Terrasses glaciaires en Moyenne Durance (05)
29/03	Sortie nature	A l'écoute des grenouilles (83)
29/03	Chantier vert	Appel à bénévoles : comptage chauves-souris à Saint-Chamas (13)
29/03	Sortie nature	Sur la piste des amphibiens à l'Etang Salé de Courthézon (84)
30/03	Sortie nature	Ornithologie sur l'île de Porquerolles (83)
Avril 2019		
07/04	Sortie nature	Forêt et crêtes de la Sainte-Baume (83)
07/04	Chantier vert	Taille d'oliviers et découverte de la faune en plaine de Crau (13)
13/04	Sortie nature	La bauxite à Mazaugues : géologie, prospection, exploitation (83)
13/04	Sortie nature	Patrimoine naturel du Cap Canaille (13)
17/04	Evènement	Chasse au trésor de Pâques à l'Ecomusée de la Crau (13)
22/04	Evènement	La biodiversité à Belle-Île : protection de la nature et lutte contre les inondations (84)
24/04	Evènement	Animation « Fleurs et insectes » à l'Ecomusée de la Crau
26/04	Evènement	Soirée conviviale « L'Art et la Nature » (83)
27/04	Sortie nature	Embarquez pour un « Vol de Nuit » !
27/04	Sortie nature	Le Rocher de Roquebrune : curiosité géologique (83)
28/04	Sortie nature	Restaurer ou laisser-faire la nature dans la plaine de Crau ? (13)
Mai 2019		
03/05	Sortie nature	Chasse photographique aux papillons de nuit à Trémorède (83)
05/05	Sortie nature	La Petite Crau, livre ouvert sur la Provence agricole d'autrefois... (13)
11/05	Sortie nature	Les plantes sauvages de la garrigue et leur milieu naturel (83)
12/05	Sortie nature	Une belle journée vers le chêne de Pascaline... (06)
15/05	Evènement	Animation « Archéologie et histoire de la Crau » (13)
19/05	Chantier vert	Inventaire participatif sur le coussoul d'Ase : à vos loupes, à vos jumelles ! (13)
19/05	Sortie nature	Sur le Plateau de Siou Blanc (83)
22/05	Evènement	Atelier-création d'animaux en papier et visite du jardin
22/05	Sortie nature	Castor et biodiversité à la loupe sur l'Ision Saint-Luc (84)



Observation lors de la soirée « Papillons de nuit » à Trémorède (83)

© René Ceïse

25/05	Sortie nature	Inauguration des Chasses au trésor à l'Ecomusée de la Crau
25/05	Sortie nature	Le « Grand Défi Biodiversité » au Marais de Beauchamp (13)
25/05	Sortie nature	Le charme de ces libellules et demoiselles à Belle-Île (84)
25/05	Sortie nature	L'Etang Salé de Courthézon se (ra)conte au clair de lune (84)
25/05	Sortie nature	Vallon du Cros et Plan des Vaches (83)
27/05	Evènement	Soirée conviviale « Les Maures, plaine vivante, les bijoux de Provence » (83)
Juin 2019		
01/06	Sortie nature	Géologie et nature près des sources de l'Estéron (06)
03/06	Sortie nature	Chasse photographique aux papillons de nuit à Entraygues (83)
05/06	Sortie nature	Le charme de ces libellules et demoiselles à L'Île Vieille (84)
15/06	Evènement	« Rallyons-nous pour la nature » (83)
15/06	Evènement	Diaporama photos commenté « Sainte-Baume : patrimoine naturel » (83)
22/06	Sortie nature	Randonnée découverte de La Roche et ses environs (04)
22/06	Sortie nature	Sur les traces de l'océan alpin en Haute-Ubaye (05)
Juillet 2019		
02/07	Sortie nature	Chasse photographique aux papillons de nuit aux Aurèdes (83)
04/07	Chantier vert	Chantier de prospection de la Berce du Caucase (06)
05/07	Sortie nature	Suivez le guide dans la Réserve naturelle régionale de Saint-Maurin (04)
14/07	Evènement	A la recherche des chauves-souris sur les Corniches de la Riviera (06)
26/07	Sortie nature	Découverte des zones humides de Thorame-Basse (04)
Août 2019		
08/08	Evènement	Soirée conviviale autour des zones humides
24/08	Sortie nature	Sur la piste du Guignard d'Eurasie (83)
28/08	Evènement	Nuit internationale de la chauve-souris aux Alyscamps à Arles
Septembre 2019		
07/09	Sortie nature	Sur la piste du Guignard d'Eurasie (83)
08/09	Sortie nature	Le Lac du Lauzanier (04)
19/09	Evènement	Colloque Grands Lacs Alpains - Attractifs par nature
21/09	Evènement	Le groupe immobilier Roxim vous invite à pédaler pour le Conservatoire
22/09	Evènement	Journée du Patrimoine au Jardin de la Villa Thuret (06)
27/09	Sortie nature	Chasse photographique aux papillons de nuit au Lac Redon (83)
29/09	Chantier vert	Aidez-nous à remettre en état la Réserve de la Poitevine-Regarde-Venir (13)
29/09	Sortie nature	Le bassin de Montmaur (05)
Octobre 2019		
05/10	Sortie nature	Blottissez-vous « Dans les bras du Rhône » !
12/10	Chantier vert	Chantier d'arrachage de Mimosa d'hiver, espèce envahissante (06)
20/10	Sortie nature	Le bassin de Roquebrune-Cap-Martin (06)
25/10	Evènement	Une conférence sur les champignons (05)
25/10	Evènement	Venez souffler les bougies de la Réserve de Saint-Maurin - Evènement n°1
26/10	Sortie nature	Observation de la migration sur La Gineste (13)
26/10	Evènement	Venez souffler les bougies de la Réserve de Saint-Maurin - Evènement n°2
30/10	Chantier vert	Nouvelle « coupe » pour le site de Guègues
Novembre 2019		
09/11	Sortie nature	Observation de la migration sur La Gineste (13)
16/11	Sortie nature	Les rapaces de Provence (13)
21/11	Evènement	Appel à bénévoles pour l'entretien des prairies humides de la Brague (06)
22/11	Evènement	Chauves-souris, demoiselles de la nuit
29/11	Exposition	Exposition « Au banquet des Gypaètes » à l'Ecomusée de la Crau



Observation des oiseaux à l'occasion du chantier de nettoyage de la Réserve naturelle de la Poitevine (13)

© Alain Sollias



Les bénévoles du chantier d'entretien des prairies humides de la Brague (06)

© L. Tolentino

• Ecomusée de la Crau

En 2019, l'Ecomusée de la Crau a fêté les cinq ans de sa nouvelle muséographie inaugurée en octobre 2014. Plusieurs projets de dynamisation touristique du territoire ont été poursuivis en 2019, ce qui lui profite pleinement.

Actions en bref

Depuis 2017, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, les Amis des Marais du Vigueirat, la Communauté d'agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette (ACCM), l'Office de tourisme d'Arles, les villes d'Arles et de Saint-Martin-de-Crau, les Parcs naturels des Alpilles et de Camargue se réunissent régulièrement en comité technique, afin de mettre en place des actions communes pour valoriser la Crau et la Camargue à l'est du grand Rhône auprès des locaux, des naturalistes et des touristes en séjour à Arles.

En 2019, le comité de pilotage de ce projet a accepté de financer la création d'un Pass Crau-Camargue et d'outils de promotion, la location de stands événementiels lors de sept salons et foires sur le territoire, l'organisation de Rencontres photographiques de nature et animalières communes aux trois sites d'accueil du public (Marais du Vigueirat, Ecomusée de la Crau et Maison de la nature) et d'un concours photo, l'élaboration d'un plan de communication, la prise en charge d'une campagne de publicité radio sur Soleil FM et Maritima infos, et d'une campagne d'affichage à Arles (Campagne «Vue en ville»).

Par ailleurs, les Amis des Marais du Vigueirat ont obtenu des financements dans le cadre du programme LEADER en Pays d'Arles, afin de créer un poste de chargé de mission « valorisation touristique de la Crau et la Camargue à l'est du grand Rhône ». Ce poste visait à coordonner de février à novembre 2019 le développement et la mise en place des actions de promotion qui ont bénéficié à l'Ecomusée de la Crau et à la Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau.

Afin de promouvoir le Pass Crau Camargue et plus généralement la destination « Crau et Camargue à l'est du grand Rhône », un voyage de presse a été organisé en Crau par la Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette sur le sentier d'interprétation de Peau de Meau et à l'Ecomusée le 17 juillet 2019.



© Alexandra Toutain

Vernissage de l'exposition « Au banquet des Gypaètes » le 29 novembre 2019 à l'Ecomusée de la Crau

ont consacré 500 heures de travail à ce projet de développement touristique du Pays d'Arles. Afin de promouvoir ces Chasses au trésor, un voyage de presse a été organisé par le PETR du Pays d'Arles le 28 mai 2019 à l'Ecomusée de la Crau. Par ailleurs, cette année, quatre expositions temporaires de grande qualité ont été proposées au public de l'Ecomusée : « Les larolimicoles » (projet LIFE+ENVOLL), « D'une terre à une autre » (Erick Baldassari), « les Rencontres photos animalières et de nature », et l'exposition « Au banquet des Gypaètes » de Yann Toutain qui est également garde-technicien sur la Réserve naturelle des Coussouls de Crau.

Fréquentation

Malgré les nombreux partenariats et projets en cours, les fréquentations de l'Ecomusée de la Crau et du sentier d'interprétation de Peau de Meau sont quasi similaires à celles de 2018. Ces résultats peuvent sembler décevants, mais les projets de mise en tourisme en cours doivent se renforcer et s'inscrire dans le paysage local avant d'engendrer une hausse significative de la fréquentation. Le projet de développement touristique de la Camargue et de la Crau à l'est du Rhône prévoit un plan d'action sur trois ans (jusqu'en 2021). Gageons que les effets de ce projet se reflètent les prochaines années sur la fréquentation de l'Ecomusée de la Crau et du sentier d'interprétation de Peau de Meau.

Surface : 350 m²

Commune(s) : Saint-Martin-de-Crau (13)
Statut(s) foncier(s) : propriété de la ville de Saint-Martin-de-Crau en convention avec le CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaire(s) : Ville de Saint-Martin-de-Crau, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, CD 13, CPIE Rhône-Pays d'Arles, Communauté de communes ACCM, Les Amis du Vigueirat, PETR du Pays d'Arles, Bouches-du-Rhône tourisme, Union Européenne (Fonds FEADER), Biotopie éditions, Lonely Planet, office du tourisme d'Arles

Intervention : depuis 1987

Salarié(es) référent(es) : Audrey Hoppenot

Un autre projet majeur a été finalisé en 2019. Il s'agit du projet LEADER « Création de trois parcours de Chasses au trésor » pour lequel le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Centre permanent d'initiative à l'environnement (CPIE) Rhône-Pays d'Arles ont obtenu des financements du FEADER (13 599 €) et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (9 066 €). Le lancement des Chasses au trésor a eu lieu le samedi 25 mai 2019 à l'Ecomusée de la Crau. A cette occasion, une cinquantaine de personnes se sont prêtées au jeu, accompagnées du CPIE et du Conservatoire, pour réaliser à pied ou à vélo l'un des trois parcours proposés. Ces Chasses au trésor sont gratuites et accessibles au grand public et aux scolaires au départ de l'Ecomusée de la Crau durant les horaires d'ouverture de l'établissement. Pour chaque parcours, 1 000 livrets ont été imprimés. Depuis janvier 2018, les équipes du Conservatoire et du CPIE

2019, EN QUELQUES CHIFFRES :

• ECOMUSÉE :

Fréquentation globale Ecomusée : 2 928 visiteurs
Visites guidées : 259 participants
Ateliers et conférences : 171 participants
Visites scolaires : 509 enfants
Vernissages : 101 participants
Chasses au trésor : 170 participants
Individuels : 1 718 visiteurs

• SENTIER D'INTERPRETATION DE PEAU DE MEAU :

Fréquentation globale sur le sentier : 1 971 visiteurs
Visites guidées : 340 participants
Visites scolaires : 348 enfants
Individuels : 1 283 visiteurs

• Principales productions de l'année

• Plans de gestion

- Plan de Gestion des zones humides à Sonneur à ventre jaune. Plaine de Valernes et versant ouest de la montagne de Gache. Commune de Valernes (Alpes de Haute-Provence). Ratié A., Quelin L., 55p. 2019.
- Plan de gestion « Le Parandier » (Vaucluse) - période 2019-2024. Favre-Reguillon S., Roux. A (CEN PACA, SMAEMV), 2019.
- Plan de gestion « Les mares de la Pavouyère » (Vaucluse) - période 2020-2024. Landru G., Poissenot M. (CEN PACA), 2019.
- Plan de gestion des Palous de Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône) - période 2019 - 2025. Bernard C. et Oulès E., CEN PACA, 2019. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Saint-Martin-de-Crau, 206 p.

• Rapports d'étude et d'expertise

- Plan Inter-Régional d'Actions en faveur du Léopard ocellé (2013 - 2017) Bilan et évaluation. Marchand M.-A. 2019. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur / Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Provence-Alpes-Côte d'Azur et d'Occitanie. Sisteron, 55 pages.
- Etude des zones humides littorales continentales du territoire élargi du Parc National de Port-Cros - Volet entomologique. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Parc national de Port-Cros & Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse. MORRA T. & BENCE S., 2019. 67 p.
- Catalogue des Cicindèles du département des Bouches-du-Rhône. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur & Département des Bouches-du-Rhône. MORRA T. & BENCE S., 2019. 33 p.
- Bilan de la saison de reproduction du Vautour percnoptère dans le sud-est de la France - Plan national d'actions en faveur du Vautour percnoptère. Ponchon C. 2019
- Bilan de la saison de reproduction de l'Aigle de Bonelli en France, Année 2019 - Plan national d'actions en faveur de l'Aigle de Bonelli. Ponchon C., 2019
- Suivi télémétrique de la population d'Aigle de Bonelli (jeunes). France 2017-2020 - Rapport d'activité 2018. Ponchon C., 2019
- Suivi des insectes indicateurs de la dynamique alluviale naturelle du bassin de la Durance. Bence S., Dusacq M. et Morra, T., 2019. 15 p. (+ annexe)
- Inventaire complémentaire des Chiroptères sur le site N2000 « Corniches de la Riviera » Fr 9304568 (Alpes-Maritimes). Etat des connaissances et préconisations d'actions ciblées sur les cavités et le bâti. Kapfer G., 2019. 46 p.
- Etude des chiroptères de la carrière de Mercurotte ouest. Laffargue P., Kapfer G., 2019. 24 p.
- Guide méthodologique de mise en place d'un suivi de la végétation des tufs, application à la Réserve naturelle régionale de Saint-Maurin (Alpes de Haute-Provence). Hugonnot V., Vanderpert H. & Granato L., 28 p, 2019.
- Guide méthodologique de mise en place d'un suivi et d'analyses des résultats : Orthoptères et papillons de jours, évaluer les effets du pâturage et du changement climatique. Dusacq M., 44 p, 2019.
- Rapport d'expertise 2019 - Suivi de la population d'Outardes canepetières sur l'aéroport d'Avignon. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Saint Martin-de-Crau, 13 p. Dusfour G., 2019.
- Rapport d'expertise. Inventaire des zones humides du département des Bouches-du-Rhône 2017-2018. Oulès E., avril 2019. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Département des Bouches-du-Rhône.
- Rapport d'expertise Inventaires complémentaires Chiroptères sur le site N2000 « Corniches de la Riviera » Fr9301568. Etat des connaissances et préconisations d'actions ciblées sur les gîtes cavernicoles et bâtis (Alpes-Maritimes). CEN PACA, G. Kapfer, 2019.
- Diagnostic des étangs de Vaugrenier (PND), 06270 Villeneuve-Loubet) et de Fontmerle (PND de la Valmasque, 06250 Mougins) en vue d'aménagements favorables aux espèces faunistiques (Alpes-Maritimes). CEN PACA, G. Beaudoin, A. Syx, 2019.
- Préconisation de gestion sur l'espèce *Zygaena hilaris ononidis* dans le Parc naturel départemental de la Brague (Alpes-Maritimes). CEN PACA, A. Syx, 2019.
- Pré-étude : Acquisition de connaissances, sensibilisation et mise en valeur de la biodiversité sur le territoire de la commune d'Auribeau-sur-Siagne. (Alpes-Maritimes). CEN PACA, A. Syx, 2019.
- Les espèces faunistiques envahissantes et problématiques du Pays de Grasse (Alpes-Maritimes). CEN PACA, A. Syx, 2019.
- Projet argumentaire pour un Arrêté préfectoral de protection de biotope des Vallons obscurs des Vallières, de Roguez et de Saint-Sauveur. (Alpes-Maritimes). CEN PACA, A. Syx, 2019.
- Le Cormoran huppé de Méditerranée, de Desmarest *Phalacrocorax aristotelis desmarestii*, nicheur dans la Principauté de Monaco, 2010-2019, (Alpes-Maritimes). CEN PACA, G. Beaudoin, A. Syx, 2019.

- Stratégie en faveur de l'amélioration de la connaissance du patrimoine naturel du territoire de la Métropole Aix-Marseille Provence - Etat des lieux et enjeux de connaissances (Bouches-du-Rhône). Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Delauge J. 2019.
- Définition d'une Stratégie coordonnée régionale d'acquisition et de préservation en faveur du patrimoine naturel en Provence-Alpes-Côte d'Azur - Sélection des premiers territoires d'intervention. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur Delauge J. 2019.

• **Articles scientifiques**

- Découverte de plusieurs populations de *Vertigo* de Des Moulins *Vertigo moulinsiana* (Dupuy, 1849) (Gastropoda, Vertiginidae) dans les Alpes du sud françaises. Roy C., Oswald A.-S., Barrandon E., Gautier C., Boca F., Bertrand A. & Perrier C., 2019 - Nature de Provence, juin 2019 :1-7.
- Découverte de l'Aiguillette luisante *Platyla polita* (Hartmann, 1840) (Gastropoda, Aciculidae) dans le département des Hautes-Alpes. Marmier M., Hustache E. & Roy C. 2019 - Naturae, 2019-4 : 107-111.
- Vers la définition d'une stratégie d'inventaire du patrimoine naturel faunistique terrestre et continental dans le Parc national de Port-Cros (Provence) : amphibiens et reptiles. Marchand MA, Kapfer G, Delauge J, Garayoa V et Geoffroy D. 2019. Sci. Rep. Port-Cros natl. Park, 33: 163-177 (2019).
- Spatial and Temporal variability in Migration of a Soaring Raptor Across Three Continents. Phipps, W. L., López-López, P., Buechley, E., Opper, S., Álvarez, E., Arkumarev, V., ... & Alanís, I. C. (2019). *Frontiers in Ecology and Evolution*, 7, 323.
- Monitoring amphibian species with complex chromatophore patterns: a non-invasive approach with an evaluation of software effectiveness and reliability. Renet J., Leprêtre L., Champagnon J. & Lambret P. 2019. *Herpetological Journal* 29: 13-22.
- Intensive grazing as a threat in protected areas: the need for adaptive management to protect the Critically Endangered Crau plain grasshopper *Prionotropis rhodanica*. Bröder L., Tatin L., Danielczak A., Seibel T., Hochkirch A. *Oryx*, 53(2), 239-246.
- Optimization of capture recapture monitoring of elusive species illustrated with a threatened grasshopper. Bröder L., Tatin L., Hochkirch A., Schuld A., Pabst L., & Besnard A. (2019). *Conservation Biology*. <https://doi.org/10.1111/cobi.13449>

• **Présentations orales/Posters/Affiches/Atlas/Newsletters
Panneaux/Web/Articles**

- Atlas en ligne des papillons de jour (ajout de nouvelles espèces, mise à jour des cartes de répartition) PACA. Bence S., Richaud S., Honoré P.
- Atlas des papillons de jour et zygènes de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Bence S., Richaud S. (coord.), en coédition avec le Naturographe éditions (Gap, Hautes-Alpes). Parution : janvier 2020.
- Exposition sur les zones humides de la Plaine de Thorame. Granato L., Quelin, A. Hoppenot
- Articles dans Bonelli Info n°20
- L'oiseau Mag, Rapaces de France n°21 « Suivi télémétrique des jeunes aigles »
- Article « Investigation croisée entre écologues et hydrogéologues sur la nappe de la Crau, pour une identification des écosystèmes dépendants des eaux souterraines ». Baillieux A., Gomifa H., Verbeke A., Fenart P., Oules E., Scarparis M., Lombardini K., Massez G., Pirastru J.-M., Quoniam I, Ruiz C., Alcazar C. 2019. *Géologues* 202 : 67-72.
- « Intérêt du suivi individuel pour la gestion du risque animalier : le cas de l'Outarde canepetière sur la plateforme aéroportuaire de Marseille-Provence ». Eraud C., Wolff A., Menard C., Mars B., Audouit Q., Villers A. *Revue Faune sauvage*, ONCFS – N°323 2^e trimestre 2019.
- Présentation PowerPoint « Comment créer et entretenir sa mare naturelle? (Alpes-Maritimes) », dans le cadre du partenariat CEN PACA et CAPG. CEN PACA, A. Syx, 2019.
- Présentation PowerPoint « Comment reconnaître les insectes de son jardin? (Alpes-Maritimes) », dans le cadre du partenariat CEN PACA et CAPG. CEN PACA, A. Syx, 2019.



Un des cinq panneaux de l'exposition « Les zones humides de la Plaine de Thorame-Basse »

Rapport de gestion

• Bilan financier 2019

L'exercice 2019 s'inscrit dans la continuité de ceux des années 2017 et 2018 et confirme la bonne maîtrise des équilibres recettes/dépenses, la consolidation de la structure financière du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et la viabilité de son modèle économique.

Le volume d'heures travaillées en 2019 approche les 40 équivalent temps plein (64 664 heures), ce qui illustre une légère mais constante augmentation du volume d'activité du Conservatoire (environ 2 %).

Les produits d'exploitation du Conservatoire diminuent de 7,5 % en 2019, en raison notamment d'une diminution du volume d'activité des expertises locales après une hausse de 5,5 % en 2017.

La part des subventions publiques dans nos recettes est stable entre 2018 et 2019 et représente 62 % des produits d'exploitation du Conservatoire, contre 58 % en 2018.

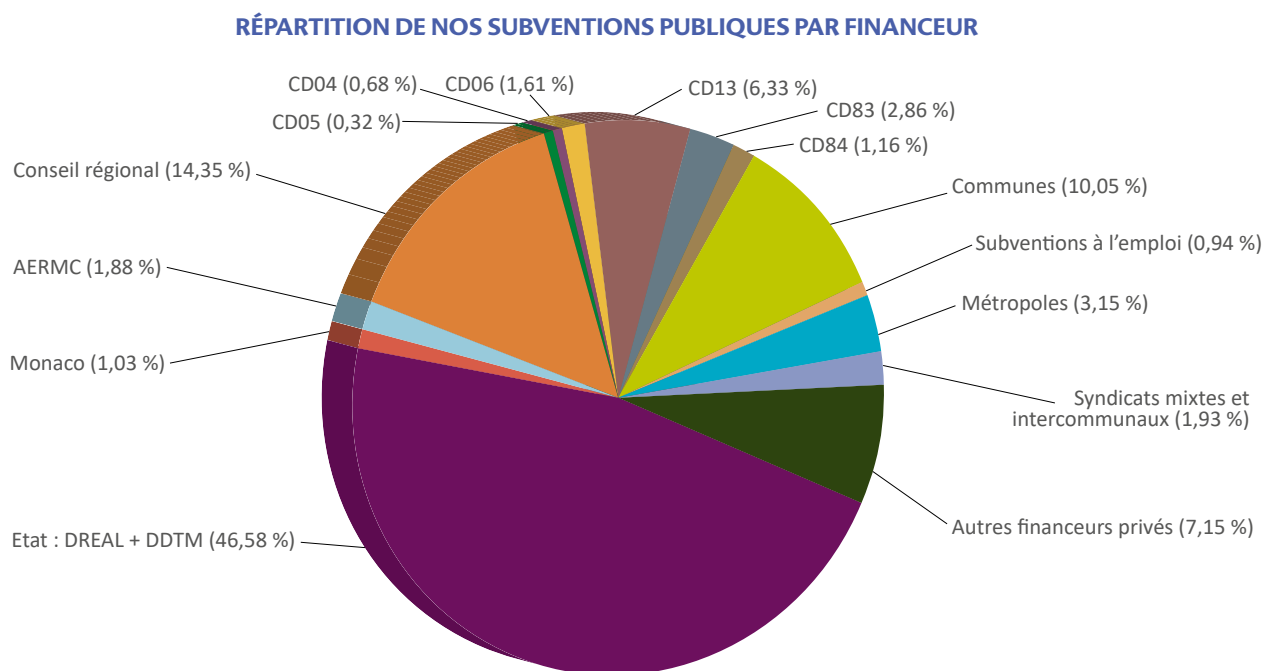
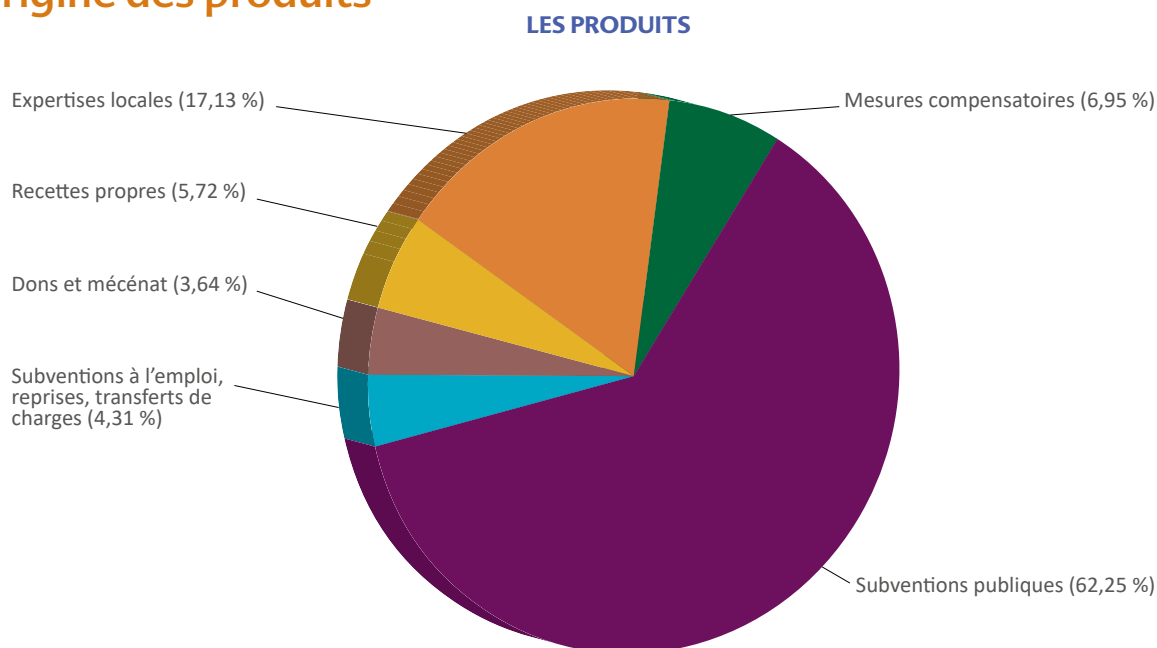
On observe également une légère progression des recettes propres du Conservatoire (+ 18 %).

La stabilisation des produits financiers et l'absence de charges financières se confirment et illustrent une gestion maîtrisée de la trésorerie.

Ces chiffres traduisent une adaptation du modèle économique de la structure pour s'inscrire dans des logiques de projets, la mobilisation de financements privés, l'augmentation des recettes propres du Conservatoire et du mécénat, ainsi que la maîtrise des charges.

PRODUITS	2019	2018
Recettes propres	141 768,00 €	105 900,00 €
Expertises locales	424 462,00 €	737 243,00 €
Mesures compensatoires	172 112,00 €	154 972,00 €
Subventions publiques	1 542 649,00 €	1 533 799,00 €
Subventions à l'emploi	14 637,00 €	18 218,00 €
Reprises sur provisions	92 235,00 €	69 670,00 €
Dons et mécénat	90 127,00 €	59 673,00 €
TOTAL des PRODUITS	2 477 990,00 €	2 679 475,00 €
CHARGES	2019	2018
Charges de personnel	1 831 967,00 €	1 872 485,00 €
Achats de marchandises et sous-traitance	572 951,00 €	529 469,00 €
Impôts et taxes (sauf taxes assises sur les salaires)	4 492,00 €	6 217,00 €
Dotation aux amortissements	67 164,00 €	59 821,00 €
Dotation aux provisions pour risques et charges	5 370,00 €	37 092,00 €
TOTAL des CHARGES	2 481 944,00 €	2 505 084,00 €
Produits financiers	1 994,00 €	2 007,00 €
Charges financières	0,00 €	0,00 €
RESULTAT FINANCIER	1 994,00 €	2 007,00 €
Quote part subvention d'investissement	51 075,00 €	45 590,00 €
Produits exceptionnels	22 168,00 €	5 464,00 €
Charges exceptionnelles	50 453,00 €	46 285,00 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	22 790,00 €	4 769,00 €
Report Engagement sur exercice antérieurs	1 857 381,00 €	1 834 681,00 €
Engagements à réaliser (fonds dédiés)	1 756 289,00 €	1 857 381,00 €
RESULTAT	121 922,00 €	157 487,00 €

• Origine des produits

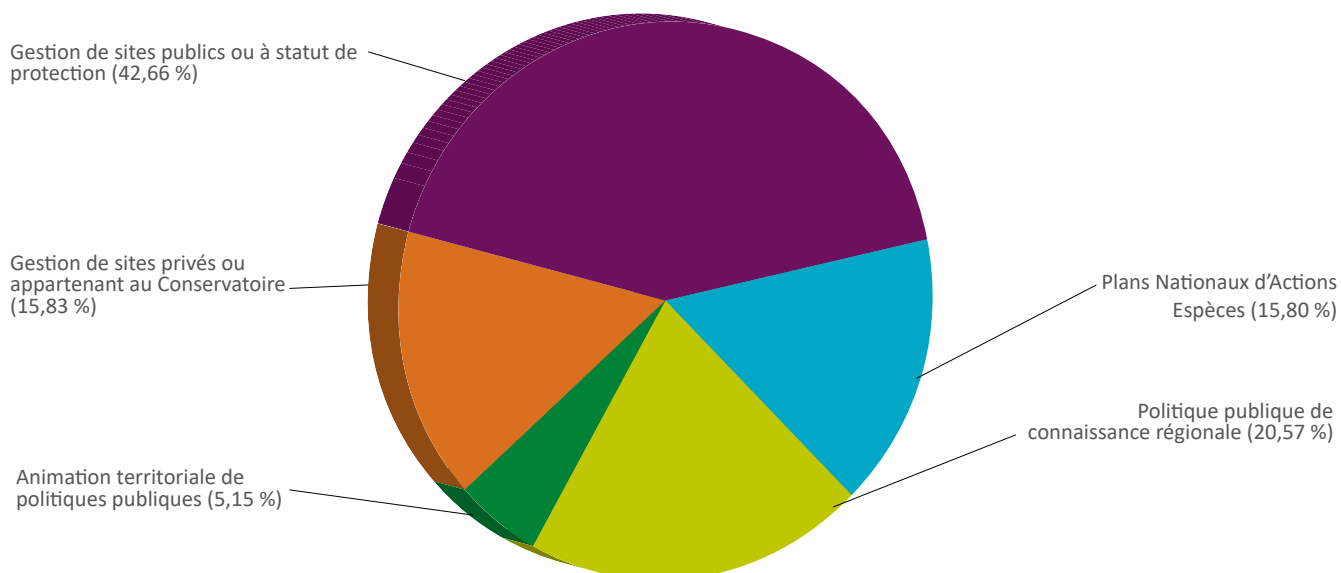


Plus de la moitié des ressources du Conservatoire proviennent de subventions attribuées par de nombreux organismes publics (plus de 70 origines différentes) sur la base de projets proposés par le Conservatoire. **Ces subventions servent pour plus de 84 % d'entre elles à accompagner les politiques publiques de conservation de la nature en Provence-Alpes-Côte d'Azur, telles que :**

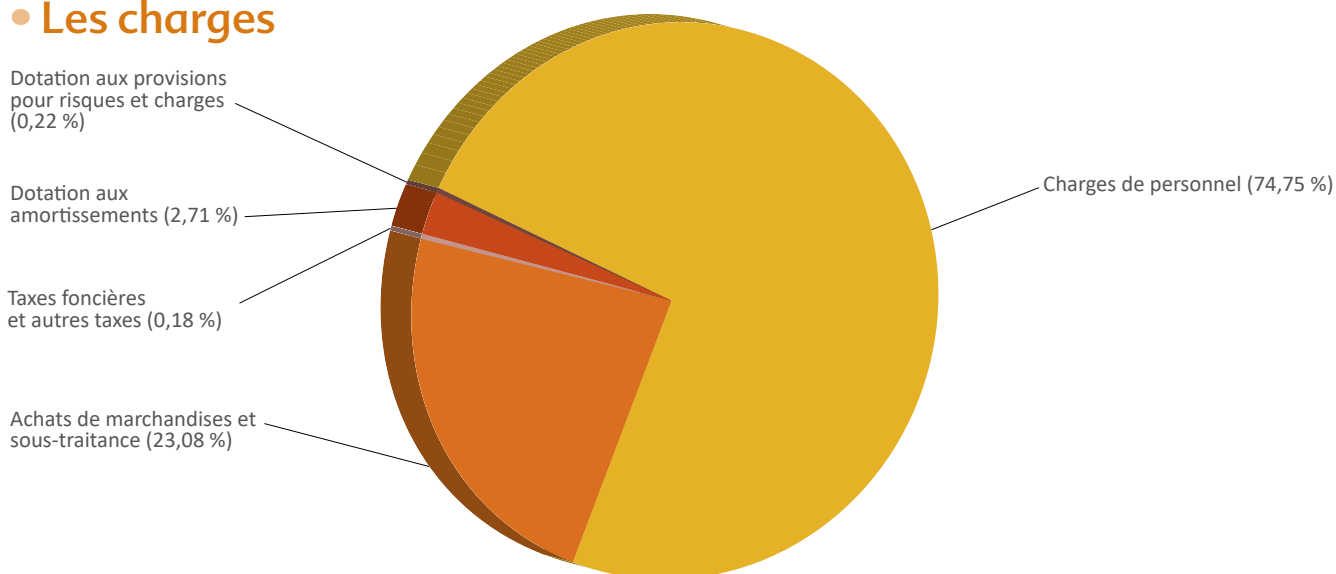
- La gestion des sites publics protégés (Réserves naturelles nationales et régionales, sites du Conservatoire du littoral, Espaces naturels sensibles, arrêtés préfectoraux de protection de biotope) ;
- La gestion des espèces à responsabilité nationale (animation de 10 Plans nationaux d'actions espèce(s) ou régionale (Chiroptères, Spélerpès de Strinati, Criquet de Crau, etc.) ;
- La contribution à l'animation des politiques publiques régionales de la connaissance naturaliste (SILENE-faune, Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique, Trame Verte et Bleue, STOC-EPS...) ;
- L'animation territoriale des politiques Zones humides et du Plan Rhône-Saône...
- L'accompagnement de collectivités territoriales et locales et d'établissements publics dans l'élaboration de leur stratégie d'amélioration de la connaissance et de la préservation de la biodiversité (Atlas de la biodiversité communale, Plan de gestion stratégiques Zones humides, stratégie biodiversité territoriales, etc.).
- La participation à plusieurs programmes européens (LIFE+, POIA FEDER, LEADER).

La part des subventions publiques attribuées au Conservatoire pour contribuer à la mise en œuvre de ses actions conservatoires propres (gestion de sites privés et de l'Ecomusée de la Crau, actions de communication...) représentent 16 % des subventions reçues.

DÉTAIL DES SUBVENTIONS PUBLIQUES PAR TYPE DE PROGRAMME



• Les charges



Les charges de personnel constituent la majorité des charges en fonctionnement du Conservatoire (74 %) et affiche une stabilité avec l'année 2018 alors que 64 664 h ont été travaillées en 2019, contre 63 600 h en 2018 (+ 2 %) et 61 500 h en 2017.

Les achats de fournitures et de prestations externes augmentent par rapport à 2018 (10 % des charges de fonctionnement) pour revenir au niveau de 2015, malgré un niveau d'activité supérieur, ce qui traduit le souci d'internalisation des missions, de mutualisation des compétences et de maîtrise des coûts.

Il faut noter la réalisation d'une provision pour risques représentant 0,2 % des charges de l'année et concernant l'indemnité due au Conservatoire suite aux condamnations de personnes physiques impliquées dans la rave party illégale d'août 2017 en Crau.

• Le résultat

Pour la cinquième année consécutive, le Conservatoire réalise un exercice excédentaire correspondant à 4,9 % des produits d'exploitation (121 922 €), qui permet de poursuivre la reconstitution du fonds associatif propre du Conservatoire qui avait été fortement amputé en 2014 après un exercice fortement déficitaire. Ce fonds associatif contribue à assurer la sécurisation de la structure et à maintenir la confiance de nos partenaires. Grâce à ses fonds associatifs propres le Conservatoire est en mesure d'assurer un autofinancement des projets lorsque cela lui est imposé et de financer en propre la totalité ou une partie d'un projet qu'il considère stratégique comme la mise en place d'outil d'optimisation de la gestion de projet d'ici à 2021, la refonte du site WEB du Conservatoire, l'action de gestion de sites orphelins de financement, etc. Ce résultat est le fruit de plusieurs facteurs convergents :

- La forte implication de l'équipe salariés et bénévoles du Conservatoire et une optimisation des plans de charges de chacun ;
- Une meilleure adéquation des temps de travail au regard de moyens disponibles ;
- L'augmentation des recettes propres du Conservatoire ;
- Des excédents réalisés sur les expertises locales fournies par le Conservatoire ;
- Un contrôle des projets orphelins de financements et les inévitables accidents de parcours de la vie d'un Conservatoire.

• Les salariés

En 2019, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a employé 55 personnes (29 hommes et 26 femmes), hors stagiaires et services civiques, contre 49 personnes en 2018. Ce qui représente 40 équivalents temps plein (ETP), un chiffre stable depuis deux ans.

Le Conservatoire compte 46 salariés en CDI (contre 41 en 2018) et 9 salariés en CDD (contre 8 en 2018), dont 1 en contrat aidé.

• Les bénévoles

Le Conservatoire peut compter sur un réseau de bénévoles actifs pour réaliser chantiers, comptages, suivis et autres actions. En 2019, le bénévolat représente ainsi *a minima* 1 329 jours, soit près de 6 ETP, répartis comme suit par pôle :

- 54 jours pour le pôle Alpes-Maritimes ;
- 22 jours pour le pôle Alpes du Sud ;
- 991 jours pour le pôle Biodiversité (programme de conservation des papillons de jour, STOC EPS, suivi Aigle de Bonelli, etc.) ;
- 50 jours pour le pôle Bouches-du-Rhône ;
- 172 jours pour le pôle Var ;
- 40 jours pour le pôle Vaucluse.



Protection des oiseaux larolimicoles sur le site des Palous, Saint-Chamas (13)

© Emeline Oulès - CEN PACA

• La vie des instances statutaires

En 2019, les administrateurs du Conservatoire se sont réunis à l'occasion de 8 Conseils d'administration, de 3 Bureaux et d'une Assemblée générale ordinaire.



Rencontre entre les administrateurs et les salariés du CEN PACA à Sainte-Tulle (04)

© Irène Nzakou - CEN PACA

Partenaires

• Les principaux partenaires institutionnels



• Les collectivités et leurs groupements

Antibes, Arles, Auribeau, Auzet, Avignon, Besse-sur-Issole, Biot, Callas, Callian, Cannes, Céreste, Cervières, Châteaouble, Châteauneuf-Grasse, Cipières, Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette, Communauté d'agglomération de Sophia-Antipolis, Communauté d'agglomération Dracénoise, Communauté d'agglomération de Toulon Provence Méditerranée, Communauté d'agglomération du pays de Grasse, Communauté d'agglomération Var Estérel Méditerranée, Communauté de communes Cœur du Var, Communauté de communes du Pays de Fayence, Communauté de communes du Pays Réuni d'Orange, Communauté de communes Rhône Lez Provence, Communauté locale de l'eau du Drac amont, Communauté territoriale Sud Luberon, Conseils départementaux des Alpes-de-Haute-Provence, des Alpes-Maritimes, des Bouches-du-Rhône, des Hautes-Alpes, du Var et du Vaucluse, Correns, Courthézon, EPAGE sud-ouest Mont-Ventoux, Eourres, Flassans-sur-Issole, Forcalquier, Fréjus, Gémenos, Gordes, La Celle, La Garde-Freinet, La Môle, La Palud-sur-Verdon, La Roquebrussanne, La Trinité, La Verdière, Le Cannet-des-Maures, Le Lauzet-Ubaye, Le Luc-en-Provence, Le Muy, Le Rousset, Les Adrets de l'Estérel, Les Mayons, Mallemort, Marseille, Martigues, Métropole Aix-Marseille Provence, Métropole Nice Côte d'Azur, Montauroux, Montclar, Monteux, Mouans-Sartoux, Névache, Nice, Orange, Port-Saint-Louis-du-Rhône, Principauté de Monaco, Ramatuelle, Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, Reillanne, Roquefort-les-Pins, Saint-André-d'Embrun, Saint-Chamas, Saint-Etienne-de-Tinée, Saint-Laurent-du-Cros, Saint-Martin-de-Crau, Saint-Vincent-sur-Jabron, Sainte-Maxime, Saumane-de-Vaucluse, Sausset-les-Pins, Groupement d'intérêt collectif des Alpilles, Groupement d'intérêt public pour la réhabilitation de l'Etang-de-Berre (syndicat mixte), Syndicat intercommunal de l'amélioration de la qualité des eaux de la Brague et ses affluents, Syndicat intercommunautaire d'entretien de la Méouge, Syndicat intercommunal de rivière du Calavon-Coulon, Syndicat mixte d'aménagement et d'équipement du Mont-Ventoux (Réserve de Biosphère) et de préfiguration du Parc naturel régional du Mont-Ventoux, Syndicat mixte de développement de l'est varois, Syndicat mixte pour l'élaboration et la gestion du SCOT de la Riviera française et de la Roya, Syndicat mixte de gestion intercommunale du Buëch et de ses affluents, Syndicat mixte d'aménagement de la Bléone, Syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon, Syndicat mixte d'aménagement du Val de Durance, Syndicat mixte des Gorges du Gardon, Syndicat mixte de l'Ouvèze Provençale, Syndicat mixte d'étude et de gestion de la nappe phréatique de Crau, Syndicat mixte des Monges, Syndicat mixte des stations du Mercantour Syndicat mixte du Bassin des Sorgues, Syndicat mixte du pays de la Provence Verte, Thorame-Basse, Tourrettes-sur-Loup, Valbonne, Val Buëch-Méouge, Vidauban, Villars.

• Les établissements publics

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Agence des aires marines protégées, Agence française pour la biodiversité, Agence régionale pour l'environnement, Base aérienne 115 d'Orange, Camp militaire de Canjuers, Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement, Centre des monuments nationaux, CEFÉ-CNRS de Montpellier, Centre de recherches sur la biologie des populations d'oiseaux, Conservatoires botaniques nationaux alpin et méditerranéen, Conservatoire du littoral, Directions départementales de la protection des populations des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse, Directions départementales des territoires des Alpes de Haute-Provence, des Bouches-du-Rhône, des Hautes-Alpes, du Gard, du Var et du Vaucluse, Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Corse, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Europe (FEDER, LIFE...), EPHE Montpellier (laboratoire de Biogéographie et d'écologie des Vertébrés), Grand port maritime de Marseille, Instituto de Recursos Cinegeticos (Espagne), Institut français de recherche pour l'exploitation de la Mer, Institut médico-éducatif

de Sylvabelle, Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie (IMBE) marine et continentale, Institut méditerranéen d'océanologie (MIO), Institut national de la propriété industrielle, Maison d'arrêt de Nîmes, Ministère de la Défense, Muséum national d'histoire naturelle (INPN), Muséums d'histoire naturelle d'Aix-en-Provence, de Toulon et de Nice.

• Partenaires techniques

Office national des forêts, Office national de la chasse et de la faune sauvage, Parcs nationaux des Ecrins, du Mercantour, de Port-Cros et des Calanques, Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, des Préalpes d'Azur, du Queyras, de la Sainte-Baume, du Verdon et des Baronnies provençales, Réserves naturelles nationales de la Plaine des Maures, des Coussouls de Crau, de Jujols, Réserves naturelles régionales des Gorges de Daluis, des Gorges du Gardon, des Partias, de la Poitevine Regarde-Venir, de Saint-Maurin et de la Tour du Valat, Maison régionale de l'eau, SAFER Provence-Alpes-Côte d'Azur, Université de Marseille (IMBE), Kévin Gourcel (naturaliste indépendant).



COFIL du Plan national d'actions Tortue d'Hermann

© Joseph Ceise

• Les propriétaires de sites gérés par le Conservatoire

Bayer Cropscience, CDC Biodiversité, Cicala, Commissariat à l'énergie atomique, Commune de Saint-Vincent-sur-Jabron, Compagnie nationale du Rhône, Congrégation des frères cisterciens de l'Abbaye de Sénanque, Conservatoire du littoral et des rivages lacustres, Consorts Andrau, Domaine des Courmettes, Domaine Meilland, Electricité de France (EDF), ESCOTA, Famille Darby, Famille Biondy, Famille Fleury, Famille Rebattu, Famille Sauvaire, Familles Sikkens et Klaus, les habitants de Jansiac, Lafarge Granulat sud, Lou Capitou, Mme Tissier, M. de Colmont, M. et Mme Gotardo, M. Geraudie, Maison Ogier, Observatoire de la Côte d'Azur, Pitch promotion, propriétaires de la Buisnière, propriétaire du site de Crousière, propriétaires du Valat, SIFRACO SIBELCO, Société aéroports de la Côte d'Azur, Société anonyme d'économie mixte locale Fréjus Aménagement, Société du Canal de Provence, SPA Vaucluse, Var Habitat, Ville de Sainte-Maxime, Ville de Forcalquier, Welljob.

• Les établissements agricoles

Chambres d'agriculture des Bouches-du-Rhône, des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes et du Var, Chambre d'agriculture régionale, Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée, Comité du Foin de Crau, Contrat de Canal Crau-Sud-Alpilles, Domaine de Saint-Julien d'Aille, Domaine du Merle (SUPAGRO Montpellier), Etablissement public local de Carmejane, Etablissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole d'Orange, Etablissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole Louis Giraud (Carpentras), Lycée professionnel agricole de Carmejane (Digne-les-Bains), Lycée professionnel agricole de Marseilleveyre, Lycée professionnel agricole La Ricarde (Isle-sur-la-Sorgue).

• Les fondations et associations

Amis des Marais du Vigueirat, Alpes de Lumière, Association des écologistes de l'Euzières, Arianta, Association des amis du Parc ornithologique de Pont de Gau, Association lozérienne pour l'étude et la protection de l'environnement, Association herpétologique de Provence Alpes Méditerranée, Association pour la gestion de la Réserve naturelle géologique de Haute-Provence, Centres permanents d'initiatives pour l'environnement, Comité départemental de spéléologie des Bouches-du-Rhône, Comité départemental de spéléologie des Alpes-Maritimes et de Vaucluse, COGARD, COLINEO, Conservatoire d'espaces naturels de Corse, de Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes et de Savoie, Correns 21, CRAVE, CROP, DYNPOP, Fédération des Réserves naturelles catalanes, Fédération 13 de pêche et de protection des milieux aquatiques, Fondation L'Occitane, Fondation Nature et Découvertes, Fondation Nicolas Hulot, Fondation Petzl, Groupe chiroptères de Provence, Groupe ornithologique du Roussillon, Groupe des entomologistes des Hautes-Alpes, InfloVar, La Chrysalide de Martigues et du Golfe de Fos, La Salsepareille, Ligue de protection des oiseaux, Nature Midi-Pyrénées, Naturoptère, OPIE, Proserpine, Réseau des entomologistes du Vaucluse et de ses environs, Société alpine de protection de la nature, Société herpétologique de France, Société botanique de Vaucluse, SOPTOM, Station biologique de la Tour du Valat, Terre et Humanisme, WWF-France, Lions Club de Saint-Martin-de-Crau.

• Les entreprises

Aéroport d'Avignon Caumont, Aérodrome de Vinon-sur-Verdon, AGIR Ecologique, Alatterra, Biotope, Caisse d'Epargne CEPAC, Carrière de la Ménudelle, Compagnie nationale du Rhône, ECOMED, EDF, Engie Green, Eleveurs équins de Courthézon, Entreprise Bigard Le Pontet, Entomia, ESCOTA, Flora Consult, GDF, GRT Gaz, ITER France, Maison Ogier, Provençialis (Eco-Delta), RTE, Sagess, SCLM, SEM Fréjus Aménagement, SEMA Sainte-Maxime, Société du Canal de Provence, Solairdirect, SOMECA, UNICEM.

• Les mécènes

BIOCOOP Sisteron, Cabinet ABCIS, GIRAZ ZIGIANA, ROXIM, SCA La Foncière de la Môle, SCI Abricotine

• Les donateurs

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur souhaite remercier vivement les centaines de donateurs individuels qui soutiennent, de manière très significative, l'action du Conservatoire par leurs dons et ce, pour la plupart, depuis de nombreuses années.

Liste des abréviations

A Rocha : Association de défense de l'environnement	LEMA : Loi sur l'eau et les milieux aquatiques
ABMS : Association botanique et mycologique de la Siagne	LIFE : L'Instrument financier pour l'environnement
ACCM : Communauté d'agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagne	LR : Languedoc-Roussillon
AERMC : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse	MINDEF : Ministère de la Défense
AESVC : Association d'étude et de sauvegarde de la vallée de Cervières	MIO : Institut méditerranéen d'océanologie
ALEPE : Association lozérienne pour l'étude et la protection de l'environnement	MNHN : Muséum national d'histoire naturelle
AHPAM : Association herpétologique de Provence Alpes Méditerranée	MHNTV : Muséum d'histoire naturelle de Toulon et du Var
AMP : Métropole Aix-Marseille-Provence	NACICCA : Nature et citoyenneté en Crau-Camargue-Alpilles (association)
ANNAM : Association des naturalistes de Nice et des Alpes-Maritimes	OCA : Observatoire de la Côte d'Azur
APARE : Association pour la participation et l'action régionale	ONCFS : Office national de la chasse et de la faune sauvage
APPB : Arrêté préfectoral de protection de biotope	ONEMA : Office national de l'eau et des milieux aquatiques
ARPE : Agence régionale pour l'environnement	ONF : Office national des forêts
AURAV : Agence urbaine Rhône-Avignon-Vaucluse	PACA : Provence-Alpes-Côte d'azur
BTS GPN : Brevet technique supérieur Gestion et protection de la nature	PETR : Pôle d'équilibre territorial
CA 13 : Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône	PIRA : Patrouille d'intervention et de recherche animale
CA 05 : Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes	PLU : Plan local d'urbanisme
CA 83 : Chambre d'agriculture du Var	PMR : Personnes à mobilité réduite
CA 84 : Chambre d'agriculture du Vaucluse	PN : Parc national
CAD : Communauté d'agglomération dracénoise	PNA : Plan national d'actions
CAVEM : Communauté d'agglomération Var-Estérel-Méditerranée	PNR : Parc naturel régional
CBN : Conservatoires botaniques nationaux	PNRL : Parc naturel régional du Luberon
CBNA : Conservatoire botanique national alpin	POIA : Programme opérationnel interrégional des Alpes
CBNMED : Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles	RA : Rhône-Alpes
CC : Communauté de communes	REVE : Réseau des entomologistes du Vaucluse et de ses environs
CCCV : Communauté de communes Cœur du Var	RCFS : Réserve de chasse et de faune sauvage
CCGST : Communauté de communes du Golf de Saint-Tropez	Rhôméo : Observatoire du bassin Rhône-Méditerranée
CCPRO : Communauté de communes du Pays Réuni d'Orange	RNCC : Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau
CCRLP : Communauté de communes Rhône Lez Provence	RNF : Réserve naturelle de France
CD : Conseil départemental	RNN : Réserve naturelle nationale
CDA : chambre départementale d'agriculture	RNR : Réserve naturelle régionale
CDC-Biodiversité : Caisse des dépôts et consignations-Biodiversité	RNV : Réserve naturelle volontaire
CDL : Conservatoire du littoral	RREN : Réseau régional des espaces naturels
CDS 06 : Comité départemental de spéléologie des Alpes-Maritimes	SACA : Société des aéroports de la Côte d'Azur
CDS 84 : Comité départemental de spéléologie de Vaucluse	SAFER : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural
CEN : Conservatoire d'espaces naturels	SAN Ouest-Provence : Syndicat d'agglomération nouvelle ouest-Provence
CERPAM : Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée	SAPN : Société alpine de protection de la nature
CNR : Compagnie nationale du Rhône	SBV : Société botanique de Vaucluse
COTELUB : Communauté territoriale sud Luberon	SCOT : Schéma de cohérence territoriale
CPIE : Centre permanent d'initiative à l'environnement	SCP : Société du Canal de Provence
CPIER : Contrat de projet inter-régional État-Régions	SDAGE : Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux
CR : Conseil régional	SEM : Société d'économie mixte
CRA : Chambre régionale d'agriculture	SEMA : Service eau et milieux aquatiques
CRBPO : Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux	SEMEPA : Société d'économie mixte d'équipement du pays d'Aix
CSRPN : Conseil scientifique régional du patrimoine naturel	SHF : Société herpétologique de France
DDPP : Direction départementale de la protection des populations	SIAQUEBA : Syndicat intercommunal de l'amélioration de la qualité des eaux de la Brague et de ses affluents
DDT : Direction départementale des territoires	SIC : Site d'intérêt communautaire
DDTM : Direction départementale des territoires et de la mer	SINP : Système informatique nature et paysages
DREAL : Direction régionale de l'environnement et de l'aménagement et du logement	SIRCC : Syndicat Intercommunal de Rivière du Calavon-Coulon
EDF : Electricité de France	SMAEMV : Syndicat mixte d'aménagement et d'équipement du Ventoux
ENS : Espace naturel sensible	SMADESEP : Syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon
EPAGE SOMV : Etablissement public d'aménagement et de gestion des eaux du sud-ouest Mont-Ventoux	SMAVD : Syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Durance
ESCOTA : Autoroutes Esterel-Côte d'Azur	SMDEV : Syndicat mixte de développement de l'Est Var
EUNIS : European Nature Information System	SMGG : Syndicat mixte des Gorges du Verdon
FEADER : Fonds européen agricole pour le développement rural	SMIGIBA : Syndicat mixte de gestion intercommunautaire du Buëch et de ses affluents
FEDER : Fonds européen de développement économique régional	SMMM : Syndicat mixte du massif des Monges
FNE 13 : France Nature Environnement des Bouches-du-Rhône	SOMECA : Société méridionale de carrières dans le Var
FREDON : Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles	SOPTOM : Station d'observation et de protection des tortues et de leurs milieux
GCP : Groupe chiroptères de Provence	SPA : Société protectrice des animaux
GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations	SRCE : Schéma régional de cohérence écologique
GOPVB : Groupement des oléiculteurs professionnels de la Vallée des Baux	STELI : Suivi temporel des libellules
GOR : Groupe ornithologique du Roussillon	TPM : Communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée
GRAB : Groupe de recherche en agriculture biologique	STOC : Suivi temporel des oiseaux communs
GREPHA : Groupe des entomologistes des Hautes-Alpes	TVB : Trame verte et bleue
HIRRUS : Association de protection de la nature	UE : Union européenne
IMBE : Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie	UNICEM : Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction
INPI : Institut national de la propriété industrielle	WWF : World Wide Fund
INRA : Institut national de recherche agronomique	ZNIEFF : Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique
	ZPS : Zone de protection spéciale

Sommaire des sites en gestion

Alpes-de-Haute-Provence - 04

Ecosystèmes forestiers

- Font de Mège p.11
- Les Clos p.11

Milieux variés

- La Régente p.12
- Réserve naturelle régionale de Saint-Maurin p.12

Pelouses sèches

- Guègues p.13
- La Roche p.13

Zones humides

- Adoux des Faïsses p.14
- Lac des Sagnes p.14
- Marais de Château Garnier p.15
- Prairies de L'Enchrême p.16
- Vallon des Terres Pleines p.16

Hautes-Alpes - 05

Pelouses sèches

- Col de Faye p.18
- Le Villard p.18

Zones humides

- Mare de la Paillade p.18
- Sagnes du plateau de Bayard p.19
- Tourbières du Briançonnais - Marais de Névache p.19

Alpes-Maritimes - 06

Ecosystèmes forestiers

- Domaine du Mont-Gros (Observatoire de la Côte d'Azur) p.21
- Site à orchidées de Sophia-Antipolis p.21

Gîte à Chiroptères

- La Baume-Granet p.22

Pelouses sèches

- Domaine des Courmettes p.22
- Plateau de Calern p.22

Zones humides

- Aéroport Cannes-Mandelieu p.23
- Prairies humides de la Brague à Antibes p.23

Bouches-du-Rhône - 13

Milieux variés

- Carrière des Iscles du mois de mai p.25
- Site de Renaires-Ponreau p.25

Pelouses sèches

- Réserve naturelle régionale de La Poitevine-Regarde-Venir p.26
- Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau et pelouses sèches de Crau p.27

Zones humides

- Etang des Joncquiers p.28
- Marais de Beauchamp p.28
- Mare de Lanau p.29
- Roselière de Boumandariel p.29
- La Petite Camargue-Les Palous p.29

Var - 83

Ecosystèmes forestiers

- Cambarette p.32
- Bastide Brûlée p.32
- La Garidelle p.33
- La Patronne p.33
- La Pardiguière p.34
- Les Saquèdes p.34
- Le Bonfin p.35
- Vallon de Joyeuse - La Grande Pinède p.35
- Peyloubier p.36
- Plaine et massif des Maures p.36

Ecosystèmes littoraux et marins

- Cap Taillat, Cap Camarat et arrière-plage de Pampelonne p.37

Gîte à chiroptères

- Gorges de Châteaudouble p.37
- Ponts naturels d'Entraygues p.38
- Bouchonnerie des Mayons p.38

Landes, fruticées et prairies

- Château de la Môle p.39
- Le Bombardier p.39

Milieux variés

- Oliveraie de Cantepredrix (Tulipe précoce) p.40
- Plan de la Rabelle et Bois de Malassoque p.40
- Terrain militaire de Canjuers p.41

Milieux artificialisés

- Pifforan p.42

Pelouses sèches

- Armérie de Belgentier du Réservoir de Morières p.42

Zones humides

- Fondurane p.43
- Marais de la Fustièrre p.43
- Lacs temporaires de Gavoty, Redon et de Bonne-Cougne p.44

Vaucluse - 84

Stations de plantes rares

- Garidelle fausse-nigelle des Maufelines p.46

Zones humides

- Etang Salé de Courthézon p.46
- Île Vieille p.47
- Mare de la Pavouyère p.48
- Mares de Vaucluse p.48
- Islon de la Barthelasse p.49

Sommaire des actions spécifiques

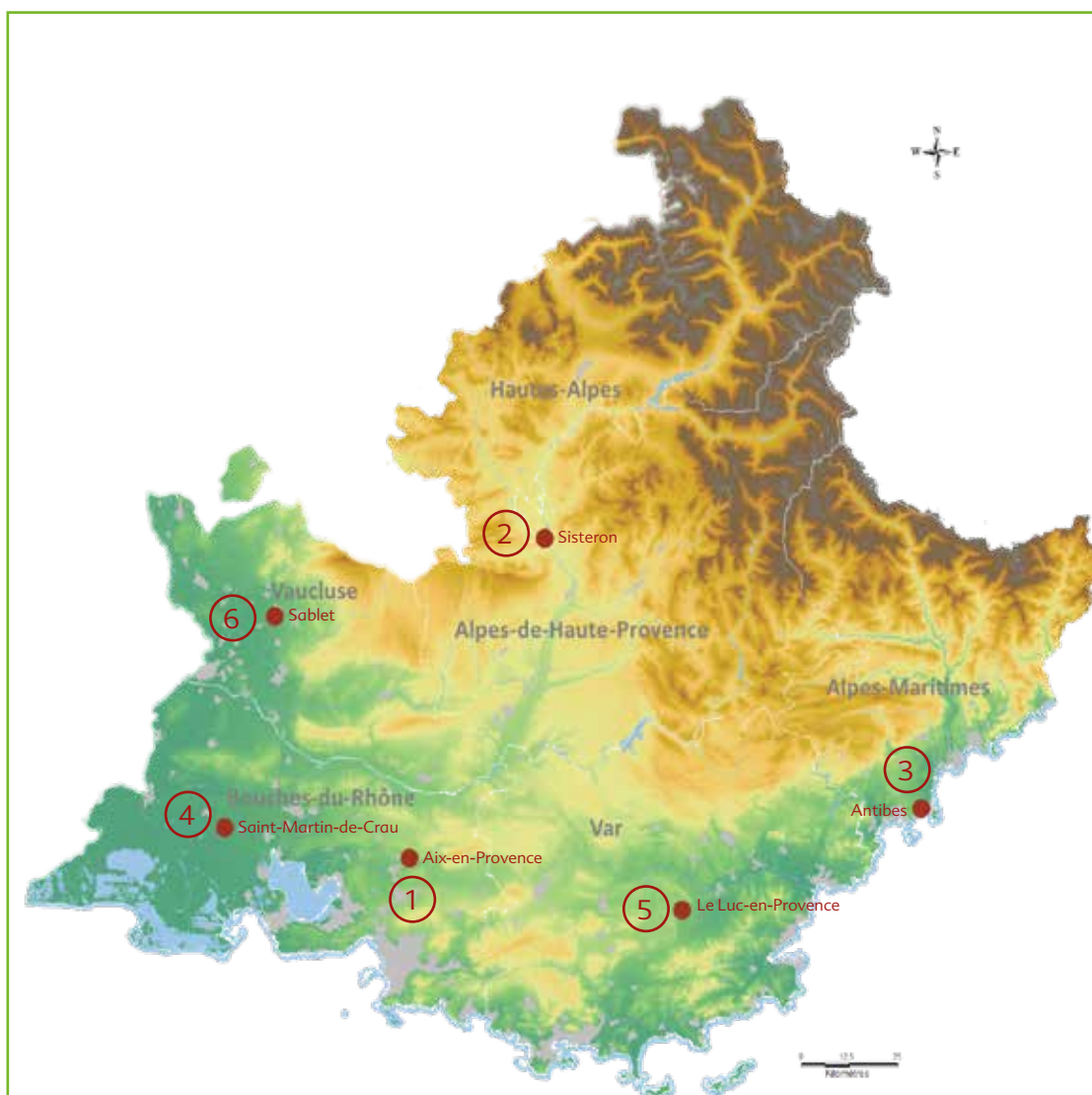
Programmes en faveur de la connaissance

• Mise à disposition de la connaissance de la faune régionale	p.52
• SILENE : Système d'information sur la nature et le paysage	p.52
• Secrétariat scientifique des ZNIEFF	p.53
• Liste rouge régionale des Oiseaux nicheurs, de passage et hivernants	p.53
• Suivi temporel des oiseaux communes (STOC)	p.54
• Programme et études en faveur de la connaissance entomologique en Provence-Alpes-Côte d'Azur	p.54
• Mise en place de suivis faune - Projet éolien Artigues-Ollières	p.55
• Inventaire des chiroptères sur le site Natura 2000 « Corniches de la Riviera »	p.56
• Dynamique d'inventaire des amphibiens et reptiles de Provence-Alpes-Côte d'Azur	p.56
• Etude du Psammodrome d'Edwards sur la Réserve naturelle nationale de Sainte-Victoire (Bouches-du-Rhône)	p.56
• Etude du Triton crêté en basse vallée du Rhône	p.57
• Inventaire des odonates du site Natura 2000 de la Crau	p.57
• Inventaire entomologique des zones humides en zone d'adhésion du Parc national de Port-Cros	p.58
• Inventaire des zones humides des Bouches-du-Rhône	p.58
• Programme de conservation en faveur des mares et des réseaux de mares en Provence-Alpes-Côte d'Azur	p.59
• Suivi des insectes indicateurs de la dynamique alluviale naturelle dans le bassin de la Durance	p.60
• Etude en faveur de la préservation/restauration des mares et des réseaux mares de la Trame turquoise du bassin versant du Calavon	p.60
• Etude de caractérisation fonctionnelle des adoux des Alpes du Sud	p.61
• Connaissance et conservation d'un complexe d'habitats humides et terrestres en faveur du Sonneur à ventre jaune	p.61
• Bioévaluation des bassins versants orphelins de la Durance	p.62
• Réflexion autour des enjeux de biodiversité en lien avec les actions de restauration hydromorphologique des cours d'eau du bassin versant de la Durance	p.62
• Atlas de la biodiversité communale d'Arles (Bouches-du-Rhône)	p.62
• Atlas de la biodiversité communale - Saint-Vincent-sur-Jabron (Alpes-de-Haute-Provence)	p.63
• Atlas de la biodiversité communale des Baronnies orientales - Val Buëch-Méouge et Eourres (Hautes-Alpes)	p.63
• Atlas de la biodiversité et stratégie en faveur de l'amélioration des connaissances du patrimoine naturel du territoire de la Métropole Aix-Marseille Provence	p.64
• Atlas de la biodiversité communale de Collobrières (Var)	p.64
• Atlas de la biodiversité intercommunale de La Roquebrussanne et de La Celle (Var)	p.65
• Accompagnement du Conseil départemental des Alpes-Maritimes - Connaissance patrimoniale des Parcs départementaux	p.65
• Accompagnement de la Métropole Nice Côte d'Azur - Connaissance patrimoniale	p.66
• Accompagnement du département du Var - Amélioration de la connaissance	p.66
• Espaces naturels sensibles de Vaucluse - Amélioration de la connaissance	p.66

Programmes de conservation

• Définition d'une Stratégie coordonnée régionale d'acquisition et de préservation en faveur du patrimoine naturel	p.67
• Stratégie de conservation en faveur du Crique de Crau	p.68
• Stratégie de conservation en faveur des chiroptères de Provence-Alpes-Côte d'Azur	p.68
• Animation du Plan national d'actions Ganga cata et Alouette calandre	p.69
• Animation du Plan national d'actions Outarde canepetière	p.70
• Animation du Plan national d'actions Aigle de Bonelli	p.70
• Animation du Plan national d'actions Vautour percnoptère	p.71
• Animation du Plan national d'actions Cistude d'Europe	p.71
• Animation du Plan national d'actions Tortue d'Hermann	p.72
• Animation du Plan national d'actions Lézard ocellé	p.72
• Animation du Plan national d'actions Vipère d'Orsini	p.73
• Animation du Plan national d'actions Sonneur à ventre jaune	p.73
• Animation du Plan national d'actions Papillons de jour	p.74
• LIFE Alpilles - Participation au volet « Aigle de Bonelli » et « Grand-duc d'Europe »	p.74
• LIFE+ ENVOLL - Suivi des populations de larolimicoles coloniaux sur le site des Salins-de-Berre	p.74
• FEDER POIA « Grands Lacs Alps » - Participation au volet « préservation des espèces, milieux, continuités et paysages »	p.75
• Animation du site Natura 2000 de la « Montagne du Malay »	p.76
• Animation du site Natura 2000 de la « Montagne de Lure »	p.76
• Animation territoriale « Zones humides » de la vallée du Riou Tort (Alpes-de-Haute-Provence)	p.77
• Animation territoriale des zones humides dans le cadre du Plan Rhône	p.77
• Animation territoriale des zones humides de Vaucluse	p.78
• Projet de Réserve naturelle régionale des Baronnies orientales	p.78
• Plan de gestion de l'Espace naturel sensible « La Garrigue » à Mérindol (Vaucluse)	p.79
• Elaboration des plans de gestion et des mesures d'accompagnement sur l'aéroport d'Avignon-Provence et l'aérodrome de Vinon-sur-Verdon	p.79
• Suivi écologique de chantier sur la zone d'activités d'Avignon-Provence	p.80
• Suivi écologique des éco-ponts (Var)	p.80
• Biovigilance (Var)	p.80
• Programme inter-parcs naturels régionaux de restauration du Vautour percnoptère	p.81
• Programme d'éradication de la Berce du Caucase : espèce exotique envahissante	p.81
Partenariat avec la Principauté de Monaco	p.82
Événements inter-réseau	p.83
Valorisation et sensibilisation	p.84
Rapport de gestion	p.90
Partenaires	p.94

Contacter le Conservatoire



1 • Siège social

4, avenue Marcel Pagnol
Immeuble Atrium Bât B.
13 100 AIX-EN-PROVENCE
Tél : 04 42 20 03 83
Fax : 04 42 20 05 98

2 • Pôle Alpes du Sud

18 avenue du Gand
04 200 SISTERON
Tél : 04 92 34 40 10

2 • Pôle Biodiversité régionale

18 avenue du Gand
04 200 SISTERON
Tél : 04 92 34 40 10

3 • Pôle Alpes-Maritimes

Villat Thuret
90 chemin raymond
06 160 ANTIBES
Tél : 04 92 38 64 76

4 • Pôle Bouches-du-Rhône

Maison de la Crau
2 place Léon Michaud
13 310 SAINT-MARTIN-DE-CRAU
Tél : 04 90 47 02 01

4 • Ecomusée de la Crau

Maison de la Crau
2 place Léon Michaud
13 310 SAINT-MARTIN-DE-CRAU
Tél : 04 90 47 02 01

5 • Pôle Var

L'Astragale
888 chemin des Costettes
83 340 LE CANNET-DES-MAURES
Tél : 04 94 50 38 39

6 • Pôle Vaucluse

382 ZAC Camp Bernard (D977)
84 110 SABLET
Tél : 04 90 60 12 32

Rejoignez-nous sur :

www.cen-paca.org

www.facebook.com/CENPACA



CEN PACA

4, avenue Marcel Pagnol
Immeuble Atrium Bât B.

13 100 Aix-en-Provence

Tél : 04 42 20 03 83

Fax : 04 42 20 05 98

Email : contact@cen-paca.org

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est membre de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels



Ses principaux partenaires financiers :

